



« Sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire. »

(Lénine, 1902, *Que faire ?*)

Les classiques du matérialisme dialectique

Thomas More – L'Utopie



Mai 2013

Parti Communiste Marxiste-Léniniste-Maoïste de France

Ce n'est pas sans quelque honte, très cher Pierre Gilles, que je vous envoie ce petit livre sur la république d'Utopie après vous l'avoir fait attendre près d'une année, alors que certainement vous comptiez le recevoir dans les six semaines. Vous saviez en effet que, pour le rédiger, j'étais dispensé de tout effort d'invention et de composition, n'ayant qu'à répéter ce qu'en votre compagnie j'avais entendu exposer par Raphaël. Je n'avais pas davantage à soigner la forme, car ce discours ne pouvait avoir été travaillé, ayant été improvisé au dépourvu par un homme qui, au surplus, vous le savez également, connaît le latin moins bien que le grec. Plus ma rédaction se rapprocherait de sa familière simplicité, plus elle se rapprocherait aussi de l'exactitude, qui doit être et qui est mon seul souci en cette affaire.

Toutes les circonstances, je le reconnais, mon cher Pierre, m'ont donc facilité le travail au point qu'il ne m'en est guère resté. Assurément, s'il m'avait fallu inventer ce qui suit ou le mettre en forme, un homme, même intelligent, même instruit, aurait eu besoin de temps et d'étude. Qu'on m'eût demandé une relation non seulement exacte mais encore élégante, jamais je n'y aurais suffi, quelque temps, quelque zèle que j'y eusse mis.

Mais, libéré des scrupules qui m'auraient coûté tant de travail, j'avais simplement à consigner par écrit ce que j'avais entendu, ce qui n'était plus rien. Cependant, pour terminer ce rien, mes occupations me laissent, en fait de loisir, moins que rien. J'ai à plaider, à entendre des plaideurs, à prononcer des arbitrages et des jugements, à recevoir les uns pour mon

métier, les autres pour mes affaires. Je passe presque toute la journée dehors, occupé des autres. Je donne aux miens le reste de mon temps. Ce que j'en garde pour moi, c'est-à-dire pour les lettres, n'est rien.

Rentré chez moi en effet, J'ai à causer avec ma femme, à bavarder avec les enfants, à m'entendre avec les domestiques. Je compte ces choses comme des occupations puisqu'elles doivent être faites (et elles le doivent si l'on ne veut pas être un étranger dans sa propre maison) et qu'il faut avoir les rapports les plus agréables possible avec les compagnons de vie que la nature ou le hasard nous ont donnés, ou bien que nous avons choisis nous-mêmes, sans aller toutefois jusqu'à les gêner par trop de familiarité et à se faire des maîtres de ses serviteurs. Tout cela mange le jour, le mois, l'année. Quand arriver à écrire ? Et je n'ai pas parlé du sommeil, ni des repas, auxquels bien des gens accordent autant d'heures qu'au sommeil lui-même, lequel dévore près de la moitié de la vie. Le peu de temps que j'arrive à me réserver, je le dérobe au sommeil et aux repas. Comme c'est peu de chose, j'avance lentement. Comme c'est quelque chose malgré tout, j'ai terminé L'Utopie et je vous l'envoie, cher Pierre, afin que vous la lisiez et que, si j'ai oublié quelque chose, vous m'en fassiez souvenir. Ce n'est pas sous ce rapport que j'ai le plus à me défier de moi-même (je voudrais pouvoir compter sur mon esprit et sur mon savoir autant que jusqu'à présent je compte sur ma mémoire); je n'en suis pas néanmoins à me croire incapable de rien oublier.

Me voici en effet plongé dans une grande perplexité par mon jeune compagnon John Clement qui nous accompagnait, vous le savez, car je ne le tiens jamais à l'écart d'un entretien dont il peut retirer quelque fruit,

tant j'espère voir un jour cette jeune plante, nourrie du suc des lettres latines et grecques, donner des fruits excellents. Si je me rappelle bien, Hythlodée nous a dit que le pont d'Amaurote, qui franchit le fleuve Anydre, a cinq cents pas de long. Notre John prétend qu'il faut en rabattre deux cents, que la largeur du fleuve ne dépasse pas trois cents pas à cet endroit. Faites, je vous prie, un effort de mémoire. Si vous êtes d'accord avec lui, je me rangerai à votre avis et je me déclarerai dans l'erreur. Si vous n'en savez plus rien, je m'en tiendrai à ce que je crois me rappeler. Car mon principal souci est qu'il n'y ait dans ce livre aucune imposture. S'il subsiste un doute, je préférerais une erreur à un mensonge, tenant moins à être exact qu'à être loyal.

Vous pourrez aisément me tirer d'embarras en interrogeant Raphaël lui-même ou en lui écrivant. Et vous allez être obligé de le faire à cause d'un autre doute qui nous vient. Est-ce par ma faute, par la vôtre, par celle de Raphaël lui-même? Je ne saurais le dire. Nous avons en effet négligé de lui demander, et il n'a pas pensé à nous dire, dans quelle partie du nouveau monde Utopie est située. Je donnerais beaucoup pour racheter cet oubli, car j'ai quelque honte à ignorer dans quelle mer se trouve l'île au sujet de laquelle j'ai tant à dire. D'autre part, un homme pieux de chez nous, théologien de profession, brûle, et il n'est pas le seul, d'un vif désir d'aller en Utopie. Ce qui l'y pousse n'est pas une vaine curiosité de voir du nouveau; il souhaiterait encourager les progrès de notre religion qui se trouve là-bas heureusement implantée. Comme il désire le faire selon les règles, il a décidé de s'y faire envoyer par le Souverain Pontife et même à titre d'évêque des Utopiens, sans se laisser arrêter par le scrupule d'avoir à implorer cette prélature. Il estime en effet qu'une ambition est louable si elle est dictée, non par un désir de prestige ou de profit, mais par l'intérêt de la religion.

C'est pourquoi je vous requiers, mon cher Pierre, de presser Hythlodée, oralement si vous le pouvez aisément, sinon par lettres, afin d'obtenir de lui qu'il ne laisse subsister dans mon œuvre rien qui soit inexact, qu'il n'y laisse manquer rien qui soit véritable. Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux lui faire lire l'ouvrage. S'il s'agit d'y corriger une erreur, nul en effet ne le pourra mieux que lui -, et il ne saurait s'en acquitter s'il n'a lu ce que j'ai écrit. De plus ce sera pour vous un moyen de savoir s'il voit d'un bon œil que j'aie composé cet écrit ou s'il en est mécontent. Car s'il a décidé de raconter lui-même ses voyages, il préfère peut-être que je m'abstienne. Et je ne voudrais certes pas, en faisant connaître l'État utopien, enlever à son récit la fleur et le prix de la nouveauté.

A vrai dire, je ne suis pas encore tout à fait décidé à entreprendre cette publication. Les hommes ont des goûts si différents ; leur humeur est parfois si fâcheuse, leur caractère si difficile, leurs jugements si faux qu'il est plus sage de s'en accommoder pour en rire que de se ronger de soucis à seule fin de publier un écrit capable de servir ou de plaire, alors qu'il sera mal reçu et lu avec ennui. La plupart des gens ignorent les lettres; beaucoup les méprisent. Un barbare rejette comme abrupt tout ce qui n'est pas franchement barbare. Les demi-savants méprisent comme vulgaire tout ce qui n'abonde pas en termes oubliés. Il en est qui n'aiment que l'ancien. Les plus nombreux ne se plaisent qu'à leurs propres ouvrages. L'un est si austère qu'il n'admet aucune plaisanterie; un autre a si peu d'esprit qu'il ne supporte aucun badinage. Il en est de si fermés à toute ironie qu'un persiflage les fait fuir, comme un homme mordu par un chien enragé quand il voit de l'eau. D'autres sont capricieux au point que, debout, ils cessent de louer ce qu'assis ils ont approuvé. D'autres tiennent leurs assises dans les cabarets et, entre deux pots, décident du talent des auteurs, prononçant péremptoirement condamnation au gré de leur humeur, ébouriffant les écrits d'un

auteur comme pour lui arracher les cheveux un à un, tandis qu'eux-mêmes sont bien tranquillement à l'abri des flèches, les bons apôtres, tondus et rasés comme des lutteurs pour ne pas laisser un poil en prise à l'adversaire. Il en est encore de si malgracieux qu'ils trouvent un grand plaisir à lire une oeuvre sans en savoir plus de gré à l'auteur, semblables à ces invités sans éducation qui, généreusement traités à une table abondante, s'en retournent rassasiés sans un mot de remerciement pour l'hôte. Et va maintenant préparer à tes frais un banquet pour des hommes au palais si exigeant, aux goûts si différents, doués d'autant de mémoire et de reconnaissance!

Entendez-vous avec Hythlodée, mon cher Pierre, au sujet de ma requête, après quoi je pourrai reprendre la question depuis le début. S'il donne son assentiment, puisque je n'ai vu clair qu'après avoir terminé ma rédaction, je suivrai en ce qui me concerne l'avis de mes amis et le vôtre en premier lieu.

Portez-vous bien, votre chère femme et vous, et gardez-moi votre amitié. La mienne pour vous ne fait que grandir.

LIVRE PREMIER

Discours du très sage Raphaël Hythlodée sur la meilleure forme de gouvernement, par l'illustre Thomas Morus, citoyen et vice-shérif de Londres, célèbre cité anglaise.

L'invincible roi d'Angleterre, Henry, huitième du nom, remarquable par tous les dons qui distinguent un prince éminent, eut récemment avec le sérénissime prince Charles de Castille un différend portant sur des questions importantes. Il m'envoya en Flandre comme porte-parole, avec mission de traiter et de régler cette affaire. J'avais pour compagnon et pour collègue l'incomparable Cuthbert Tunstall, à qui le roi, au milieu de l'approbation générale, a récemment confié les archives de l'État. Je n'entreprendrai pas de le louer, non que je redoute qu'on récuse comme insincère le témoignage de l'amitié, mais parce que son caractère et son savoir sont au-dessus de tout éloge que j'en pourrais faire, trop connus, trop célébrés pour que je doive y rien ajouter, à moins que je ne veuille, comme on dit, allumer une lanterne pour faire voir le soleil.

Nous rencontrâmes à Bruges, ainsi qu'il avait été convenu, les mandataires du prince, tous des hommes éminents. A leur tête se trouvait, figure imposante, le préfet de Bruges; puis, bouche et cœur de la délégation, Georges de Temsecke, prévôt de Cassel. Sa parole est d'une éloquence à la fois naturelle et cultivée; il est excellent juriste et traite les affaires en praticien dont l'esprit pénétrant est servi par une longue expérience. Nous nous rencontrâmes une ou deux fois sans parvenir sur certains points à un accord satisfaisant, sur quoi ils nous dirent adieu et s'en furent à Bruxelles consulter l'oracle, prendre l'avis du prince. Quant à moi, entre-temps, je me

rendis à Anvers où j'avais affaire.

Je reçus souvent pendant ce séjour, parmi d'autres visiteurs et bienvenu entre tous, Pierre Gilles. Né à Anvers, il y jouit d'un grand crédit et d'une situation en vue parmi ses concitoyens, digne de la plus élevée, car le savoir et le caractère de ce jeune homme sont également remarquables. Il est en effet plein de bonté et d'érudition, accueillant chacun libéralement, mais, lorsqu'il s'agit de ses amis, avec tant d'élan, d'affection, de fidélité, de sincère dévouement, qu'on trouverait peu d'hommes à lui comparer quant aux choses de l'amitié. Peu aussi ont sa modestie, son absence d'affectation, son bon sens naturel, autant de charme dans la conversation, autant d'esprit avec si peu de malice. Bref, la douceur de son entretien, l'agrément de sa conversation m'allégèrent grandement le regret de ma patrie, de mon foyer, de ma femme et de mes enfants. Et cependant mon désir de les revoir tournait à l'inquiétude, car j'étais parti depuis plus de quatre mois.

Je me trouvais un jour dans l'église Notre-Dame monument admirable et toujours plein de fidèles; j'avais assisté à la messe, et, l'office terminé, je m'apprêtais à rentrer à mon logis, quand je vis Pierre Gilles en conversation avec un étranger, un homme sur le retour de l'âge, au visage hâlé, à la barbe longue, un caban négligemment jeté sur l'épaule, sa figure et sa tenue me parurent celles d'un navigateur. Dès que Pierre m'aperçut, il vint à moi, me salua et, prévenant ma réponse, m'entraîna un peu à l'écart en désignant celui avec lequel je l'avais vu s'entretenir.

- Vous voyez, dit-il, cet homme ? Je me préparais à l'emmener tout droit chez vous.

- Il y eût été très bien venu, dis-je, recommandé par vous.

- Recommandé bien plutôt par lui-même, dit-il, dès que vous le connaîtrez. Il n'est personne sur la terre qui en ait aussi long à

raconter concernant les hommes et les terres inconnues ; et c'est là, je le sais, un sujet dont vous êtes des plus curieux.

- Eh bien, dis-je, je n'avais donc pas si mal deviné, car au premier regard, j'avais tenu cet homme pour un capitaine de vaisseau.

- En quoi vous étiez bien loin de la réalité, dit-il.

Car s'il a navigué ce ne fut pas comme Palinure, mais comme Ulysse, ou plutôt encore comme Platon.

Ce Raphaël en effet, car il s'appelle ainsi, et Hythlodée est son nom de famille, connaît assez bien le latin et très bien le grec, qu'il a étudié avec un soin plus particulier. Car il s'était voué à l'étude de la philosophie et il estimait que rien d'important n'existe en latin dans ce domaine, si ce n'est quelques morceaux de Sénèque et de Cicéron. Il a laissé à ses frères le patrimoine qui lui revenait dans son pays, le Portugal, et, désireux de voir le monde, s'est joint à Améric Vespuce pour les trois derniers de ses quatre voyages, dont on lit aujourd'hui la relation un peu partout. Il l'accompagna continuellement, si ce n'est qu'à la fin il ne revint pas avec lui. Améric l'autorisa, sur ses instances, à faire partie de ces Vingt-Quatre qui, au terme de la dernière expédition, furent laissés dans un château fort. Il y resta par vocation personnelle, en homme qui se soucie plutôt de courir le monde que de savoir où il sera enterré. Il répète volontiers : « A défaut d'urne funéraire, toute cendre a le ciel pour linceul » et « Pour aller vers les dieux, d'où que l'on parte, le chemin est le même ». Opinion qui lui aurait coûté cher si Dieu ne l'avait protégé.

Après le départ de Vespuce, il parcourut quantité de pays avec cinq de ses compagnons de la garnison. Une chance extraordinaire l'amena à Ceylan puis à Calcutta, où il n'eut pas de peine à trouver des vaisseaux portugais qui le ramenèrent, contre toute espérance, dans son pays.

Quand Pierre eut terminé son récit, je le

remerciai de son empressement à me ménager un entretien avec un homme dont il jugeait que la conversation me serait profitable. Je m'avançai vers Raphaël; nous nous saluâmes en échangeant les paroles qui conviennent à une première rencontre, puis nous entrâmes chez moi, où, dans le jardin, assis sur un banc de gazon, nous nous mîmes à causer.

Raphaël nous conta comment après le départ de Vespuce, lui-même et les compagnons qui étaient restés dans la forteresse se mirent à rencontrer les indigènes, à leur faire des cadeaux, au point d'avoir des relations non seulement pacifiques mais amicales avec eux et d'acquérir les bonnes grâces d'un prince dont j'ai oublié le nom et le pays. Grâce à sa libéralité, Raphaël et les siens furent largement pourvus de provisions et d'argent ainsi que d'un guide très sûr pour les conduire pendant le voyage qu'ils firent par eau sur des radeaux, sur terre en chariots, et pour les introduire auprès des autres princes qu'ils abordaient dûment recommandés. Après plusieurs jours de marche, ils avaient trouvé des bourgs, des villes, des États bien administrés et très peuplés.

De part et d'autre de la ligne équatoriale, sur une étendue à peu près égale à l'orbite que parcourt le soleil, s'étendent à vrai dire de vastes déserts grillés par une chaleur sans répit. Tout est là aride et stérile, régions affreuses et sauvages peuplées de fauves et de serpents, d'hommes aussi, mais féroces comme des bêtes et non moins dangereux. Mais, une fois cette zone dépassée, la nature retrouve peu à peu quelque douceur. Le ciel est moins impitoyable, le sol se couvre d'une douce verdure, les êtres vivants sont moins farouches. Enfin apparaissent des peuples, des villes, des bourgs, des relations continues, par terre et par mer, entre voisins et même entre pays très éloignés.

C'est ainsi que les six compagnons ont pu visiter ici ou là quantité de pays, car aucun navire n'était prêt à appareiller pour quelque destination que ce fût sans qu'on leur permît le plus volontiers du monde d'y monter. Les

premiers vaisseaux qu'ils virent avaient la carène plate, des voiles faites de papyrus cousu ou de verges de saule tressées, ailleurs de cuir. Ils trouvèrent ensuite des carènes arquées et des voiles de chanvre ; bref, des usages semblables aux nôtres. Les marins avaient l'expérience du ciel et de la mer. Mais Raphaël nous dit avoir gagné un grand prestige auprès d'eux en leur expliquant l'usage de l'aiguille aimantée, qu'ils ignoraient complètement jusque-là. C'est pourquoi ils ne se confiaient à la mer qu'avec une extrême prudence et ne s'y risquaient volontiers que pendant l'été. Guidés par la pierre magnétique, ils bravent à présent les hivers, sans crainte sinon sans danger, si bien qu'une chose dont ils auguraient de grands avantages risque de devenir, par leur imprudence, la cause de grands maux.

Ce que Raphaël nous a raconté avoir vu dans chaque région serait trop long à rapporter et en dehors du propos de ce présent ouvrage. Peut-être en parlerons-nous ailleurs, et notamment des choses qu'il est utile de ne pas ignorer, par exemple, en premier lieu, les sages institutions qu'il a observées chez des peuples vivant en sociétés civilisées. C'est sur ces questions que nous l'interrogeons le plus avidement et qu'il nous répondait le plus volontiers, sans s'attarder à nous décrire des monstres, qui sont tout ce qu'il y a de plus démodé. Des Scyllas et des Célènes et des Harpyes voraces, et des Les trygons cannibales et autres prodiges affreux du même genre, où n'en trouve-t-on pas ? Mais des hommes vivant en cités sagement réglées, voilà ce qu'on ne rencontre pas n'importe où.

Assurément, il a relevé parmi ces peuples inconnus beaucoup de coutumes absurdes, mais aussi d'autres, assez nombreuses, que l'on pourrait prendre comme modèles pour corriger des erreurs commises dans nos villes, nos pays, nos royaumes. Tout cela, je le répète, j'en parlerai ailleurs. Ma seule intention aujourd'hui

est de rapporter ce qu'il a dit des mœurs et des institutions des Utopiens ; je reproduirai toutefois la conversation qui nous a amenés à en faire mention.

Raphaël nous avait rappelé avec beaucoup de sagesse des erreurs commises chez nous ou ailleurs - nombreuses, certes, où que ce soit - mais aussi, ici et là, des mesures plus opportunes. Il possédait en effet les coutumes et les institutions de chaque pays comme s'il avait passé sa vie entière dans chacune des régions qu'il avait traversées. Pierre lui dit avec admiration :

- Je me demande vraiment, cher Raphaël, pourquoi vous ne vous attachez pas à la personne d'un roi. Il n'en est aucun, j'en suis sûr, qui ne vous accueillerait avec joie, car vous auriez de quoi le charmer par votre savoir, votre expérience des pays et des hommes, et vous pourriez aussi l'instruire par des exemples, le soutenir par votre jugement. Ce serait tout d'un coup servir excellemment vos propres intérêts et être d'un grand secours à tous ceux de votre entourage.

- En ce qui concerne ma famille, répondit-il, je n'ai guère à m'en soucier, car je crois avoir passablement accompli mon devoir envers elle. Les biens auxquels les autres hommes ne renoncent pas avant d'être vieux et malades et, même alors, de fort mauvais gré, et parce qu'ils ne sont plus capables de les conserver, je les ai distribués à mes parents et amis alors que j'étais en bonne santé, robuste et en pleine jeunesse. Ils doivent, je pense, se tenir satisfaits de ma libéralité sans exiger, sans s'attendre en plus, que j'aie, pour leur plaisir, me mettre en servage auprès des rois.

- Entendons-nous, dit Pierre. Je souhaitais vous voir rendre service aux rois et non vous mettre à leur service.

- Petite différence, répondit-il.

- Nommez-la comme vous voulez, dit

Pierre; je persiste à penser que ce serait le vrai moyen d'être utile au public, aux individus et de rendre votre propre condition plus heureuse.

- Plus heureuse, s'écria Raphaël, par un moyen en complet désaccord avec mon caractère ? je vis aujourd'hui à ma guise, ce qui, j'en suis sûr, est le lot de très peu d'hommes au pouvoir. Ceux qui briguent l'amitié des puissants sont du reste bien assez nombreux et la perte ne sera pas grande s'ils doivent se passer de moi et de quelques autres de mon espèce.

Je pris alors la parole.

- Il est bien évident, cher Raphaël, que vous n'êtes altéré ni de richesse, ni de puissance; un homme qui pense comme vous m'inspire, à moi, autant de respect que le plus grand seigneur. Il me semble toutefois que vous feriez une chose digne de vous, de votre esprit si noble, si vraiment philosophe, en acceptant, fût-ce au prix de quelque inconvénient personnel, d'utiliser votre intelligence et votre savoir-faire au bénéfice de la chose publique. Et vous ne pourriez le faire plus efficacement qu'en entrant dans le conseil de quelque grand prince, auquel, j'en suis sûr d'avance, vous donneriez des avis conformes à l'honneur et à la justice. Car c'est du prince que ruissent sur le peuple entier, comme d'une source intarissable, les biens et les maux. En vous est une science qui pourrait se passer de l'expérience, et une expérience qui pourrait se passer de la science, pour vous qualifier comme un éminent conseiller de n'importe quel roi.

- En quoi, mon cher More, vous vous trompez deux fois, dit-il, d'abord sur mon compte, ensuite sur la chose elle-même. je n'ai pas les lumières que vous m'attribuez; et je les aurais même et je sacrifierais mon repos que ce serait sans aucun profit pour l'État. Les princes en effet, la plupart sinon tous, concentrent leurs pensées sur les arts de la guerre (pour lesquels je n'ai et ne désire avoir aucune compétence) bien plus volontiers que sur les arts bienfaisants de la paix ; et ils s'intéressent beaucoup plus aux moyens, louables ou non, d'acquiescer de nouveaux

royaumes qu'à ceux de bien administrer leur héritage. D'autre part, parmi les membres des conseils royaux, tous ont assez de sagesse pour n'avoir nul besoin d'un avis étranger, ou du moins s'imaginent être assez sages pour pouvoir être sourds à l'avis d'autrui. Ce sont les opinions les plus sottes qui reçoivent leur acquiescement, leurs flatteries, pourvu que celui qui les présente soit au comble du crédit auprès du prince, lequel ils espèrent se rendre favorable par leur acquiescement. Chacun se complaît à ses propres idées, c'est la nature qui en a ainsi décidé. Le corbeau trouve ses petits charmants et la vue du jeune singe enchante ses parents.

Mais si, dans cette assemblée de gens jaloux ou vaniteux, quelqu'un vient alléguer, fruit de ses lectures, une mesure prise autrefois, ou dans un autre pays, ou encore ce qu'il a lui-même constaté à l'étranger, ses auditeurs se comportent exactement comme si toute leur réputation de sagesse était menacée, comme s'ils devaient être tenus désormais pour des sots s'ils ne trouvent aussitôt de quoi infirmer l'opinion d'autrui. Faute d'autre argument, ils recourent à celui-ci : « Ce que nous préconisons a eu l'approbation de nos ancêtres; nous ne pouvons rien faire de mieux que d'imiter leur sagesse. » Sur quoi ils se rasseyent comme si le problème avait été parfaitement résolu. Faut-il vraiment redouter de découvrir, sur un sujet quelconque, un homme plus avisé que ses aïeux, alors que c'est justement ce qu'ils ont fait de mieux que nous envoyons promener le plus tranquillement du monde, tandis que nous nous cramponnons, sous prétexte de tradition, à ce qui pourrait être amélioré. C'est sur des préjugés de ce genre, dictés par l'orgueil, la sottise et l'entêtement, que je suis tombé souvent et, une fois, en Angleterre.

- Quoi, dis-je, vous êtes venu chez nous ?

- Hé oui, dit-il, j'y ai passé quelques MOIS, peu après la bataille où les Anglais de l'Ouest révoltés contre le roi furent écrasés en une pitoyable défaite. J'ai contracté alors une grande dette de reconnaissance envers le révérend

John Morton, archevêque de Canterbury et cardinal, qui, à cette époque était également chancelier d'Angleterre; un homme, mon cher Pierre - car ce que je vais dire, More n'a pas à l'apprendre - digne de respect par sa sagesse et son caractère autant que par sa haute situation. C'était un homme de taille moyenne, ne paraissant pas son âge, déjà avancé; son visage inspirait le respect, non la crainte ; sa conversation était sans raideur, mais pleine de sérieux et de dignité. Il prenait parfois plaisir à aborder un solliciteur avec quelque rudesse, sans mauvaise intention, simplement pour mettre à l'épreuve son intelligence et sa présence d'esprit. Ces dons, qui étaient les siens, lui plaisaient, pourvu que ne s'y mêlât aucune insolence, et il les appréciait comme éminemment propres à la conduite des affaires. Son langage était net et précis. Il avait une grande connaissance du droit, une intelligence hors pair, une mémoire prodigieuse. Ces beaux dons naturels avaient été développés par l'étude et par l'exercice. Au moment de ma visite, le roi avait visiblement la plus grande confiance dans ses avis, sur lesquels l'État reposait largement. Il faut dire que dès sa première jeunesse, au sortir de l'école, il avait été envoyé à la cour, qu'il avait passé sa vie entière parmi les affaires les plus importantes et, secoué sans cesse par les vagues alternantes de la fortune, il avait acquis dans les plus grands dangers une connaissance des choses que l'on ne perd point facilement lorsqu'on l'a gagnée de la sorte.

J'étais par hasard à sa table le jour où s'y trouva aussi un laïque très ferré sur le droit anglais, lequel, à propos de je ne sais quoi, se mit à louer de tout son cœur l'inflexible justice que l'on exerçait chez vous à cette époque contre les voleurs ; on pouvait, disait-il, en voir ici et là vingt pendus ensemble à la même croix. Et il se demandait avec d'autant plus d'étonnement, alors que si peu échappaient au supplice, quel mauvais sort faisait qu'il y en eût tant à courir les rues. Je dis alors, car j'osais parler librement

en présence du cardinal :

- Cela n'a rien de surprenant. En effet, ce châtiment va au-delà du droit sans pour cela servir l'intérêt public. Il est en même temps trop cruel pour punir le vol et impuissant à l'empêcher. Un vol simple n'est pas un crime si grand qu'on doive le payer de la vie. D'autre part, aucune peine ne réussira à empêcher de voler ceux qui n'ont aucun autre moyen de se procurer de quoi vivre. Votre peuple et la plupart des autres me paraissent agir en cela comme ces mauvais maîtres qui s'occupent à battre leurs élèves plutôt qu'à les instruire. On décrète contre le voleur des peines dures et terribles alors qu'on ferait mieux de lui chercher des moyens de vivre, afin que personne ne soit dans la cruelle nécessité de voler d'abord et ensuite d'être pendu.

- Mais, dit l'autre, on y a suffisamment pourvu. Il y a des industries, il y a l'agriculture; ils pourraient y gagner leur vie, s'ils ne préféreraient pas être malhonnêtes.

- Vous n'échapperez pas ainsi, répondit-il. je ne parlerai même pas de ceux qui souvent reviennent mutilés des guerres civiles ou étrangères, comme ce fut le cas chez vous lors du soulèvement des Cornouailles et, peu auparavant, lors de la campagne de France, ayant donné leurs membres à l'État ou au roi.

Leur faiblesse ne leur permet plus d'exercer leur ancien métier; leur âge ne leur permet pas d'en apprendre un autre. Ceux-là, laissons-les de côté, puisque les guerres ne se rallument que par intervalles. Arrêtons-nous à ce qui arrive tous les jours.

Il existe une foule de nobles qui passent leur vie à ne rien faire, frelons nourris du labeur d'autrui, et qui, de plus, pour accroître leurs revenus, tondent jusqu'au vif les métayers de leurs terres. Ils ne conçoivent pas d'autre façon de faire des économies, prodigues pour tout le reste jusqu'à se réduire eux-mêmes à la mendicité. Ils traînent de plus avec eux des escortes de fainéants qui n'ont

jamais appris aucun métier capable de leur donner leur pain. Ces gens, si leur maître vient à mourir ou qu'eux-mêmes tombent malades, sont aussitôt mis à la porte. Car on accepte plus volontiers de nourrir des désœuvrés que des malades, sans compter que bien souvent l'héritier d'un domaine n'est pas tout de suite en état d'entretenir la maisonnée du défunt. En attendant, les pauvres diables sont vigoureusement affamés, à moins qu'ils ne rapinent vigoureusement. Que pourraient-ils faire d'autre ? Quand, à force de rouler çà et là ils ont peu à peu usé leurs vêtements et leur santé, qu'ils sont dégradés par la maladie et couverts de haillons, les nobles ne consentent plus à leur ouvrir la porte et les paysans ne s'y risquent pas, sachant fort bien que celui qui a été élevé mollement dans le luxe et l'abondance, qui ne sait manier que le sabre et le bouclier, regardant les autres du haut de ses grands airs et méprisant tout le monde, ne sera jamais capable de servir fidèlement un pauvre homme, avec le hoyau et la bêche, pour un maigre salaire et une pitance chichement mesurée.

A quoi l'autre répondit :

- Mais nous avons un intérêt primordial à tenir cette espèce au chaud. Qu'une guerre vienne à éclater, c'est dans ces gens-là que résident la force et la résistance de l'armée, car ils sont capables de bien plus de courage et d'héroïsme que les ouvriers et les paysans.

- Autant, dis-je, vaudrait soutenir que pour l'amour de la guerre nous devons tenir au chaud les voleurs, dont vous ne manquerez tant que vous aurez des soldats. Car si les brigands ne sont pas les moins courageux des soldats, les soldats ne sont pas les moins hardis des voleurs, tant les deux métiers sont joliment apparentés. Si cette détestable méthode est largement appliquée chez vous, elle ne vous est point propre. On la trouve presque partout.

En effet, un autre fléau, plus détestable encore, accable la France. Tout le territoire est rempli, encombré de soldats, même en temps de paix (si

cela peut s'appeler une paix), rassemblés par la même illusion qui vous fait nourrir ici tant de domestiques dans la fainéantise. Cette sagesse démente s' imagine que l'État assure son salut en entretenant une solide garnison composée principalement de vétérans, car ils n'ont aucune confiance dans les nouvelles recrues. Si bien que l'on cherchera des occasions de guerre rien que pour avoir des soldats exercés, et qu'on égorgera des hommes sans autre raison, comme dit spirituellement Salluste, que d'empêcher les bras et les courages de s'engourdir dans l'oisiveté.

Combien cependant il eut être dangereux de nourrir cette race de fauves, la France l'a appris à ses dépens; les Romains, les Carthaginois, les Syriens et bien d'autres peuples le prouvent par leur exemple, eux qui ont vu des armées levées et équipées par eux renverser le pouvoir, dévaster les champs et les villes chaque fois qu'elles en ont eu l'occasion. L'inutilité des troupes prêtes, les soldats français eux-mêmes la mettent en lumière : sévèrement entraînés depuis leur enfance, une fois mis en présence des vôtres qui venaient à peine d'être enrôlés, ils ont rarement pu se vanter de leur être supérieurs. je n'en dirai pas plus, craignant d'avoir l'air de flatter mes hôtes.

Et vos gens cependant, ni les ouvriers des villes, ni les paysans mal dégrossis de vos campagnes, ne passent pour redouter beaucoup les fainéants qui composent l'escorte des nobles, excepté toutefois ceux dont le corps est trop faible pour servir le courage, ceux aussi dont l'énergie est brisée par la misère. Des hommes par conséquent dont le corps est sain et robuste - car les nobles ne, daignent gâter que des individus choisis - et qui s'engourdissent à présent dans l'inaction ou s'énervent dans des travaux bons tout juste pour des femmes, ne risquent pas de perdre leur vigueur si on les prépare à la vie par des industries utiles, si on les exerce par des travaux d'hommes.

De quelque manière que les choses se présentent, je pense donc qu'un État n'a jamais aucun intérêt à nourrir en vue d'une guerre, que vous n'aurez que si vous le voulez bien, une foule

immense de gens de cette espèce, qui mettent la paix en danger. Et il faut tenir compte de la paix bien plus que de la guerre.

Toutefois, je n'ai pas dit l'unique raison qui oblige les gens à voler. Il en existe une autre, qui vous est, ce me semble, plus particulière.

- Quelle est-elle ? demanda le cardinal.

- Vos moutons, dis-je. Normalement si doux, si faciles à nourrir de peu de chose, les voici devenus, me dit-on, si voraces, si féroces, qu'ils dévorent jusqu'aux hommes, qu'ils ravagent et dépeuplent les champs, les fermes, les villages. En effet, dans toutes les régions du royaume où l'on trouve la laine la plus fine, et par conséquent la plus chère, les nobles et les riches, sans parler de quelques abbés, saints personnages, non contents de vivre largement et paresseusement des revenus et rentrées annuelles que la terre assurait à leurs ancêtres, sans rien faire pour la communauté (en lui nuisant, devrait-on dire), ne laissent plus aucune place à la culture, démolissent les fermes, détruisent les villages, clôturant toute la terre en pâturages fermés, ne laissant subsister que l'église, de laquelle ils feront une étable pour leurs moutons. Et, comme si chez vous les terrains de chasse et les parcs ne prenaient pas une part suffisante du territoire, ces hommes de bien transforment en désert des lieux occupés jusqu'alors par des habitations et des cultures.

Ainsi donc, afin qu'un seul goinfre à l'appétit insatiable, redoutable fléau pour sa patrie, puisse entourer d'une seule clôture quelques milliers d'arpents d'un seul tenant, des fermiers seront chassés de chez eux, souvent dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, circonvenus par des tromperies, ou contraints par des actes de violence. A moins qu'à force de tracasseries on ne les amène par la lassitude à vendre leurs biens. Le résultat est le même. Ils partent misérablement, hommes, femmes, couples, orphelins, veuves, parents avec de petits enfants, toute une maisonnée plus nombreuse que riche,

alors que la terre a besoin de beaucoup de travailleurs. Ils s'en vont, dis-je, loin du foyer familial où ils avaient leurs habitudes ; et ils ne trouvent aucun endroit où se fixer. Tout leur mobilier, qui ne vaudrait pas grand-chose, même s'ils pouvaient attendre un acheteur, ils le donnent pour presque rien le jour où ils sont obligés de le vendre. Ils auront bientôt épuisé ce peu d'argent au cours de leur errance; alors, que peuvent-ils faire d'autre que de voler et d'être pendus conformément à la justice, ou d'aller en mendiant à l'aventure? Dans ce dernier cas du reste, ils seront jetés en prison comme vagabonds, parce qu'ils vont et viennent sans rien faire, personne n'acceptant de les payer pour le travail qu'ils offrent de tout leur cœur. En effet, le labeur des champs, dont ils possèdent la routine, a cessé d'être pratiqué là où l'on a cessé de semer. Un seul berger, un seul bouvier suffisent pour une terre livrée en pâture aux troupeaux qui, lorsqu'elle était ensemencée et cultivée, réclamait beaucoup de bras.

C'est ce qui fait que le prix du blé augmente en beaucoup de régions. Même la laine renchérit à tel point que les petites gens, qui chez vous avaient coutume de la tisser, sont hors d'état d'en acheter, ce qui a fait plus de chômeurs encore. Car après que l'on eut étendu les pâtures, une épizootie emporta quantité de moutons, comme si Dieu avait voulu châtier la cupidité en déchaînant contre les bêtes un fléau qui se serait plus justement abattu sur leurs propriétaires. Du reste, même si le nombre des moutons augmente, les prix cependant ne baissent pas. En effet, si l'on ne peut parler de monopole là où il y a plus d'un vendeur, la laine constitue du moins un oligopole. Elle est entre les mains de quelques hommes très riches que ne presse aucune nécessité de vendre avant le moment où ils en ont envie. Et ils n'en ont pas envie avant que les prix soient à leur convenance.

C'est pour la même raison que les autres espèces de bétail se vendent également cher, d'autant

plus que, les fermes étant détruites et l'agriculture en décadence, il ne reste personne qui puisse faire de l'élevage. Ces riches qui élèvent des moutons ne se soucient pas de faire multiplier les autres espèces. Ils achètent ailleurs, à bon compte, des bêtes maigres, les engraisent dans leurs pâturages et les revendent cher. C'est pourquoi, à mon avis, l'on n'a pas encore ressenti tout l'inconvénient de cette situation. Les propriétaires jusqu'à présent ne créent de renchérissement que là où ils vendent. Mais dès que, pendant un certain temps, le rythme des ventes aura été plus rapide que celui des naissances, les réserves qu'ils accaparent iront s'épuisant peu à peu et l'on ne pourra éviter une terrible pénurie.

Si bien que l'avidité sans scrupule d'une minorité de citoyens transforme en une calamité ce qui paraissait être l'élément majeur de la prospérité de votre île. Car c'est la cherté de la vie qui amène chaque maître de maison à congédier le plus possible de ses domestiques et à les envoyer - où ? je vous le demande, sinon à la mendicité ou bien, ce que des cœurs magnanimes accepteront plus volontiers, au brigandage.

Ce n'est pas tout. Cette lamentable misère se double fâcheusement du goût de la dépense. Et chez les valets des nobles, et chez les ouvriers, et presque autant chez les paysans, bref dans toutes les classes, on constate une recherche inconnue jusqu'ici en ce qui concerne les vêtements et la table. La taverne, le mauvais lieu, le bordel, et cet autre bordel qu'est le débit de vin ou de bière, ensuite tant de jeux détestables, les jetons, les cartes, les dés, la balle, la boule, le disque; tous expédient leurs dévots, après leur avoir en un clin d'œil avalé leur argent, se faire brigands où ils pourront.

Débarrassez-vous de ces maux dont vous périssez; décrétez que ceux qui ont ruiné des fermes ou des villages les rebâtissent ou les vendent à des gens décidés à les restaurer et à rebâtir sur le terrain. Mettez une limite aux achats en masse des grands et à leur droit d'exercer une sorte de monopole. Qu'il y ait

moins de gens qui vivent à ne rien faire. Qu'on revienne au travail de la laine, afin qu'une industrie honnête soit capable d'occuper utilement cette masse oisive, ceux dont la misère a déjà fait des voleurs et ceux qui ne sont encore à présent que des valets aux bras croisés. Car les uns et les autres, n'en doutez pas, voleront tôt ou tard. Si vous ne remédiez à ces maux-là, c'est en vain que vous vanterez votre façon de réprimer le vol. Elle est plus spacieuse qu'elle n'est équitable ou efficace. En effet, vous laissez donner le plus mauvais pli et gâter peu à peu les caractères depuis la petite enfance, et vous punissez des adultes pour des crimes dont ils portent dès leurs premières années la promesse assurée. Que faites-vous d'autre, je vous le demande, que de fabriquer vous-mêmes les voleurs que vous pendez ensuite?

Tandis que je parlais ainsi le juriconsulte avait préparé sa réplique, avec l'intention de suivre le fameux usage des disputeurs qui sont plus habiles à répéter qu'à répondre, car leur point fort est la mémoire.

- Vous avez, dit-il, fort bien parlé, du moins pour un étranger qui parle par oui-dire plutôt que par expérience personnelle, comme je vais vous le montrer en peu de mots. je vais d'abord reprendre en suivant ce que vous venez de dire, vous montrer ensuite les points sur lesquels votre ignorance des choses de chez nous vous a induit en erreur ; le réfuterai enfin l'ensemble de vos conclusions et je les réduirai à rien. Pour commencer la réplique promise à partir du début, il me semble que sur quatre points vous...

- Silence, dit le cardinal. Un homme qui débute de la sorte ne répondra pas brièvement. Aussi vous dispensons-nous présentement de la peine de répondre, en vous la réservant tout entière pour votre première rencontre que je voudrais fixer à demain, si rien n'empêche ni vous ni notre ami Raphaël. D'ici là, cher Raphaël, J'aimerais entendre de vous pourquoi vous estimez qu'il ne faut pas punir le vol de la peine capitale et quelle autre peine vous proposez

comme plus conforme à l'intérêt public. Car vous ne pensez évidemment pas qu'on puisse le tolérer. Or, si tant de gens ne pensent qu'à voler à présent qu'ils risquent la mort, quelle autorité, quelle terreur retiendra les malfaiteurs une fois qu'ils seront sûrs d'avoir la vie sauve ? N'interpréteront-ils pas l'adoucissement de la peine comme une récompense, une invitation à mal faire ?

- Je crois simplement, mon révérend père, qu'il est de toute iniquité d'enlever la vie à un homme parce qu'il a enlevé de l'argent. Car tous les biens que l'on peut posséder ne sauraient, mis ensemble, équivaloir à la vie humaine. Le supplice compense, dira-t-on, non la somme dérobée, mais l'outrage fait à la justice, la violation des lois. N'est-ce pas là précisément ce « droit suprême » qui est une « suprême injustice » ? Il ne faut pas considérer comme de bonnes lois des mesures semblables à celles de Manlius, où l'épée est levée dès la plus minime infraction, ni davantage ces raffinements des stoïciens qui estiment toutes les fautes égales et ne font aucune différence entre celui qui a tué un homme et celui qui a volé un écu, fautes entre lesquelles il n'y a ni ressemblance ni parenté, si l'équité n'est pas un vain mot. Dieu a interdit de tuer, et nous hésitons si peu à tuer pour un peu d'argent dérobé ! Si l'on interprète la loi divine en admettant que l'interdiction est suspendue lorsqu'une loi humaine parle en sens contraire, qu'est-ce qui empêchera les hommes, par un raisonnement tout semblable, de se mettre d'accord pour fixer les conditions où il sera permis de pratiquer la débauche, l'adultère, le parjure ? Alors que Dieu a retiré à l'homme tout droit sur la vie d'autrui et même sur la sienne propre, les hommes pourraient convenir entre eux des circonstances autorisant des mises à mort réciproques ? Exemptés de la loi divine, alors que Dieu n'y a prévu aucune exception, les contractants enverraient à la mort ceux qu'un jugement humain y aura condamnés ? Cela ne revient-il pas à affirmer que ce commandement

de Dieu aura exactement la validité que lui laissera la justice humaine ? Que, d'après le même principe, les hommes peuvent décider à propos de toutes choses dans quelle mesure il convient d'observer les préceptes divins ? J'ajoute que la loi mosaïque, toute dure et impitoyable qu'elle est - conçue pour des esclaves, et pour des esclaves obstinés - punissait le vol d'une amende, non de la mort. N'allons pas nous imaginer que Dieu, dans sa nouvelle loi, loi de clémence édictée par un père pour ses fils, ait pu nous donner le droit d'être plus sévères.

Voilà mes arguments contre la légitimité de la peine. Combien absurde, combien même dangereux il est pour l'État d'infliger le même châtiment au voleur et au meurtrier, il n'est, je pense, personne qui l'ignore. Si le voleur en effet envisage d'être traité exactement de la même façon, qu'il soit convaincu de vol ou, par surcroît, d'assassinat, cette seule pensée l'induit à tuer celui qu'il avait d'abord simplement l'intention de dépouiller. Car, s'il est pris, il n'encourt pas un risque plus grand et, de plus, le meurtre lui donne plus de tranquillité et une chance supplémentaire de s'échapper, le témoin du délit ayant été supprimé. Et voilà comment, en nous attachant à terroriser les voleurs, nous les encourageons à tuer les braves gens.

On me demandera, comme on le fait toujours, de désigner une sanction plus opportune. Ce qui serait plus difficile, à mon avis, serait d'en trouver une pire. Pourquoi mettre en doute l'efficacité du système qui, nous le savons, a été longtemps approuvé des Romains, gens qui eurent comme personne la science du gouvernement ? Ceux qui étaient convaincus de grands crimes, ils les envoyaient aux carrières et aux mines, condamnés aux chaînes à Perpétuité.

À vrai dire, aucune réglementation dans aucun pays ne me paraît sur ce point recommandable à l'égal de celle que j'ai consignée tandis que je voyageais en Perse, chez ces gens qu'on appelle les Polyérites. Leur pays est important, bien

gouverné, libre et autonome, si ce n'est qu'il acquitte un tribut annuel au roi des Perses. Comme il est éloigné de la mer, presque renfermé dans ses montagnes, et qu'une terre abondante en produits de toutes sortes satisfait à tous leurs besoins, ils voyagent rarement hors de chez eux et voient venir peu d'étrangers. Une vieille tradition les détourne de chercher à étendre leurs frontières, que les montagnes d'une part et, d'autre part, le tribut qu'ils payent au monarque suffisent à garantir contre toute menace. Libres de toute charge militaire, ce qui leur fait perdre en prestige ce qu'ils gagnent en bonheur, ils sont heureux, faute d'être célèbres; je doute que leur nom soit connu en dehors de leur voisinage immédiat.

Eh bien, ceux qui chez eux sont convaincus de vol restituent l'objet dérobé à son propriétaire et non, comme cela se fait le plus souvent ailleurs, au prince, car ils estiment que celui-ci n'y a pas plus droit que le voleur lui-même. Si l'objet a cessé d'exister, les biens du voleur sont réalisés, la valeur est restituée, le surplus est laissé à la femme et aux enfants. Quant aux voleurs, ils sont condamnés aux travaux forcés.

Si le vol a été commis sans circonstances aggravantes, ils ne sont pas enfermés dans une prison ni chargés d'entraves. Ils s'occupent librement des entreprises publiques. S'ils bouddent à la besogne et se montrent paresseux, on ne les jette pas dans les chaînes, on recourt au fouet pour les stimuler. Ceux qui se donnent bravement de la peine n'ont à craindre aucun mauvais traitement. C'est pour la nuit seulement qu'après un appel nominal on les enferme dans leurs dortoirs. S'ils n'étaient astreints à un labeur continu, leur vie n'aurait rien de pénible. Ils sont en effet convenablement nourris : ceux qui travaillent pour l'État, par le trésor, de façon différente selon les endroits. Leur entretien en effet est parfois assuré par l'aumône, et cette ressource, encore qu'incertaine, est la plus abondante de toutes, tant ce peuple est charitable. Ailleurs, un crédit spécial leur est affecté, ou, encore, un impôt est frappé par tête à leur profit. Il arrive aussi qu'ils ne travaillent pas

pour l'État ; un homme privé qui a besoin d'un ouvrier peut embaucher un condamné sur la place publique, pour un salaire fixé, un peu moins élevé que ne serait celui d'un ouvrier libre. De plus, il est permis de fouetter les esclaves paresseux. Jamais de la sorte ils ne manquent de travail et, en plus de son entretien, chacun rapporte quelque chose au trésor public.

Leurs vêtements sont d'une couleur déterminée qu'ils portent tous et personne en dehors d'eux; leurs cheveux ne sont pas rasés, mais un peu raccourcis au-dessus des oreilles dont l'une est marquée d'une échancrure. Leurs amis peuvent leur donner à manger et à boire, et aussi des vêtements de leur couleur particulière. Mais un cadeau d'argent vaudrait la peine capitale à celui qui le donnerait et à celui qui l'accepterait. Un homme libre courrait le même risque s'il recevait de l'argent d'un condamné, et un esclave - c'est ainsi qu'on les désigne - s'il touchait à des armes.

Les esclaves portent dans chaque province un insigne particulier; il leur est interdit sous peine de mort de s'en dépouiller, comme aussi d'être découverts en dehors des limites de leur province ou d'entrer en conversation avec un esclave d'une autre province. Préparer une évasion comporte le même danger que la fuite elle-même. Un esclave qui intervient comme complice dans un plan de ce genre sera mis à mort; un homme libre y perdra la liberté. Des récompenses au contraire ont été fixées pour le dénonciateur; de l'argent pour l'homme libre, la liberté pour l'esclave ; pour l'un et l'autre, le pardon et l'impunité. Car on veut qu'il soit moins dangereux de se repentir d'un projet coupable que de le mettre à exécution.

C'est ainsi que la loi règle ce problème : on voit aussitôt combien elle est tout ensemble humaine et opportune. Elle sévit pour empêcher les actes tout en sauvant les hommes, qu'elle traite de telle sorte qu'ils soient forcés de se bien conduire et qu'ils aient tout le reste de leur vie pour réparer le mal qu'ils ont commis.

On redoute si peu au surplus de les voir retomber dans leurs errements passés qu'un voyageur au

moment de son départ ne se confie à aucun guide plus volontiers qu'à des esclaves, qui seront remplacés par d'autres à la frontière de chaque province. Ces hommes en effet sont dans les conditions les plus fâcheuses pour accomplir un brigandage : pas d'armes dans les mains, de l'argent suffirait à les dénoncer comme voleurs; un châtiment tout prêt pour celui qui se ferait prendre; aucune possibilité d'évasion où que ce soit. Comment un fuyard se dissimulerait-il quand son vêtement diffère par toutes ses pièces de celui des autres ? A moins qu'il ne s'échappe tout nu, et même alors il serait trahi par son oreille mutilée. Mais ne pourraient-ils tous ensemble comploter dangereusement contre l'État ? Comme si un groupe de compagnons pouvait avoir la moindre espérance de succès sans avoir préalablement sondé et pressenti, dans plusieurs autres provinces, les collectivités d'esclaves ? Et celles-ci sont si loin de pouvoir se conjurer qu'il est interdit à leurs membres de se rencontrer, de se parler, de se saluer. Et ils iraient confier leurs projets à leur entourage, lequel, ils le savent, serait en péril s'il garde le silence, recevrait des avantages s'il les dénonce ? Chacun en revanche, s'il est docile et patient, s'il donne l'espoir d'un amendement à venir, peut espérer retrouver un jour la liberté, car il ne se passe pas d'année que quelques condamnés ne doivent leur réhabilitation à leur bonne conduite.

J'ajoutai encore que je ne voyais aucune raison pourquoi cette méthode ne serait pas appliquée en Angleterre, avec bien plus de profit que le châtiment tant prôné par le jurisconsulte. Celui-ci répondit :

- Jamais rien de tel ne pourrait être instauré en Angleterre sans mettre l'État dans le plus grand danger.

En disant ces mots, il secouait la tête et pinçait les lèvres, avant de se confiner dans le silence. Et tous les assistants d'applaudir. Le cardinal dit cependant :

- Il n'est pas facile, avant d'en avoir fait

l'expérience, de savoir si une mesure sera profitable ou néfaste. Le prince toutefois, après avoir prononcé la condamnation à mort, pourrait ordonner de différer l'exécution et mettre un tel règlement à l'essai, après avoir suspendu le privilège des lieux d'asile. Si la tentative donnait de bons résultats, on ferait sagement d'adopter la méthode. Dans le cas contraire, la sentence serait exécutée sans plus de dommage pour la justice que si elle n'avait pas été différée, sans risque non plus pour la sûreté de l'État. Ce qui me paraît certain en tout cas, c'est que l'on pourrait utilement traiter de cette manière les vagabonds contre lesquels jusqu'à présent on a pris quantité de lois sans arriver à rien qui vaille.

Le cardinal n'avait pas plutôt prononcé ce jugement qui, formulé par moi, avait été accueilli par un mépris général, que tous se mirent à le louer à l'envi, notamment en ce qui concerne les vagabonds, parce que l'addition était de lui. Ce qui suivit, je ferais peut-être mieux de le passer sous silence, car ce fut une bouffonnerie. Je la raconterai néanmoins, car elle n'était pas mauvaise, ni sans rapport avec notre sujet.

Il y avait là un parasite qui semblait vouloir jouer le rôle d'un fou, mais en s'y prenant de telle sorte que l'on riait de lui plutôt que de ses plaisanteries, tant celles-ci faisaient long feu. Parfois cependant il disait des choses qui n'étaient point sottes, pour confirmer l'adage : « A force de jeter les dés, on finit par avoir le double-six. » Quelqu'un de la compagnie fit remarquer que j'avais réglé le sort des voleurs, que le cardinal avait pensé aux vagabonds, qu'il ne restait donc plus qu'à s'occuper officiellement de ceux que la maladie ou la vieillesse jettent dans l'indigence et rendent incapables de tout travail qui les puisse nourrir

- Laissez-moi faire, dit le parasite. J'aurai bientôt trouvé le bon remède. C'est une espèce de gens que je souhaite ardemment expédier là où je sois sûr de ne pas les voir. Ils m'importunent trop souvent en me demandant

l'aumône avec des pleurnicheries et des lamentations, sans toutefois que tant d'incantations aient jamais pu m'arracher un sou. De deux choses l'une : ou bien je n'ai rien à donner, ou bien je n'en ai pas envie. Aussi maintenant commence-t-on à me connaître. Les pauvres ne perdent plus leur temps. Quand ils me voient Passer, ils s'écartent sans rien dire, sachant qu'il n'y a rien à espérer de moi, pas plus, par Dieu, que si j'étais un prêtre. Tous ces mendiants, je propose, moi, que l'on vote une loi pour les répartir parmi les couvents bénédictins et qu'ils y deviennent les frères lais, comme on dit. Les femmes, j'ordonne qu'elles deviennent des nonnes.

Le cardinal sourit, trouvant la plaisanterie bonne; les autres approuvèrent comme si l'autre parlait sérieusement.

Un frère, un théologien, rit tellement de ce qui venait d'être dit contre les prêtres et les moines qu'il entra dans le jeu, alors qu'en général il était sérieux à en paraître sinistre.

- Tu n'en as pas fini avec les mendiants, dit-il, avant d'avoir réglé notre sort à nous les moines.

- Mais il est tout réglé, dit le parasite. Le cardinal y a fort bien pourvu lorsqu'il a décidé de mettre les vagabonds sous clef et de les obliger à travailler. Vous êtes les pires vagabonds du monde.

Sur quoi tous consultèrent le cardinal du regard et, voyant qu'il ne protestait pas, se mirent à rire de tout leur cœur, à l'exception du frère. Aspergé de ce vinaigre, celui-ci, et je ne m'en étonne pas, fut pris d'une telle indignation, d'une telle fièvre qu'il ne put retenir ses injures. Il traita l'autre de fripon, de calomniateur, de diffamateur, de fils de perdition, le tout mêlé de menaces terribles tirées de l'Écriture Sainte.

Le bouffon alors commença à bouffonner pour de bon, et il était là sur son terrain.

- Ne vous fâchez pas, mon bon frère, dit-il, car il est écrit : C'est dans la patience que vous posséderez vos âmes.

A quoi le frère, je reproduis ses propres termes, répliqua :

- Je ne me fâche pas, gibier de potence, ou, si je le fais, c'est sans pécher, car le Psalmiste a dit : Mettez-vous en colère et ne péchez pas.

Comme le cardinal exhortait doucement le frère à se calmer :

- Mais, seigneur, dit-il, je ne parle ainsi que par piété et par zèle, comme c'est mon devoir. Car les saints ont toujours été remplis d'un zèle pieux. C'est pourquoi il est dit : Mon zèle pour ta maison m'a dévoré. Et l'on chante à l'église :

Ceux qui se moquent d'Elisée tandis qu'il va vers la maison de Dieu, sentent le zèle de ce chauve.

De même peut-être ce moqueur, ce bouffon, ce ribaud, va sentir le mien.

- Vous agissez probablement dans une bonne intention, dit le cardinal, mais vous agiriez, je pense, plus pieusement peut-être, plus sagement à coup sûr, en évitant un combat ridicule avec un fou ridicule.

- Ma conduite, monseigneur, ne saurait être plus sage, car Salomon, le sage des sages, a dit lui-même : Réponds au fou conformément à sa folle, et c'est ce que je ferai en lui montrant le fossé où il tombera, s'il n'y prend bien garde. Car si des moqueurs en grand nombre ont éprouvé le zèle d'un seul chauve, Elisée, combien davantage ce seul railleur éprouvera-t-il le zèle de tous nos frères parmi lesquels les chauves sont si nombreux ? Sans compter que nous avons une bulle pontificale qui excommunie tous ceux qui se moquent de nous.

Voyant qu'on n'en finirait pas, le cardinal renvoya d'un signe le parasite et détournait sagement la conversation vers un autre sujet. Bientôt après, il se leva de table pour aller recevoir des gens qui avaient des requêtes à lui présenter et il nous congédia.

De quel long discours je vous ai accablé, mon cher More! J'en éprouverais quelque confusion si vous ne me l'aviez demandé avec insistance et si

vous ne m'aviez écouté avec l'air de souhaiter que je n'omette rien de cet entretien. J'aurais dû le resserrer davantage, mais il me fallait bien le rapporter entièrement si je voulais vous permettre d'apprécier le jugement de ceux qui avaient méprisé une opinion quand c'était moi qui l'avais formulée et qui, en un tournemain, furent unanimes à l'approuver parce que le cardinal ne l'avait pas rejetée, si empressés à être de son avis qu'ils furent tout sourire pour les inventions de son parasite, prêts à prendre au sérieux ce que le maître acceptait comme une plaisanterie. Mesurez par là le crédit que mes conseils trouveraient à la Cour.

- Vraiment, cher Raphaël, dis-je, vous m'avez donné bien du plaisir, si juste et si amusant à la fois était tout ce que vous avez dit. J'ai eu de plus l'impression de retrouver à la fois ma patrie et, d'une certaine façon, mon enfance, par l'agréable évocation de ce grand cardinal, à la cour duquel j'ai été élevé. Ce haut souvenir que vous gardez de lui, vous ne pouvez imaginer, mon cher Raphaël, combien il vous rend encore plus cher à mes yeux, alors que vous l'étiez déjà éminemment. Et cependant je n'arrive pas à changer d'avis. Je suis convaincu que, si vous vous persuadiez de dominer votre horreur pour les cours, vous pourriez par vos conseils être des plus utiles à la chose publique. C'est par conséquent un devoir primordial pour l'homme de bien que vous êtes. En effet, votre cher Platon estime que les États n'ont chance d'être heureux que si les philosophes sont rois ou si les rois se mettent à philosopher. Combien s'éloigne ce bonheur si les philosophes ne daignent même pas donner aux rois leurs avis ?

- Ils ne seraient pas égoïstes, dit-il, au point de s'y refuser (et beaucoup ont prouvé leur bonne volonté par leurs ouvrages), si les détenteurs du pouvoir étaient enclins à écouter de bons conseils. Mais Platon a vu juste : si les rois en personne ne sont pas philosophes, jamais

ils ne se rangeront aux leçons des philosophes, imbus qu'ils sont depuis l'enfance d'idées fausses et profondément empoisonnés par elles. Lui-même en a fait l'expérience à la cour de Denys. Et moi, si je proposais à un roi, quel qu'il soit, des mesures saines, si je tentais d'arracher de son cœur la pernicieuse semence jetée par les mauvais conseillers, ne comprenez-vous pas que je serais aussitôt en situation d'être chassé sur-le-champ ou traité comme un bouffon ?

Imaginez que je me trouve chez le roi de France, siégeant dans son Conseil. En une séance ultra-secrète, que préside le roi lui-même au milieu du cercle de ses sages, on discute dans le moindre détail les moyens et ruses pour garder Milan, pour retenir Naples qui se dérobe, renverser et soumettre l'Italie entière ; puis pour annexer la Flandre, le Brabant, enfin toute la Bourgogne, ainsi que les pays que depuis longtemps il envahit en pensée.

L'un lui conseille de conclure avec Venise un traité qu'il respectera aussi longtemps qu'il y trouvera avantage, de se mettre en confiance avec la république, de déposer même chez elle une partie du butin, pour l'y reprendre aussitôt obtenu le succès désiré. Un autre conseille d'engager des soldats allemands, de faire miroiter de l'argent aux yeux des Suisses; un autre encore, de se rendre propice ce dieu irrité qu'est la majesté impériale en apportant à son autel une offrande en or. Un autre veut qu'il se réconcilie avec le roi d'Aragon et lui cède le royaume de Navarre, sur lequel il n'a aucun droit, comme promesse et gage de paix. Un autre estime qu'il fait bien de s'attacher le prince de Castille par l'espoir d'une alliance et de gagner quelques seigneurs de sa cour en leur payant régulièrement une pension.

On en vient alors au nœud de la question : quelles dispositions prendre à l'égard de l'Angleterre ? En tout cas, faire la paix avec elle et resserrer par des liens solides une alliance qui reste toujours fragile; traiter d'amis ceux que l'on

surveillera cependant comme des ennemis ; garder les Écossais en réserve, prêts à être lâchés au premier mouvement des Anglais; et pour cela, avoir au chaud, en grand secret - car les traités interdisent de le faire ouvertement - quelque noble en exil qui ait des prétentions à la couronne, afin de tenir le prince en respect.

A ce moment, dis-je, tandis qu'on prépare de tels bouleversements, alors que tant d'hommes distingués rivalisent d'ingéniosité pour préparer la guerre, moi, un homme de rien, je me lèverais avec le conseil d'amener les voiles, de renoncer à l'Italie et de rester au foyer, le seul royaume de France étant presque trop grand pour qu'un homme puisse bien l'administrer, sans que son roi songe encore à s'annexer d'autres territoires, et je proposerais en exemple la décision des Achoriens, un peuple qui habite au sud-est de l'île d'Utopie.

Les Achoriens, dirais-je, avaient lutté jadis pour conquérir à leur roi un royaume qu'il prétendait lui revenir par droit de naissance, en vertu d'un mariage ancien. Arrivés à leurs fins, ils constatèrent que la possession leur donnait autant de mal que la conquête; que les germes de rébellion interne et de guerre étrangère se multipliaient à la fois à l'intérieur du peuple annexé et contre lui; qu'ils devaient perpétuellement être en alerte et se battre, soit pour leurs nouveaux sujets soit contre eux; que l'armée ne pouvait jamais être licenciée; qu'entre-temps leur propre pays était mis au pillage; que l'argent fuyait à l'étranger; qu'ils payaient de leur sang la vanité d'un seul; que la paix n'en était pas plus assurée; que la guerre, chez eux, corrompait les mœurs; que le goût du brigandage se répandait partout; que l'habitude de tuer poussait à toutes les audaces ; que les lois étaient méprisées : tout cela parce que l'attention du roi, partagée entre ses deux royaumes, s'appliquait insuffisamment à chacun d'eux. Lorsqu'ils virent qu'il n'y avait pas d'autre remède, ils prirent enfin un parti et donnèrent courtoisement le choix à leur roi : qu'il garde un des deux pays à sa convenance, car il n'était pas possible de les conserver tous les deux, eux-mêmes étant déjà trop nombreux pour être gouvernés par une

moitié de roi. Personne n'aimerait avoir un muletier qu'il dût partager avec son voisin. Ce bon roi fut donc forcé de remettre son nouveau royaume à un de ses amis, qui fut chassé peu après, et de se contenter du premier.

Si je montrais ensuite que toutes ces ambitions belliqueuses bouleversent les nations, vident les trésors, détruisent les peuples et n'aboutissent, en dépit de quelque succès, à aucun résultat : que le roi s'attache donc au royaume légué par ses ancêtres, qu'il l'embellisse de son mieux et le rende le plus florissant possible; qu'il aime son peuple et s'en fasse aimer; qu'il vive au milieu des siens; qu'il les gouverne avec douceur et laisse en paix les pays étrangers, étant donné que son domaine actuel est dès à présent assez et trop étendu pour lui - de quelle humeur, mon cher More, pensez-vous que ce discours serait écouté ?

- D'assez mauvaise humeur, répondis-je.

- Continuons. Supposons qu'un roi soit occupé à étudier avec ses ministres de savants moyens d'accumuler des trésors.

Le premier lui conseille d'augmenter la valeur fictive de la monnaie pour les paiements qu'il doit faire, mais de l'abaisser abusivement pour les sujets qui s'acquittent de leurs impôts, afin de payer davantage avec peu d'argent et de trop recevoir.

Un autre lui conseille de faire des préparatifs de guerre, bon prétexte pour réclamer des aides, puis de conclure la paix avec toutes sortes de cérémonies religieuses, afin d'éblouir le petit peuple par le spectacle d'un prince pieux qui redoute de verser le sang.

Un autre lui suggère de remettre en vigueur des lois tombées en désuétude : comme personne ne s'en souvient plus, tout le monde les transgressera. Que le roi fasse rentrer les amendes: pas de revenu plus abondant et plus honorable, puisqu'il porte le masque de la justice.

Un autre propose d'introduire, sous de fortes peines d'argent, une foule de prohibitions nouvelles, la plupart en faveur du peuple, puis de vendre des dispenses à ceux que gêne

l'interdiction. Le peuple lui en sera reconnaissant et lui-même fera double recette. Car il recevra d'une main les amendes de ceux qui, par cupidité, enfreindront la loi, et de l'autre, le rachat des dispenses. Plus celui-ci sera élevé, plus il témoignera en faveur d'un bon roi, qui n'accorde rien aux intérêts privés contre le bien public, sinon à contrecoeur, c'est pourquoi il exige que l'on y mette le prix.

Un autre conseil de gagner les juges afin qu'ils tranchent n'importe quel cas au bénéfice du roi; que, pour plus de sûreté, il les fasse venir au palais afin qu'ils discutent en sa présence les affaires de la couronne. Nulle cause de la sorte ne sera si évidemment injuste que l'un d'eux, devant lui, soit par amour de la contradiction, soit par désir de présenter une opinion singulière, soit pour lui faire sa cour, ne trouve quelque fissure par où une fausse interprétation puisse se glisser. Tandis qu'une question claire comme le jour est discutée de la sorte par des juges aux opinions divergentes et que la vérité est mise en doute, une perche est tendue au roi pour lui permettre d'interpréter le droit à son avantage personnel. Les autres acquiesceront par embarras ou par crainte, et le tribunal enfin prononcera la sentence sans hésitation. Car celui qui décide en faveur du prince se sent toujours couvert, puisqu'il lui suffit d'alléguer, ou bien la lettre de la loi, ou bien quelque texte habilement interprété ou, à défaut de tout cela, ce qui pèse plus lourd que toutes les lois du monde dans l'esprit de ces hommes scrupuleux, l'indiscutable privilège royal. Et tous seront d'accord pour dire avec Crassus qu'aucun trésor n'est assez abondant pour un prince qui doit nourrir une armée; qu'un roi ne peut rien faire d'injuste alors même qu'il le voudrait, étant donné que tout ce que chacun possède est à lui et jusqu'aux personnes mêmes, un sujet en fait n'ayant de biens que ce que la générosité royale consent à lui laisser; et l'intérêt du prince exige que ce soit le moins possible, car il serait dangereux pour sa sûreté que l'argent et la liberté montassent à la

tête du peuple, lequel dans ce cas supporterait plus difficilement une domination dure et injuste, tandis que l'indigence et la misère émoussent les courages, les rendent passifs, et enlèvent aux opprimés l'audace nécessaire pour se révolter.

Si à ce moment je me levais de nouveau, si je soutenais que toutes ces propositions sont indignes du roi et capables de lui nuire, car sa grandeur, sans même parler de sa sécurité, réside dans la richesse de son peuple plus encore que dans la sienne propre; si je montrais que les sujets choisissent un roi, non pour lui, mais pour eux-mêmes, afin de vivre heureux, en sécurité, à l'abri des injures, grâce à ses efforts et à sa sollicitude; que le roi par conséquent doit s'occuper plutôt du bonheur de son peuple que du sien propre, exactement comme le rôle du berger est de nourrir ses moutons avant de penser à lui-même, si toutefois il est un vrai pasteur ?

Quant à croire que la misère du peuple soit une garantie de sûreté et de paix, l'expérience prouve assez que c'est la plus grande des erreurs. Où y a-t-il plus de bagarres que parmi les mendiants ? Qui est le plus empressé à bouleverser l'état de choses existant, sinon celui qui est mécontent de son lot ? Qui s'élance plus témérairement dans la voie de la révolution que celui qui n'a rien à perdre et qui espère gagner au changement ? Un roi qui serait méprisé et haï de son peuple au point de ne pouvoir tenir ses sujets en respect que par des rigueurs, des extorsions, des confiscations, un roi qui les réduirait à mendier, mieux vaudrait pour lui abdiquer tout d'un coup que d'user de procédés qui lui gardent peut-être la couronne, mais qui lui enlèvent sa grandeur, car la dignité royale consiste à régner sur des gens prospères et heureux, non sur des mendiants. C'est ce que comprit fort bien Fabricius, un homme d'un caractère fier et élevé, lorsqu'il dit qu'il aimait mieux commander à des gens riches qu'être riche lui-même.

En effet, se trouver seul à vivre dans les

plaisirs et les délices au milieu des gens qui tout autour gémissent et se plaignent, ce n'est pas être un roi, c'est être un gardien de prison. Enfin, c'est un bien mauvais médecin, celui qui ne sait guérir une maladie sinon en en infligeant une autre. Le roi de même qui ne parvient à garder ses sujets dans le devoir qu'en les privant de ce qui rend la vie agréable, qu'il reconnaisse son incapacité à gouverner des gens libres, ou, mieux encore, qu'il se corrige de sa paresse et de son orgueil, car c'est généralement à cause de ces deux défauts qu'il est méprisé ou haï de son peuple; qu'il vive de son domaine personnel, sans faire de mal à personne ; qu'il règle sa dépense sur ses revenus; qu'il tienne le mal en bride en prévenant les crimes par les bons principes qu'il aura donnés à son peuple plutôt qu'en les punissant après les avoir laissés proliférer; qu'il ne remette pas arbitrairement en vigueur des lois tombées en désuétude, celles surtout que personne ne souhaite voir exhumées d'un long oubli; que jamais, sous couleur de châtier un délit, il ne s'attribue des biens qu'un juge refuserait à un homme privé, car il taxerait la confiscation de fourberie et d'injustice.

Que je leur mette alors sous les yeux cette loi des Macariens, un autre peuple voisin de l'Utopie, dont le roi, le jour de son avènement, s'interdit par serment, après avoir offert de grands sacrifices, de jamais tenir dans son trésor plus de mille pièces d'or ou l'équivalent en argent. Cette loi, disent-ils, leur vient d'un prince excellent, plus préoccupé de la prospérité de la patrie que de son propre enrichissement; il voulut empêcher ainsi une accumulation de ressources qui appauvrirait celles du peuple. Il considérait la somme comme suffisante si le roi avait des rebelles à combattre ou que l'État dût se défendre contre des incursions ennemies, trop faible en revanche pour lui donner envie d'envahir un pays étranger. Telle fut la raison principale qui lui fit établir cette loi. Il estima de plus que la réserve serait suffisante pour couvrir les échanges normaux entre citoyens ; enfin, comme le souverain est obligé d'introduire une demande pour tout ce qui ferait monter son

trésor au-dessus du niveau prévu, il ne s'aviserait pas de chercher des prétextes pour entreprendre une politique de violence. Un tel roi est bien fait pour être redouté des méchants, aimé des bons.

Si je venais donner cet exemple et d'autres du même genre à des hommes que tout porte du côté opposé, ne serait-ce pas conter une histoire à des sourds ?

- A des sourds surdissimes, assurément, dis-je, et cela n'aurait rien d'étonnant. A vrai dire, je ne vois pas l'utilité de tenir de tels discours, de donner de tels conseils quand on est sûr qu'ils ne trouveront aucun écho. Qu'y gagnerait-on ? Comment un langage si nouveau, adressé à des hommes dont une conviction tout opposée a préalablement conquis l'esprit et l'occupe entièrement, trouverait-il le chemin de leur cœur ? Ces considérations théoriques sont très agréables dans un entretien familial entre quelques amis. Mais elles ne sauraient avoir aucune place dans les conseils des princes, où de grandes affaires sont traitées avec une autorité souveraine.

- Voilà bien pourquoi, dit-il, je soutenais que la philosophie n'a pas d'accès auprès des princes.

- Elle en a, répondis-je, non à vrai dire cette philosophie d'école qui s'imagine tenir des solutions applicables en tout lieu. Mais il en existe une autre, instruite de la vie, qui connaît son théâtre, qui s'adapte à lui et qui, dans la pièce qui se joue, sait exactement son rôle et s'y tient décentement. C'est d'elle que vous devez faire usage. Dans une comédie de Plaute, au moment où les petits esclaves échangent leurs plaisanteries, si vous vous avancez sur le proscenium en habit de philosophe pour débiter le passage d'Octavie où Sénèque discute avec Néron, ne vaudrait-il pas mieux jouer un rôle muet que d'introduire une disparate qui produit une telle tragi-comédie? Vous aurez altéré, gâté le spectacle en cours en y mêlant des éléments étrangers, et peu importe qu'ils soient même d'une qualité supérieure. Quelle que soit la pièce, jouez-la de votre mieux, sans la mettre à l'envers

parce qu'il vous vient à l'esprit un morceau d'une autre qui vous plaît davantage.

Il en est ainsi dans la politique, dans les délibérations des princes. Si vous ne pouvez extirper radicalement des opinions erronées, remédier selon votre sentiment à des abus invétérés, ce n'est pas une raison pour vous détacher de la chose publique : on ne renonce pas à sauver le navire dans la tempête parce qu'on ne saurait empêcher le vent de souffler. Mais il ne faut pas non plus imposer à des gens prévenus en sens contraire un discours insolite, déroutant, dont vous savez d'avance qu'il n'entamera pas leurs convictions. Mieux vaut procéder de biais et vous efforcer, autant que vous le pouvez, de recourir à l'adresse, de façon que, si vous n'arrivez pas à obtenir une bonne solution, vous avez du moins acheminé la moins mauvaise possible. Car comment toutes choses seraient-elles parfaites si tous les hommes ne le sont pas davantage, ce que je n'espère pas voir arriver demain ?

- C'est me conseiller là, dit-il, sous couleur de vouloir remédier à la folie des autres, de délirer en leur compagnie. Car si je veux faire prévaloir la vérité, je ne peux pas dire ce qui en est le contraire. Est-ce l'affaire d'un philosophe de débiter des mensonges ? je ne sais, mais en tout cas, ce n'est pas la mienne. Au surplus, les gens de la cour trouveraient mon discours déplaisant, importun, mais je ne vois pas pourquoi ils seraient choqués par sa nouveauté.

Ah! si je venais proposer ce que Platon a imaginé dans sa République ou ce que les Utopiens mettent en pratique dans la leur, ces principes, encore que bien supérieurs aux nôtres - et ils le sont à coup sûr - pourraient surprendre, puisque chez nous, chacun possède ses biens propres tandis que là, tout est mis en commun. Fait pour signaler des dangers et pour en détourner, mon discours doit évidemment paraître fâcheux à ceux qui de toute manière ont décidé de s'y jeter tête baissée. Mais que contient-il qui ne soit

concevable et opportun de dire ? S'il faut taire comme choses inouïes et folles tout ce que la méchanceté humaine nous fait paraître exceptionnel, il faut alors dissimuler aux chrétiens presque tout ce que le Christ a enseigné, et il a si bien interdit de le dissimuler qu'il a ordonné à ses disciples d'aller prêcher sur les toits ce qu'il avait murmuré à leurs oreilles. L'essentiel de sa doctrine est bien plus éloigné des mœurs du monde que ne le fut ma remontrance.

A moins que n'interviennent les Frères Prêcheurs, gens habiles qui suivent votre conseil, à ce qu'il me semble, et qui, constatant que les hommes accommodent difficilement leurs conduites à la loi du Christ, ont plié la loi, comme une règle de plomb, aux conduites, afin que l'accord se fasse tout de même. Je ne vois pas ce qu'on y a gagné, sinon que l'on peut pécher avec meilleure conscience.

Tel est exactement le résultat que j'obtiendrais dans les conseils des princes. Ou bien je penserais autrement qu'eux, et autant servirait alors ne pas penser du tout; ou bien je penserais comme eux, ce qui serait, comme dit le Micion de Térence, me faire le fauteur de leur démence. Quant à la voie détournée que vous préconisez, je ne vois pas où elle mènerait. Vous voudriez par elle, faute de pouvoir améliorer l'ensemble des choses, du moins les traiter si habilement qu'elles deviennent moins mauvaises. Mais il ne s'agit pas dans ces délibérations de biaiser, de fermer les yeux. Il faut donner une approbation explicite à des projets détestables et souscrire à des résolutions des plus néfastes. On tiendra pour un espion, et presque pour un traître, celui qui aura loué avec tiédeur des arrêtés contraires à la justice.

Enfin, aucune occasion ne se présentera où vous puissiez vous rendre utile, une fois que vous serez mêlé à des collègues plus capables de corrompre le meilleur homme de la terre que de se laisser redresser par lui. Vous serez gâté par le contact de gens dépravés ou bien, en gardant

vosre intégrité, vous devrez couvrir une perversité, une sottise dont vous êtes innocent. Et vous voilà loin de pouvoir améliorer quoi que ce soit grâce à la voie détournée.

C'est pourquoi Platon, en une bien jolie comparaison, invite avec raison les sages à s'abstenir de toute activité politique.

Lorsque, dit-il, ils voient dans la rue les passants trempés par une pluie violente, sans parvenir à les persuader de se mettre sous toit, ils savent qu'ils ne gagneraient rien à sortir eux-mêmes, sinon de se faire mouiller en leur compagnie. C'est pourquoi ils restent à l'abri, contents, faute de pouvoir remédier à la folie des autres, de se tenir du moins au sec.

Mais en toute vérité, mon cher More, à ne vous rien cacher de ce que j'ai dans l'esprit, il me semble que là où existent les propriétés privées, là où tout le monde mesure toutes choses par rapport à l'argent, il est à peine possible d'établir dans les affaires publiques un régime qui soit à la fois juste et prospère ; à moins que vous n'estimiez juste que les meilleures des choses reviennent aux pires des gens, ou que vous ne jugiez heureux que tous les biens se partagent entre les gens les moins nombreux, et sans même que ceux-ci s'en trouvent entièrement satisfaits, alors que tous les autres sont dans la dernière misère.

C'est pourquoi je réfléchis à la Constitution si sage, si moralement irréprochable des Utopiens, chez qui, avec un minimum de lois, tout est réglé pour le bien de tous, de telle sorte que le mérite soit récompensé et qu'avec une répartition dont personne n'est exclu, chacun cependant ait une large part. J'oppose à ces usages ceux de tant d'autres nations toujours occupées à légiférer sans être pour autant mieux gouvernées; où chacun nomme sien ce qui lui est tombé dans les mains; où tant de lois accumulées sont impuissantes à garantir l'acquisition, la conservation de la propriété, à distinguer de celle du voisin ce que chacun désigne comme son bien propre, ainsi que le prouvent surabondamment des procès qui surgissent à l'infini et qui ne se

terminent jamais. Cette comparaison m'incline à donner raison à Platon; je m'étonne moins qu'il ait refusé de rédiger une Constitution pour ceux qui rejetaient le principe de la communauté des biens. En effet, ce grand sage avait fort bien vu d'avance qu'un seul et unique chemin conduit au salut public, à savoir, l'égle répartition des ressources. Et comment la trouver réalisée là où les biens appartiennent aux particuliers ? Lorsque chacun exige un maximum pour soi, quelque titre qu'il allègue, si abondantes que soient les ressources, une minorité saura les accaparer et laissera l'indigence au plus grand nombre. A quoi s'ajoute que le sort donne souvent à chacun ce qu'il a le moins mérité : bien des riches sont des gens rapaces, malhonnêtes, inutiles à l'État ; bien des pauvres sont des gens modestes et simples, dont le travail incessant profite à l'État plus qu'à eux-mêmes.

Je suis donc convaincu que les ressources ne peuvent être réparties également et justement, que les affaires des hommes ne peuvent être heureusement gérées si l'on ne supprime la propriété privée. Aussi longtemps qu'elle subsistera, la partie la plus nombreuse et la meilleure de l'humanité portera un lourd et inévitable fardeau de misère et de soucis. Ce fardeau, je le reconnais, on peut l'alléger dans une faible mesure ; mais le supprimer complètement est impossible, je vous l'affirme.

On limitera par exemple la surface de terre, la somme d'argent que chacun pourra posséder; on prendra des mesures pour empêcher le roi d'être trop puissant ou ses sujets trop superbes; on interdira la brigue, la vénalité des charges, tout faste, toute dépense obligatoire dans les fonctions élevées, car autrement, le rang à tenir incitera à s'en procurer les moyens par fraude et extorsion, et des riches seront inévitablement mis à des places qui devraient être occupées par des hommes compétents.

De telles lois, je vous le dis, sont comme ces calmants dont on use à tous coups pour soulager les malades que l'on n'espère plus voir se rétablir; elles peuvent adoucir ou endormir le mal. Mais

qu'elles le guérissent, n'y comptez nullement aussi longtemps que subsistera la propriété privée. Car on ne peut, dans ce cas, soigner un membre sans aggraver la blessure dont souffre un autre. Maux et remèdes s'engendrent réciproquement, puisqu'on ne peut rien ajouter d'un côté qui n'ait été retranché ailleurs.

- Mais, dis-je, il me semble au contraire impossible d'imaginer une vie satisfaisante là où les biens seraient mis en commun. Comment procurer les subsistances nécessaires lorsque n'importe qui peut se dérober au travail, car personne n'est pressé par le besoin et chacun peut se reposer paresseusement sur le zèle des autres ? Et même sous l'éperon du besoin, comme aucune loi n'assure à un homme la possession paisible de ce qu'il a produit, l'État ne sera-t-il pas, toujours et nécessairement, travaillé par la sédition et le meurtre, une fois surtout que seront supprimés l'autorité et le prestige des magistrats ? Car que peut-il en subsister parmi des hommes que rien ne distingue entre eux ? je n'arrive même pas à m'en faire une idée.

- Rien d'étonnant, dit-il, à ce que vous pensiez ainsi, puisque vous n'avez de la réalité aucune représentation qui ne soit fausse. Il vous faudrait avoir été en Utopie avec moi, avoir vu de vos yeux leurs coutumes et leurs institutions, ainsi que j'ai pu le faire, moi qui ai vécu plus de cinq ans dans leur pays, que jamais je n'aurais voulu quitter si ce n'avait été pour faire connaître cet univers nouveau. Vous confesseriez alors n'avoir jamais vu nulle part un peuple gouverné par de meilleures lois.

- Vous auriez peine cependant à me persuader, dit Pierre Gilles, qu'il existe dans le nouveau monde des peuples mieux gouvernés que dans celui qui nous est connu. Les hommes ne sont pas ici moins intelligents et nos États, je pense, sont plus anciens que les leurs.

Une longue pratique nous a fait découvrir mille choses utiles à la vie, sans compter les inventions dues au hasard, et dont nulle ingéniosité ne se

serait avisée.

- Sur l'antiquité de ces États, répondit Raphaël, vous parleriez plus exactement si vous aviez lu les annales de ce nouveau monde. S'il faut y ajouter foi, il y avait chez eux des cités avant qu'il y eût des hommes chez nous. Et ce que le génie humain a découvert, ce que le hasard a révélé, cela pouvait apparaître n'importe où. Je pense au surplus que si nous les dépassons par l'intelligence, nous restons loin derrière eux en ce qui concerne l'activité et l'application.

En effet, au dire de leurs annales, ils n'avaient avant notre débarquement aucune notion de nous, qu'ils nomment les Ultréquinoxiaux, si ce n'est qu'il y a 1200 ans, un bateau poussé par la tempête fit naufrage près de l'île d'Utopie. Quelques Romains, quelques Égyptiens furent jetés sur le rivage ; ils restèrent dans le pays.

Et voyez comme ces gens industriels ont su profiter de cette occasion unique. On n'a pratiqué dans l'empire romain aucun art capable de leur être utile qu'ils ne l'aient appris de ces naufragés, ou qu'à partir d'indications sommaires, leurs propres recherches ne leur aient permis de réinventer. Tant ils surent gagner à un seul contact avec quelques-uns des nôtres. Si par un hasard semblable, un Utopien a jamais débarqué chez nous, ce fait est tombé dans un oubli total. Nos descendants ne sauront pas davantage que je suis allé chez eux. Après cette unique rencontre, ils s'assimilèrent nos meilleures découvertes. Il faudra longtemps au contraire, je le crains, avant que nous n'accueillions la moindre des choses par lesquelles ils nous sont supérieurs. Voilà précisément pourquoi, alors que notre intelligence et nos ressources valent les leurs, leur État cependant est administré plus sagement que le nôtre ; et il est plus florissant.

- Eh bien, cher Raphaël, dis-je, décrivez-nous cette île, nous vous en prions instamment. Ne cherchez pas à faire court. Donnez-nous un tableau complet des cultures, des fleuves, des villes, des hommes, des mœurs,

des institutions et des lois, enfin de tout ce qu'à votre avis nous désirons connaître. Et sachez que nous désirons connaître tout ce que nous ignorons.

- Il n'est rien que je fasse plus volontiers, car tout cela m'est présent à l'esprit. Mais il nous faudra du loisir.

- Entrons, dis-je, et mangeons, puis nous prendrons le temps qu'il faudra.

- Très bien, dit-il.

Nous prîmes notre repas, puis nous revînmes nous asseoir au même endroit, sur le même banc, en disant aux domestiques que nous ne voulions pas être interrompus. Pierre Gilles et moi, nous pressâmes Raphaël de tenir sa promesse. Il resta un instant silencieux à réfléchir, puis, nous voyant attentifs et avides de l'entendre, il dit ce qui suit.

LIVRE SECOND

L'île d'Utopie, en sa partie moyenne, et c'est là qu'elle est le plus large, s'étend sur deux cents milles, puis se rétrécit progressivement et symétriquement pour finir en pointe aux deux bouts. Ceux-ci, qui ont l'air tracés au compas sur une longueur de cinq cents milles, donnent à toute l'île l'aspect d'un croissant de lune. Un bras de mer d'onze milles environ sépare les deux cornes. Bien qu'il communique avec le large, comme deux promontoires le protègent des vents, le golfe ressemble plutôt à un grand lac aux eaux calmes qu'à une mer agitée. Il constitue un bassin où, pour le plus grand avantage des habitants, les navires peuvent largement circuler. Mais l'entrée du port est périlleuse, à cause des bancs de sable d'un côté et des écueils de l'autre. A mi-distance environ, se dresse un rocher, trop visible pour être dangereux, sur lequel on a élevé une tour de garde. D'autres se cachent insidieusement sous l'eau. Les gens du pays sont seuls à connaître les passes, si bien qu'un étranger pourrait difficilement pénétrer dans le port à moins qu'un homme du pays ne lui serve de pilote. Eux-mêmes ne s'y risquent guère, sinon à l'aide de signaux qui, de la côte, leur indiquent le bon chemin. Il suffirait de brouiller ces signaux pour conduire à sa perdition une flotte ennemie, si importante fût-elle. Sur le rivage opposé, se trouvent des criques assez fréquentées. Mais partout un débarquement a été rendu si difficile, soit par la nature, soit par l'art, qu'une poignée de défenseurs suffirait à tenir en respect des envahisseurs très nombreux.

D'après des traditions confirmées par l'aspect du pays, la région autrefois n'était pas entourée par la mer avant d'être conquise par Utopus, qui devint son roi et dont elle prit le nom. Elle s'appelait auparavant Abraxa. C'est Utopus qui amena une foule ignorante et rustique à un sommet de culture et de civilisation qu'aucun autre peuple ne semble avoir atteint

actuellement.

Après les avoir vaincus à la première rencontre, Utopus décida de couper un isthme de quinze milles qui rattachait la terre au continent et fit en sorte que la mer l'entourât de tous côtés. Il mit les habitants à la besogne, et il leur adjoignit ses soldats, pour éviter qu'ils ne considèrent ce travail comme une corvée humiliante. Réparti entre un si grand nombre d'ouvriers, l'ouvrage fut accompli en un temps incroyablement court, si bien que les voisins, qui avaient commencé par en railler la témérité, furent frappés d'admiration et aussi d'effroi à la vue du résultat.

L'île a cinquante-quatre villes grandes et belles, identiques par la langue, les mœurs, les institutions et les lois. Elles sont toutes bâties sur le même plan et ont le même aspect, dans la mesure où le site le permet. La distance de l'une à l'autre est au minimum de vingt-quatre milles; elle n'est jamais si grande qu'elle ne puisse être franchie en une journée de marche.

Chaque ville envoie chaque année en Amaurote trois vieillards ayant l'expérience des affaires, afin de mettre les intérêts de l'île en délibération. Située comme à l'ombilic de l'île, d'un accès facile pour tous les délégués, cette ville est considérée comme une capitale.

Les champs sont si bien répartis entre les cités que chacune a au moins douze milles de terrain à cultiver tout autour d'elle et parfois davantage, si la distance est plus grande entre elle et la voisine. Aucune ne cherche à étendre son territoire, car les habitants s'en considèrent comme les fermiers plutôt que comme les propriétaires.

Ils ont à la campagne, au milieu des champs, des demeures bien situées en des lieux choisis, équipées de tous les instruments aratoires. Les citadins y viennent habiter à tour de rôle. Un ménage agricole se compose d'au moins quarante personnes, hommes et femmes,

sans compter deux serfs attachés à la glèbe. Un homme et une femme, gens sérieux et expérimentés, servent de père ou de mère à tout ce monde. Trente ménages élisent un phylarque. Dans chaque ménage, vingt personnes chaque année retournent en ville après avoir passé deux ans à la campagne. Elles sont remplacées par autant de citadins. Ceux-ci sont instruits par les colons installés depuis un an et déjà au courant des choses de la terre. Ils serviront à leur tour d'instructeurs l'année suivante, car le ravitaillement ne doit pas souffrir de l'inexpérience des nouveaux venus. Ce roulement a été érigé en règle pour n'obliger personne à mener trop longtemps, contre son gré, une existence trop dure. Beaucoup cependant demandent à rester davantage parce qu'ils aiment la vie des champs.

Les paysans cultivent la terre, élèvent des bestiaux, procurent du bois et l'acheminent vers la ville par la voie la plus facile, par terre ou par mer. Ils élèvent des quantités incroyables de volailles, par une méthode curieuse. Les oeufs ne sont pas couvés par les poules, mais tenus en grand nombre dans une chaleur égale où les poussins éclosent et grandissent. Dès qu'ils sortent de leur coquille, ils considèrent les hommes comme leur mère, courent après eux et les reconnaissent.

Ils élèvent fort peu de chevaux, et seulement d'une race très ardente, uniquement pour faire apprendre l'équitation aux jeunes gens. L'ensemble du labourage et des transports est exécuté entièrement par des bœufs. Les bœufs, pensent-ils, n'ont pas la vivacité des chevaux, mais ils sont plus patients et moins exposés aux maladies; ils coûtent aussi moins de travail à soigner, moins d'argent à nourrir et, lorsqu'ils ont cessé de travailler, peuvent encore être utilisés comme nourriture.

La totalité du grain est utilisée pour faire du pain. Ils boivent du vin de raisin, du cidre, du poiré et de l'eau, souvent pure, parfois aussi mêlée à une décoction de miel et de réglisse qu'ils ont en abondance.

Lorsqu'ils ont évalué - et ils le font avec la plus grande exactitude - la consommation de leur ville et de la région environnante, ils font des semailles et ils élèvent du bétail en quantité très supérieure à leurs propres besoins, afin d'avoir un surplus à donner à leurs voisins.

Les ustensiles qui manquent à la campagne, ils vont les demander à la ville, où, sans contrepartie, sans formalité, ils les reçoivent des magistrats urbains. Ils se rencontrent nombreux chaque mois, pour une fête.

Quand approche le moment de la moisson, les phylarques des ménages agricoles déclarent aux magistrats urbains le nombre de citoyens dont ils ont besoin. La foule des moissonneurs arrive au moment voulu et il suffit parfois d'une journée de soleil pour enlever toute la moisson.

Celui qui connaît une de leurs villes les connaît toutes, tant elles sont semblables, pour autant que le terrain ne les distingue pas. Je n'en décrirai donc qu'une, et peu importe laquelle. Pourquoi ne pas choisir Amaurote ? Aucune ne le mérite mieux, puisque les autres lui ont accordé d'être le siège du Sénat. Il n'en est aucune du reste que je connaisse mieux, car j'y ai passé cinq années entières.

Amaurote se déroule en pente douce sur le versant d'une colline. Elle est à peu près carrée. La largeur prise un peu au-dessous du sommet jusqu'au fleuve Anydre est de deux milles. La longueur, en suivant la rive, est un peu plus étendue.

L'Anydre prend sa source à quatre-vingts milles au-dessus d'Amaurote. C'est là un petit ruisseau, bientôt grossi par des affluents dont deux assez importants, si bien qu'à son entrée dans la ville, sa largeur est d'un demi-mille; puis, toujours accru, il se jette dans l'Océan après avoir parcouru encore soixante milles. Sur toute l'étendue entre la ville et la mer, et même quelques milles en amont, la marée, toutes les six heures, se fait fortement sentir. Quand une forte marée remonte le fleuve sur trente milles, elle remplit tout le lit de l'Anydre,

refoule l'eau douce devant elle et en gêne le goût par son amertume. Après quoi le fleuve retrouve peu à peu son eau douce, pure, naturelle ; il traverse toute la ville et repousse le flot salé presque jusqu'à son embouchure.

La ville est reliée à la rive opposée par un pont qui n'est pas soutenu par des piliers ou des pilotis, mais par un ouvrage en pierre d'une fort belle courbe. Il se trouve dans la partie de la ville qui est la plus éloignée de la mer, afin de ne pas gêner les vaisseaux qui longent les rives. Une autre rivière, peu importante mais paisible et agréable à voir, a ses sources sur la hauteur même où est située Amaurote, la traverse en épousant la pente et mêle ses eaux, au milieu de la ville, à celles de l'Anydre. Cette source, qui est quelque peu en dehors de la cité, les gens d'Amaurote l'ont entourée de remparts et incorporée à la forteresse, afin qu'en cas d'invasion elle ne puisse être ni coupée ni empoisonnée. De là, des canaux en terre cuite amènent ses eaux dans les différentes parties de la ville basse. Partout où le terrain les empêche d'arriver, de vastes citernes recueillent l'eau de pluie et rendent le même service.

Un rempart haut et large ferme l'enceinte, coupé de tourelles et de boulevards; un fossé sec mais profond et large, rendu impraticable par une ceinture de buissons épineux, entoure l'ouvrage de trois côtés; le fleuve occupe le quatrième.

Les rues ont été bien dessinées, à la fois pour servir le trafic et pour faire obstacle aux vents. Les constructions ont bonne apparence. Elles forment deux rangs continus, constitués par les façades qui se font vis-à-vis, bordant une chaussée de vingt pieds de large. Derrière les maisons, sur toute la longueur de la rue, se trouve un vaste jardin, borné de tous côtés par les façades postérieures.

Chaque maison a deux portes, celle de devant donnant sur la rue, celle de derrière sur le jardin. Elles s'ouvrent d'une poussée de main, et

se referment de même, laissant entrer le premier venu. Il n'est rien là qui constitue un domaine privé. Ces maisons en effet changent d'habitants, par tirage au sort, tous les dix ans. Les Utopiens entretiennent admirablement leurs jardins, où ils cultivent des plants de vigne, des fruits, des légumes et des fleurs d'un tel éclat, d'une telle beauté que nulle part ailleurs je n'ai vu pareille abondance, pareille harmonie. Leur zèle est stimulé par le plaisir qu'ils en retirent et aussi par l'émulation, les différents quartiers luttant à l'envi à qui aura le jardin le mieux soigné. Vraiment, on concevrait difficilement, dans toute une cité, une occupation mieux faite pour donner à la fois du profit et de la joie aux citoyens et, visiblement, le fondateur n'a apporté à aucune autre chose une sollicitude plus grande qu'à ces jardins.

La tradition veut en effet que tout le plan de la ville ait été tracé dès l'origine par Utopus lui-même. Mais il en a laissé l'ornement et l'achèvement, tâches auxquelles une vie d'homme ne saurait suffire. Leurs annales contiennent, soigneusement, scrupuleusement rédigée, l'histoire des 1760 années qui se sont écoulées depuis la conquête de l'île. Elles racontent que primitivement les maisons étaient petites, semblables à des baraques et à des huttes, construites vaille que vaille avec n'importe quel bois, les murs enduits d'argile, les toits pointus recouverts de chaume. Chaque maison à présent montre trois étages. Les murs extérieurs sont faits de pierre dure ou de moellons ou de briques; à l'intérieur, ils sont revêtus de mortier. Les toits sont plats, couverts de certaines tuiles peu coûteuses, d'une composition telle que le feu n'y prend point et qu'elles protègent des intempéries mieux que le plomb. Ils s'abritent contre le vent par des fenêtres vitrées - on fait dans l'île un grand usage du verre - parfois aussi par une toile fine qu'ils rendent transparente en l'enduisant d'huile ou de résine : ce qui offre cet avantage de laisser passer la lumière et d'arrêter le vent.

Trente familles élisent chaque année un magistrat que l'on appelait syphogrante dans l'ancienne langue du pays, et philarque à présent. Dix syphograntes et les familles qui dépendent d'eux obéissent à un magistrat nommé autrefois tranibore et aujourd'hui protophylarque. Les deux cents syphograntes enfin, après avoir juré de fixer leur choix sur le plus capable, élisent le prince au suffrage secret, sur une liste de quatre noms désignés par le peuple. Chacun des quatre quartiers de la ville propose un nom au choix du sénat. Le principat est accordée à vie, à moins que l'élu ne paraisse aspirer à la tyrannie. Les tranibores sont soumis chaque année à réélection; leur mandat est souvent renouvelé. Toutes les autres charges sont annuelles.

Les tranibores ont une conférence avec le prince tout les trois jours et plus souvent si c'est nécessaire. Ils délibèrent au sujet des affaires publiques et expédient rapidement les controverses entre les particuliers, s'il s'en produit, ce qui arrive rarement. Deux syphograntes sont convoqués par roulement à chaque séance du sénat. On veille que rien ne soit décidé qui concerne l'État sans avoir été mis en délibération au sénat trois jours avant qu'un décret soit voté. Discuter des intérêts publics en dehors du sénat et des assemblées constituées est passible de la peine capitale. Il en a été ainsi décidé pour rendre difficile toute entente du prince et des tranibores en vue de soumettre le peuple à une tyrannie et de modifier la forme de l'État. C'est pour cette raison également que toute question considérée comme importante est déferée à l'assemblée des syphograntes qui en donnent connaissance aux familles dont ils sont les mandataires, en délibèrent entre eux, puis déclarent leur avis au sénat. Il arrive que le problème soit soumis au conseil général de l'île.

Le sénat a pour règle de ne jamais agiter séance tenante une question qui lui est proposée, mais de la remettre au lendemain. On veut éviter de la sorte de bavardes improvisations que leurs auteurs chercheraient ensuite à défendre à tout prix afin de faire prévaloir leur opinion plutôt que pour servir

l'État, préférant faire litière de l'intérêt général que de leur prestige personnel et, par une fausse honte fort intempestive, ne voulant pas reconnaître qu'ils ont tout d'abord trop peu réfléchi, alors qu'ils auraient dû commencer par parler moins vite, et plus sagement.

Une seule industrie leur est commune à tous, hommes et femmes, c'est l'agriculture, que personne ne peut ignorer. Tous l'apprennent dès l'enfance, par un enseignement donné à l'école et par la pratique, dans les champs voisins de la ville où les écoliers sont conduits en manière de récréation. Ils ne se bornent pas à regarder ; ils travaillent aussi et c'est pour eux une bonne gymnastique.

En dehors de l'agriculture, que tous connaissent ainsi que je l'ai dit, chacun apprend le métier qui lui plaît et qui sera le sien. C'est surtout le tissage de la laine ou du lin, le travail du maçon, ou du forgeron, ou du charpentier. Les autres métiers occupent des ouvriers si peu nombreux que ce n'est guère la peine d'en parler. Chaque ménage en effet confectionne lui-même ses vêtements, dont la forme est la même pour toute l'île - ils ne diffèrent que pour distinguer les femmes des hommes, les gens mariés des célibataires - et d'un modèle qui n'a pas varié depuis des siècles, plaisant à voir, bien adapté aux mouvements du corps et calculé pour protéger également du froid et de la chaleur.

Chacun apprend un des autres métiers, aussi bien les femmes que les hommes. Étant moins robustes, elles font les besognes les moins lourdes, comme de travailler la laine et le lin. Les ouvrages plus fatigants sont confiés aux hommes. La plupart des enfants sont élevés dans la profession de leurs parents, à laquelle les pousse d'habitude une inclination naturelle. Un enfant qui aspire à un autre métier se fait adopter dans un ménage où on le pratique. Conjointement avec son père, les magistrats prennent soin qu'il soit confié à un chef de famille sérieux et honnête. Si quelqu'un, connaissant un métier, veut de plus en apprendre un autre, on l'y autorise de la même façon. Une fois qu'il les sait

tous les deux, il exerce celui qu'il préfère, à moins que l'État n'ait besoin de l'un plus que de l'autre.

La principale et presque la seule fonction des syphograntes est de veiller que personne ne demeure inactif, mais s'adonne activement à son métier, non pas cependant jusqu'à s'y épuiser du point du jour à la nuit tombante, comme une bête de somme, existence pire que celle des esclaves, et qui est cependant celle des ouvriers dans presque tous les pays, sauf en Utopie.

Le jour solaire y est divisé en vingt-quatre heures d'égale durée dont six sont consacrées au travail : trois avant le repas de midi, suivies de deux heures de repos, puis de trois autres heures de travail terminées par le repas du soir. A la huitième heure, qu'ils comptent à partir de midi, ils vont se coucher et accordent huit heures au sommeil.

Chacun est libre d'occuper à sa guise les heures comprises entre le travail, le sommeil et les repas - non pour les gâcher dans les excès et la paresse, mais afin que tous, libérés de leur métier, puissent s'adonner à quelque bonne occupation de leur choix. La plupart consacrent ces heures de loisir à l'étude. Chaque jour en effet des leçons accessibles à tous ont lieu avant le début du jour, obligatoires pour ceux-là seulement qui ont été personnellement destinés aux lettres. Mais, venus de toutes les professions, hommes et femmes y affluent librement, chacun choisissant la branche d'enseignement qui convient le mieux à sa forme d'esprit. Si quelqu'un préfère consacrer ces heures libres, de surcroît, à son métier, comme c'est le cas pour beaucoup d'hommes qui ne sont tentés par aucune science, par aucune spéculation, on ne l'en détourne pas. Bien au contraire, on le félicite de son zèle à servir l'État.

Après le repas du soir, on passe une heure à jouer, l'été dans les jardins, l'hiver dans les salles communes qui servent aussi de réfectoire. On y fait de la musique, on se distrait

en causant. Les Utopiens ignorent complètement les dés et tous les jeux de ce genre, absurdes et dangereux. Mais ils pratiquent deux divertissements qui ne sont pas sans ressemblance avec les échecs. L'une est une bataille de nombres où la somme la plus élevée est victorieuse; dans l'autre, les vices et les vertus s'affrontent en ordre de bataille. Ce jeu montre fort habilement comment les vices se font la guerre les uns aux autres, tandis que la concorde règne entre les vertus; quels vices s'opposent à quelles vertus ; quelles forces peuvent les attaquer de front, par quelles ruses on peut les prendre de biais, sous quelle protection les vertus brisent l'assaut des vices, par quels arts elles déjouent leurs efforts, comment enfin un des deux partis établit sa victoire.

Arrivés à ce point il nous faut, pour nous épargner une erreur, considérer attentivement une objection. Si chacun ne travaille que six heures, penserez-vous, ne risque-t-on pas inévitablement de voir une pénurie d'objets de première nécessité ?

Bien loin de là : il arrive souvent que cette courte journée de travail produise non seulement en abondance, mais même en excès, tout ce qui est indispensable à l'entretien et au confort de la vie. Vous me comprendrez aisément si vous voulez bien penser à l'importante fraction de la population qui reste inactive chez les autres peuples, la presque totalité des femmes d'abord, la moitié de l'humanité; ou bien, là où les femmes travaillent, ce sont les hommes qui ronflent à leur place. Ajoutez à cela la troupe des prêtres et de ceux qu'on appelle les religieux, combien nombreuse et combien oisive! Ajoutez-y tous les riches, et surtout les propriétaires terriens, ceux qu'on appelle les nobles. Ajoutez-y leur valetaille, cette lie de faquins en armes ; et les mendiants robustes et bien portants qui inventent une infirmité pour couvrir leur paresse. Et vous trouverez, bien moins nombreux que vous ne

l'aviez cru, ceux dont le travail procure ce dont les hommes ont besoin.

Demandez-vous maintenant combien il y en a parmi eux dont l'activité a une fin véritablement utile. Nous évaluons toutes choses en argent, ce qui nous amène à pratiquer quantité d'industries totalement inutiles et superflues, qui sont simplement au service du luxe et du plaisir. Cette multitude des ouvriers d'aujourd'hui, si elle était répartie entre les quelques branches qui utilisent vraiment les produits de la nature pour le bien de tous, elle créerait de tels surplus que l'avilissement des prix empêcherait les ouvriers de gagner leur vie. Mais que l'on affecte à un travail utile tous ceux qui ne produisent que des objets superflus et, en plus, toute cette masse qui s'engourdit dans l'oisiveté et la fainéantise, gens qui gaspillent chaque jour, du travail des autres, le double de ce que le producteur lui-même consomme pour son propre compte : vous verrez alors combien il faut peu de temps pour produire en quantité nécessaire les choses indispensables ou simplement utiles, sans même négliger ce qui peut contribuer au plaisir, pourvu que celui-ci soit sain et naturel.

C'est ce qu'on voit à plein en Utopie. Dans toute une ville avec sa banlieue, parmi l'ensemble des hommes et des femmes en âge et en état de travailler, il n'y en a pas cinquante à qui dispense en soit accordée. Même les syphogrates, que la loi exempte du travail manuel, l'assument volontairement, afin d'entraîner les autres par leur exemple. Jouissent d'une immunité analogue ceux auxquels le peuple, sur la recommandation des prêtres et par un vote secret des syphogrates, accorde une dispense à vie afin qu'ils puissent se consacrer tout entiers aux études. Si l'un d'eux déçoit l'espérance qu'on a mise en lui, il est renvoyé parmi les ouvriers. Il n'est pas rare en revanche qu'un ouvrier consacre aux lettres ses heures de loisir avec une telle ferveur, et obtienne par son zèle de tels résultats, qu'on le décharge de sa besogne pour le promouvoir parmi les lettrés.

C'est parmi eux que l'on choisit les

ambassadeurs, les prêtres, les tranibores, enfin le prince lui-même, appelé Barzanès dans l'ancienne langue, Ademus dans celle d'à présent.

Comme presque tout le reste de la population n'est ni inactif ni occupé à fabriquer des choses inutiles, vous pouvez aisément vous rendre compte du peu de temps qu'il faut pour produire une quantité de bons ouvrages.

A ce que je viens de rappeler s'ajoute encore cet allègement que, dans la plupart des industries utiles, ils consomment moins de main-d'œuvre qu'il n'en faut ailleurs. La construction et l'entretien des édifices, par exemple, réclame partout l'intervention continuelle de nombreux ouvriers, parce que des héritiers dissipateurs laissent se dégrader ce que le père a élevé. Ce qui aurait pu être conservé à peu de frais devra être réédifié de fond en comble, très coûteusement. Il arrive souvent aussi qu'une maison construite avec grande dépense pour un homme est méprisée par le goût exigeant d'un autre, qui l'abandonne et la laisse bientôt tomber en ruine pour aller en élever une seconde ailleurs, tout aussi dispendieuse.

Chez les Utopiens au contraire, depuis que la Constitution a été acceptée définitivement, il arrive rarement que l'on choisisse un nouvel emplacement pour y bâtir. On répare sur-le-champ les édifices qui se dégradent; on prévient même les dégradations imminentes, de telle sorte qu'avec un minimum de travail les constructions subsistent très longtemps et que les entrepreneurs manquent quelquefois d'ouvrage. On les charge alors de façonner des poutres à domicile, d'équarrir et de préparer des pierres afin qu'en cas de nécessité une bâtisse puisse s'élever plus rapidement.

Voyez encore combien leurs vêtements demandent peu de façon. Un simple vêtement de cuir qui peut durer jusqu'à sept ans leur suffit pour aller au travail. Pour paraître en public, ils portent par-dessus une sorte de caban qui couvre les vêtements plus grossiers. Ces cabans ont partout dans l'île une seule et même couleur, celle de la laine naturelle. On consomme donc

beaucoup moins d'étoffe que partout ailleurs, et de plus cette étoffe coûte beaucoup moins cher. Le travail du lin est encore plus simplifié et son usage d'autant plus répandu. Ils ne considèrent dans la toile que la blancheur, dans la laine que la propreté, sans accorder le moindre prix à la finesse du fil. Il en résulte que chacun se contente d'un habit qui lui dure le plus souvent deux ans, alors qu'ailleurs on ne se juge pas satisfait avec quatre ou cinq vêtements de laine de diverses couleurs, autant de vêtements de soie et qu'il en faut au moins dix aux plus raffinés. Pourquoi un Utopien souhaiterait-il en avoir plusieurs ? Il ne serait pas mieux protégé contre le froid et sa toilette ne paraîtrait pas d'un cheveu plus élégante.

Ainsi tout le monde travaille à des ouvrages utiles qui ne sont nécessaires qu'en nombre limité ; la production peut donc devenir trop abondante. On conduit alors la population réparer les routes s'il y en a qui sont dégradées. Il arrive souvent aussi que, faute de tout travail de ce genre, on décrète un abrègement général de la journée de travail. Les magistrats en effet ne souhaitent pas éprouver les citoyens malgré eux par des fatigues inutiles. Car la Constitution vise uniquement, dans la mesure où les nécessités publiques le permettent, à assurer à chaque personne, pour la libération et la culture de son âme, le plus de temps possible et un loisir affranchi de tout assujettissement physique. En cela réside pour eux le bonheur véritable.

Il me faut exposer à présent ce que sont les relations entre les citoyens, les échanges d'une province à l'autre et comment les ressources sont réparties.

Une cité est donc composée de familles, qui résultent le plus souvent de la parenté en ligne masculine. Les filles en effet, une fois nubiles, sont données en mariage et vont vivre dans la famille de leur mari, tandis que les fils et les petits-fils restent dans la famille et obéissent

au plus âgé de ses chefs, à moins que l'âge n'ait affaibli son intelligence. Il est remplacé dans ce cas par son cadet immédiat.

Aucune cité ne doit voir diminuer excessivement sa population, ni davantage se trouver surpeuplée. On évite donc qu'aucune famille - il y en a six mille dans chaque cité, sans compter les districts ruraux - ait moins de dix ou plus de seize membres adultes. Le nombre des enfants ne saurait être limité. Ces normes sont aisément observées, grâce au passage dans une famille trop peu nombreuse des membres qui sont en excédent dans une autre. Si, dans l'ensemble, une ville a trop de monde, le surplus va compenser le déficit d'une autre. Mais lorsque la population totale de l'île dépasse le niveau que l'on estime convenable, on lève dans chaque ville des citoyens qui vont établir une colonie réglée d'après leurs lois. Ils vont partout où sont des terres vacantes laissées en friche par les indigènes. Ils convoquent ceux-ci pour savoir s'ils consentent à vivre avec eux. Ceux qu'ils trouvent favorablement disposés, ils se les associent en une communauté de vie et d'usages, et c'est pour le plus grand bien des deux peuples. En effet, leurs principes font souvent que la même terre, qui donnait trop peu de pain pour une seule population, en donne pour deux en abondance. Mais si les indigènes refusent d'accepter leurs lois, les Utopiens les chassent du territoire qu'ils ont choisi et ils luttent à main armée contre ceux qui leur résistent. Car une guerre, estiment-ils, se justifie éminemment lorsqu'un peuple refuse l'usage et la possession d'un sol à des gens qui, en vertu du droit résultant de la nature, devraient trouver de quoi se nourrir, alors que lui-même ne s'en sert pas, mais le laisse comme un bien inutile et vacant.

Si un accident fait tomber la population d'une de leurs villes au point que les excédents des autres, qui ne doivent pas descendre au-dessous de leur norme, ne puissent la rétablir - le cas s'est présenté deux fois au cours des siècles, à

la suite d'une épidémie de peste - ils réinstallent en Utopie des citoyens rappelés d'une colonie. Car ils perdent plus volontiers leurs colonies que de voir périr une seule de leurs cités.

Mais il me faut revenir aux relations entre les citoyens. Le plus âgé des hommes, je l'ai dit, est le chef de la famille. Les femmes sont soumises à leurs maris, les enfants à leurs parents et, en règle générale, les plus jeunes à leurs aînés. Toute cité est divisée en quatre secteurs égaux. Le centre de chacun d'eux est occupé par un marché où les objets confectionnés dans chaque ménage sont acheminés et répartis par espèces dans des magasins. Chaque père de famille vient là demander tout ce dont il a besoin pour lui et les siens et il l'emporte sans paiement, sans compensation d'aucune sorte. Car pourquoi rien refuser à personne lorsqu'il y a abondance de tous biens et que nul n'a à redouter que son voisin demande plus qu'il ne lui faut ? Et pourquoi en demander trop lorsqu'on sait qu'on ne risque pas de manquer de quoi que ce soit ? C'est la hantise de la pénurie qui rend avide et rapace, ainsi qu'on le constate chez tous les êtres vivants ; l'homme y ajoute l'orgueil, qui lui est propre et qui lui donne l'illusion que l'on dépasse les autres par un étalage de superfluités. Les principes des Utopiens ne laissent aucune place à ces mauvais sentiments.

Aux marchés dont je viens de parler s'ajoutent des centres d'approvisionnement où l'on apporte des légumes, des fruits, du pain et aussi des poissons, et toutes les parties comestibles des volailles et des quadrupèdes. Ces marchés se trouvent en dehors de l'agglomération, dans des endroits appropriés où la sanie et les ordures peuvent être lavées dans une eau courante. C'est de là qu'on emporte les bêtes tuées et nettoyées par les mains des esclaves, car ils ne souffrent pas que leurs citoyens s'habituent à dépecer des animaux, craignant qu'ils n'y perdent peu à peu les qualités du cœur qui sont le propre de l'humanité. Ils ne tolèrent pas davantage que l'on amène dans la ville rien qui soit impur ou souillé, ou dont la putréfaction empoisonne l'air et

provoque des maladies.

Chaque agglomération dispose de quelques grandes salles régulièrement espacées, désignées chacune par un nom. Elles sont sous la surveillance des syphogrates. Trente familles, quinze de chaque côté de l'immeuble, sont désignées pour y prendre leurs repas. Les pourvoyeurs de chaque salle se rendent à heure fixe au marché pour se faire délivrer les provisions après avoir déclaré le nombre de ceux qu'ils ont à nourrir.

Mais on s'occupe en premier lieu des malades, lesquels sont soignés dans des hôpitaux publics. Il y en a quatre autour de chaque ville, un peu au-delà des murs, assez vastes pour que l'on puisse les comparer à autant de petites villes. Ainsi les malades, même nombreux, ne s'y sentent pas à l'étroit et par conséquent mal à leur aise; et l'on peut isoler ceux qui sont atteints d'une maladie contagieuse. Ces hôpitaux sont fort bien installés, équipés de tout ce qui peut contribuer à une guérison. Des soins si délicats, si attentifs, y sont prodigués, la présence de médecins expérimentés y est si constante que, bien que personne ne soit obligé de s'y rendre, il n'y a pour ainsi dire personne dans la ville entière qui ne préfère, lorsqu'il tombe malade, être soigné à l'hôpital plutôt que chez lui. Une fois que le pourvoyeur des malades a obtenu au marché les aliments prescrits par les médecins, les meilleurs morceaux sont équitablement répartis entre les différentes salles, les parts faites pour le préfet de la ville, pour le grand prêtre, les tranibores et aussi pour les étrangers, s'il y en a. Il en vient rarement et toujours en petit nombre; des domiciles tout prêts leur sont réservés.

Aux heures fixées pour le déjeuner et le dîner, toute une syphograntie se réunit dans ces salles, avertie par une sonnerie de clairon. Seuls manquent à l'appel ceux qui sont alités dans les hôpitaux ou chez eux. Il n'est cependant interdit à personne d'aller se chercher des vivres au marché, après que les salles communes sont pourvues. Ils savent que personne ne s'y résoudra sans raison. En effet, bien que chacun soit

autorisé à manger chez lui, on ne le fait pas volontiers, car la chose est assez mal vue. Et l'on juge absurde de se préparer à grand-peine un repas moins bon alors qu'un autre, excellent et abondant, est à votre disposition dans une salle toute proche.

Des esclaves accomplissent dans ce réfectoire les besognes quelque peu malpropres et fatigantes. La cuisine, la préparation des aliments et l'ordonnance du repas incombent exclusivement à des femmes, chaque famille envoyant les siennes à tour de rôle. Trois tables sont dressées, ou davantage, selon le nombre des convives. Les hommes sont rangés le long du mur, les femmes du côté extérieur. Si elles sont prises d'un malaise subit, ce qui arrive fréquemment pendant la grossesse, elles peuvent de la sorte se lever sans déranger personne et aller rejoindre les nourrices.

Celles-ci se trouvent à part, avec leurs nourrissons, dans une salle à manger qui leur est réservée, où se trouvent toujours du feu et de l'eau pure, ainsi que des berceaux où coucher leurs bébés ou, si elles le veulent, les démailloter au chaud et les laisser jouer. Chaque mère nourrit ceux qu'elle a mis au monde, à moins que la mort ou la maladie ne l'en empêche. Dans ce cas, les épouses des syphograntes se mettent aussitôt en quête d'une nourrice et n'ont aucune peine à en trouver une. Celles qui peuvent rendre ce service se proposent des plus volontiers, car leur générosité reçoit de tous les plus grands éloges, et l'enfant devenu grand considère sa nourrice comme sa mère. Dans la grotte des nourrices sont réunis tous les enfants qui n'ont pas accompli leur premier lustre.

Les autres adolescents - et l'on range dans cette classe tous ceux de l'un ou l'autre sexe qui n'ont pas atteint l'âge de se marier - servent les convives assis ou bien, s'ils sont trop petits pour cela, se tiennent en silence à côté d'eux. Tous se nourrissent de ce que les convives leur présentent. Aucun autre moment n'est prévu

pour leur repas.

A la place d'honneur, au milieu de la première table, placée perpendiculairement aux deux autres et bien en vue, est assis le syphogrante avec sa femme. A leurs côtés, sont deux doyens d'âge; quatre autres doyens président les autres tables. S'il y a un temple dans la syphograntie, le prêtre et sa femme prennent la présidence aux côtés du syphogrante. A leur droite et à leur gauche, sont assises des personnes plus jeunes, puis de nouveau des vieillards et ainsi de suite pour toute la compagnie. Les contemporains se trouvent ainsi rapprochés, mêlés toutefois à ceux d'un âge différent. Ils en ont décidé ainsi afin que le sérieux et l'autorité d'un vieillard détourne les jeunes gens de toute mauvaise manière et de toute excessive liberté dans leurs discours.

Les plats ne sont pas présentés de place en place à partir de la première, mais offerts d'abord aux vieillards qui ont des places privilégiées, afin qu'ils puissent prendre les meilleurs morceaux, puis à tous les autres. Les vieillards du reste font à leur guise bénéficier leurs voisins de leur part de choix, dont il n'y a pas une quantité telle qu'on puisse en offrir à toute la maisonnée. L'on rend ainsi aux anciens l'hommage qui leur est dû et dont l'agrément est partagé par tous.

Les deux repas s'ouvrent par quelque lecture morale, courte, afin de ne pas lasser. Après quoi les aînés entament d'honnêtes conversations qui ne manquent ni de gaieté ni d'agrément, sans occuper tout le déjeuner par d'interminables récits ; ils écoutent même les jeunes gens et les incitent intentionnellement à parler, afin d'apprendre à connaître le caractère et l'intelligence de chacun, à la faveur de la liberté que laisse un repas.

Le déjeuner est assez court, le dîner se prolonge davantage, car le premier est suivi d'une période de travail; le second ne conduit qu'au sommeil et au repos de la nuit, qu'ils estiment le

meilleur moyen de favoriser une bonne digestion. Aucun repas ne se passe sans musique, et le dessert ne manque jamais de friandises. On brûle des parfums et on en répand, sans rien négliger qui puisse charmer les convives. Ils sont assez enclins à penser qu'aucun plaisir n'est répréhensible pourvu qu'il ne cause de gêne à personne.

Voilà comment on vit en ville. Mais à la campagne, où les habitations sont trop disséminées, chacun mange chez soi. Rien ne manque à l'approvisionnement d'aucun ménage, puisque ce sont eux qui procurent tout ce dont se nourrissent les citadins.

Si quelqu'un a envie d'aller visiter un de ses amis dans une autre ville, ou encore de visiter l'endroit lui-même, il obtient aisément l'autorisation des syphogrates et des tranibores, à moins qu'une nécessité n'y fasse obstacle. Ils partent en groupe, avec une lettre du préfet de la ville attestant qu'ils ont licence de voyager et fixant le jour de leur retour. On leur donne un chariot avec un esclave public qui conduit les bœufs et qui en prend soin. S'ils n'ont pas de femmes avec eux, ils renoncent d'ailleurs au véhicule qui leur paraît plutôt une charge et un encombrement. Sans qu'ils aient rien à emporter avec eux, rien cependant ne leur manquera au cours du voyage, car où qu'ils soient, ils sont chez eux. S'ils restent plus d'un jour en un lieu, ils y exercent leur industrie propre et sont reçus très amicalement par les ouvriers de leur branche. Si, de son propre chef, quelqu'un conduit ses pérégrinations au-delà de sa province et qu'il y soit pris sans autorisation du préfet, il est honteusement ramené, considéré comme un déserteur et durement châtié. S'ils récidive, il sera condamné aux travaux forcés.

S'il prend fantaisie à un citoyen d'aller se promener dans les campagnes de son propre district, il peut le faire, à condition d'avoir l'accord de son père et de son épouse. Mais, dans quelque hameau qu'il arrive, il ne recevra aucune nourriture avant d'avoir accompli, telle qu'elle se pratique en cet endroit, la tâche d'une matinée

ou d'un après-midi. Sous cette condition, chacun est libre de parcourir le territoire de sa région ; il sera aussi utile à la cité que s'il y habitait.

Aucun moyen ne subsiste, vous le voyez, de se dérober au travail, aucun prétexte pour rester oisif : pas de cabarets, pas de tavernes, pas de mauvais lieux, aucune occasion de débauche, aucun repaire, aucun endroit de rendez-vous. Toujours exposé aux yeux de tous, chacun est obligé de pratiquer son métier ou de s'adonner à un loisir irréprochable.

Le résultat en est une abondance de tous les biens qui, également répandue sur tous, fait que personne ne peut être ni indigent, ni mendiant.

Dans le sénat d'Amaurote où, comme je l'ai dit, se rencontrent chaque année trois représentants de chaque ville, dès que l'on a consigné les choses qui abondent en chaque lieu et d'autre part ce qui manque ailleurs, une région aussitôt compense par ses surplus la pénurie d'une autre. Elle le fait sans contrepartie, sans rien recevoir en échange de ce qu'elle donne. Mais celle qui a donné recevra à son tour les produits qui lui font défaut sans avoir davantage à s'acquitter. Toute l'île de la sorte forme une seule famille.

Ils pourvoient ainsi à leur propre approvisionnement, qu'ils ne considèrent comme assuré qu'après avoir paré aux besoins de deux années, considérant l'incertitude de la récolte à venir. Cela fait, ils exportent à l'étranger une grande partie de leurs surplus, des céréales, du miel, de la laine, du bois, de l'écarlate, de la pourpre, des peaux, de la cire, du suif, du cuir et aussi du bétail. Un septième de toutes ces denrées est donné en cadeaux aux pauvres du pays acquéreur ; le reste est vendu à un prix raisonnable. Ce commerce leur permet de faire entrer en Utopie les produits qui leur manquent - c'est peu de chose en dehors du fer - et, en plus, une grande quantité d'or et d'argent. Comme ils pratiquent cet échange depuis de longues années, on ne saurait imaginer l'importance du trésor qu'ils ont chez eux.

C'est pourquoi ils se soucient peu de vendre au comptant ou à terme, ou bien encore d'avoir de nombreuses créances à recouvrer. Lorsqu'ils établissent celles-ci, ils ignorent les particuliers mais demandent à l'État de garantir des factures régulièrement établies. Cet État, à l'échéance, exige le paiement des débiteurs privés, le fait rentrer dans son trésor et profite des intérêts jusqu'au moment où les Utopiens réclament la somme. Ils y renoncent souvent, estimant injuste de s'adjuger une chose qui ne leur est de nul usage en l'enlevant à ceux qui s'en servent. Mais si quelque événement survient qui les oblige à en prêter une partie à un autre peuple, ils font alors valoir leur droit, ce qui est aussi le cas lorsqu'il leur faut entreprendre une guerre.

Ils ne donnent pas d'autre destination au trésor qu'ils conservent chez eux que de leur servir de réserve en cas de dangers graves ou imprévus, principalement s'il s'agit d'embaucher des soldats étrangers, qu'ils exposent au danger plus volontiers que leurs nationaux, et auxquels ils donnent une solde énorme. Ils savent fort bien qu'en y mettant le prix on peut acheter les ennemis eux-mêmes, et faire jouer contre eux soit la trahison, soit même la guerre civile. C'est dans cette vue qu'ils accumulent cette immense réserve, non toutefois de la manière dont ailleurs on conserve les trésors, mais d'une autre que j'hésite à rapporter, craignant que mon récit ne trouve pas crédit. Comment ne le craindrais-je pas lorsque je me rends compte que, si je n'avais vu la chose de mes propres yeux, j'aurais eu grand-peine à l'admettre sur la foi d'un autre ? Plus ce que l'on raconte est contraire aux usages des auditeurs, plus ceux-ci ont tendance à être incrédules. Et cependant, réfléchissant à l'énorme écart entre nos institutions et les leurs, un observateur attentif s'étonnera peut-être moins de voir leur emploi de l'argent et de l'or correspondre à leurs conceptions plutôt qu'aux

nôtres.

Eux-mêmes ne font aucun usage de la monnaie. Ils la gardent pour un événement qui peut survenir, qui peut aussi ne jamais se présenter. Cet or et cet argent, ils les conservent chez eux sans leur attacher plus de valeur que n'en comporte leur nature propre. Et qui ne voit qu'elle est bien inférieure à celle du fer, sans lequel les mortels ne pourraient vivre, pas plus qu'ils ne sauraient se passer de l'eau ou du feu, alors que tout au contraire la nature n'a attaché à l'or et à l'argent aucune propriété qui nous serait précieuse, si la sottise des hommes n'ajoutait du prix à ce qui est rare ? La nature, comme la plus généreuse des mères, a mis à notre portée immédiate ce qu'elle nous a donné de meilleur, comme l'air, l'eau, la terre elle-même; tandis qu'elle écarte de nous les choses vaines et inutiles.

Si donc ces réserves métalliques étaient cachées dans quelque tour, le prince et le sénat pourraient être soupçonnés - si grande est la sottise de la foule - d'avoir trouvé une ruse pour tromper le peuple et jouir eux-mêmes de ces biens. S'ils en faisaient faire par des orfèvres des coupes ou d'autres ouvrages et que survînt un événement qui obligeât à les fondre pour payer la solde des combattants, les gens supporteraient peut-être mal de se les voir enlever une fois qu'ils en auraient fait un des agréments de leur vie.

Pour parer à ces inconvénients, ils ont imaginé un moyen aussi conforme à l'ensemble de leurs conceptions qu'il est étranger aux nôtres, où l'or est si estimé, où il est si précieusement conservé. Faute de l'avoir vu fonctionner, on aura peine à y croire. Alors qu'ils mangent et boivent dans de la vaisselle de terre cuite ou de verre, de forme élégante, mais sans valeur, ils font d'or et d'argent, pour les maisons privées comme pour les salles communes, des vases de nuit et des récipients destinés aux usages les plus malpropres. Ils en font aussi des chaînes et de lourdes entraves pour lier leurs esclaves. Ceux

enfin qu'une faute grave a rendus infâmes portent aux oreilles et aux doigts des anneaux d'or, une chaîne d'or au cou, un bandeau d'or sur la tête. Tous les moyens leur servent ainsi à dégrader l'or et l'argent, si bien que ces métaux, qu'ailleurs on ne se laisse arracher qu'aussi douloureusement que les entrailles, en Utopie, si quelque circonstance exigeait qu'on en perdît la totalité, personne ne se croirait plus pauvre d'un sou.

Ils recueillent aussi des perles le long des côtes et, dans certaines roches, des diamants et des grenats. Ils ne se mettent pas en quête pour en découvrir, mais ils les polissent quand ils en trouvent et en parent les enfants qui, tant qu'ils sont petits, se glorifient de ces beaux ornements. Mais dès qu'ils grandissent, voyant que les enfants sont seuls à porter de ces bagatelles, ils y renoncent sans attendre un avertissement de leurs parents, exactement comme les nôtres renoncent à leurs noix, à la bulle pendue à leur cou, à leur poupée.

Combien ces institutions, si différentes de celles des autres peuples, peuvent produire dans les esprits des impressions également différentes, jamais je ne l'ai mieux compris qu'à l'arrivée des délégués d'Anémolie.

Ils vinrent à Amarote pendant que J'y étais, chargés de traiter de grands intérêts. Aussi chaque ville avait envoyé trois citoyens pour les recevoir. Des ambassadeurs des pays voisins avaient été reçus précédemment. Connaissant les usages des Utopiens, sachant que ceux-ci n'accordent aucune valeur aux vêtements somptueux, qu'ils méprisent la soie et tiennent même l'or pour infâme, ils avaient pris l'habitude de venir habillés aussi modestement que possible. Les Anémoliens habitent plus loin et ont moins de relations avec l'Utopie. Lorsqu'ils apprirent que tout le monde s'y habillait de même et d'une façon très primitive, ils s'imaginèrent que c'était faute d'avoir mieux et, avec plus de vanité que de sagesse, ils décidèrent d'apparaître comme des dieux dans les splendeurs de leur appareil et d'éblouir les yeux des pauvres Utopiens par

l'éclat de leurs parures. C'est ainsi que l'on vit arriver trois ambassadeurs avec cent hommes d'escorte, tous en vêtements multicolores, en soie pour la plupart. Les ambassadeurs - des grands seigneurs dans leur pays - portaient des manteaux tissés d'or, de lourds colliers aux bras et aux oreilles et des chaînettes suspendues à leurs chapeaux resplendissants de perles et de pierreries, ornés enfin de tout ce qui, en Utopie, sert à punir les esclaves, à marquer le déshonneur, à amuser les enfants. Quel spectacle que de les voir relever la crête en comparant leurs falbalas avec le costume des Utopiens, car tout le peuple s'était répandu dans les rues! Il n'était pas moins amusant du reste de voir combien ils se trompaient dans leur attente, combien ils étaient loin de l'effet espéré. Aux yeux en effet de tous les Utopiens, exception faite des quelques-uns qui pour une bonne raison avaient visité des pays étrangers, toute cette magnificence était la livrée de la honte. Si bien qu'ils saluaient respectueusement les gens de rien, les prenant pour des maîtres, tandis qu'ils laissaient passer sans la moindre révérence les ambassadeurs eux-mêmes qu'ils croyaient des esclaves à cause de leurs chaînes d'or. Vous auriez même pu voir des enfants qui avaient dépassé l'âge des perles et des diamants donner des coups de coude à leur mère lorsqu'ils en virent attachés aux chapeaux des ambassadeurs et dire : « Regarde, maman, ce grand idiot qui porte encore des perles et des pierreries comme s'il était un bébé. » Et la mère répondait le plus sérieusement du monde : « Silence, fils, ce doit être un des bouffons des ambassadeurs. » D'autres critiquaient ces chaînes d'or, disant qu'elles ne pouvaient servir à rien, si fragiles qu'un esclave les romprait aisément, si lâches qu'il s'en débarrasserait dès qu'il en aurait envie, pour s'enfuir ensuite, libre comme l'air.

Deux jours suffirent aux ambassadeurs pour voir en quelle quantité l'or se trouvait là, considéré pour rien, tenu en un mépris égal à l'honneur qu'on lui faisait chez eux, si bien employé pour punir un esclave coupable de désertion, que ses chaînes seules eussent valu

l'appareil entier de trois d'entre eux. Ils abaissèrent alors leur panache et rougirent de garder plus longtemps ces mêmes habits qu'ils avaient vaniteusement exhibés, surtout après qu'ils se furent entretenus un peu plus familièrement avec les Utopiens et qu'ils se furent initiés à leurs coutumes et opinions.

Ceux-ci en effet s'étonnent qu'un mortel puisse tant se complaire à l'éclat incertain d'une petite gemme, alors qu'il peut contempler les étoiles et le soleil; qu'il existe quelqu'un d'assez fou pour se considérer comme ennobli par un vêtement d'une laine plus fine. Car, après tout, si fin que soit le fil, la laine fut autrefois sur le dos d'un mouton et ne sera jamais que mouton. Ils s'étonnent de même que l'or, bon par sa nature à si peu de chose, soit mis partout aujourd'hui à si haut prix, à plus haut prix même que l'homme par qui et pour qui sa valeur lui a été conférée; si bien qu'un lourdaud, bête comme une souche et aussi malhonnête qu'il est sot, tient cependant sous sa dépendance des hommes probes et savants, uniquement parce qu'il a chez lui un gros tas de pièces d'or. Ce même tas, si un coup de la fortune ou une astuce des lois (aussi capables que la fortune de renverser les situations) l'enlève à ce seigneur pour le donner au plus abject vaurien de sa domesticité, fera de lui le valet de son valet, comme s'il n'était qu'un accessoire de sa monnaie. Ils comprennent moins encore et détestent davantage la folie de celui qui rend des honneurs presque divins à des riches auxquels il ne doit rien, pour la seule raison qu'ils sont riches, alors qu'il les sait sordidement avares et qu'il n'a pas à espérer que d'un tel magot, aussi longtemps que le maître vivra, la moindre piécette vienne jamais vers eux.

Ces conceptions et d'autres du même genre, les Utopiens les ont reçues de leur éducation – formés dans un État dont les institutions sont fort éloignées de toutes ces formes d'absurdité – et aussi par l'école et par les livres. Un petit nombre seulement est dans

chaque ville déchargé des autres travaux et désigné pour la culture exclusive de l'esprit : ceux chez qui l'on a reconnu depuis l'enfance un don particulier, une intelligence supérieure, un penchant marqué pour la vie intellectuelle. Mais tous les enfants reçoivent une instruction. Et une grande partie du peuple, les femmes aussi bien que les hommes, consacrent à l'étude, pendant toute leur vie, les heures que le travail, nous l'avons dit, laisse libres.

Ils se servent de leur langue nationale pour apprendre les sciences. Son vocabulaire en effet est riche; elle est harmonieuse, faite comme aucune autre pour traduire les sentiments de l'âme. Avec partout quelques altérations régionales, elle est commune à de vastes régions de cet univers.

De tous les philosophes dont les noms sont célèbres dans notre partie du monde, aucun bruit avant notre arrivée n'était parvenu jusqu'à eux; et cependant, en ce qui concerne la musique et la dialectique, la science des nombres et des mesures, ils ont fait à peu près les mêmes découvertes que nos ancêtres. Mais, s'ils égalent les anciens en presque toutes choses, ils restent fort au-dessous des récentes inventions de la dialectique, incapables de concevoir une seule de ces règles subtiles qu'apprennent couramment les enfants de chez nous, sur les restrictions, amplifications et suppositions minutieusement exposées dans les Petits Traités de Logique. Ils ne sont point parvenus davantage à scruter les intentions secondes. Et l'homme en général, comme on dit – encore qu'il soit gigantesque, vous le savez, plus grand que n'importe quel colosse, et que nous sachions le dessiner du doigt – personne chez eux n'est encore arrivé à le voir.

Ils sont très instruits en revanche du cours des astres et du mouvement des corps célestes. Ils ont ingénieusement inventé plusieurs types d'instruments pour déterminer avec exactitude les déplacements et positions du soleil,

de la lune et des autres astres que l'on voit sur leur horizon. Quant à des amitiés, à des hostilités venues des étoiles errantes, à toute l'imposture de la divination par les astres, ils n'y rêvent même pas. Les pluies, les vents, les autres changements de temps, ils les prévoient grâce à des signes précurseurs reconnus de longue date. Sur les causes de ces phénomènes, des marées, de la salure des mers et en général de l'origine et de la nature du ciel et de l'univers, ils parlent tantôt comme nos anciens philosophes, tantôt, sur les points où nos auteurs sont en désaccord, ils apportent eux aussi des explications nouvelles et différentes, sans du reste s'entendre entre eux sur tous les points.

Dans le domaine de la philosophie qui traite des mœurs, ils discutent, tout comme nous, des biens de l'âme, des biens du corps, des biens extérieurs, se demandant si l'on peut tous les désigner comme des biens ou si ce nom revient seulement aux dons de l'esprit. Ils dissertent sur la vertu et le plaisir. Mais leur principal thème de controverse est la question de savoir en quelle chose réside le bonheur humain, si elle est une ou multiple. Sur ce sujet, ils me paraissent accorder un peu trop à la secte qui se fait l'avocate du plaisir et qui voit en lui, sinon la totalité du bonheur, du moins son élément essentiel. Et, ce qui est plus étonnant encore, c'est de la religion, chose sérieuse cependant, austère, stricte, rigide, qu'ils tirent les arguments pour une doctrine si relâchée. Jamais en effet ils ne discutent au sujet du bonheur sans confronter les principes dictés par la religion avec la sagesse résultant de la raison, estimant celle-ci incapable de découvrir le vrai bonheur sans le secours de l'autre.

Leurs principes religieux sont les suivants. L'âme est immortelle, la bonté de Dieu l'a destinée au bonheur. Une récompense est réservée à nos vertus et à nos bonnes actions, des châtements à nos méfaits. Ces vérités sont assurément du domaine de la religion; ils estiment néanmoins que la raison est capable de les connaître et de les admettre. Ces principes une fois abolis, déclarent-ils sans hésitation, personne ne serait assez aveugle pour ne pas

s'aviser qu'il faut rechercher le plaisir à n'importe quel prix, pourvu seulement qu'un moindre plaisir ne fasse pas obstacle à un plus grand, et qu'aucune souffrance ne doive faire expier celui qu'on aura poursuivi. Car suivre la vertu, par une route escarpée, difficile, répudier toute douceur de vivre, supporter délibérément la douleur sans en espérer aucun fruit - quel fruit aurait-elle si, après la mort, rien n'attend celui qui a traversé la présente vie en refusant les douceurs, en n'en connaissant que les misères ? - ce serait là, disent-ils, une pure folie.

Seulement le bonheur pour eux ne réside pas dans n'importe quel plaisir, mais dans le plaisir droit et honnête vers lequel notre nature est entraînée, comme vers son bien suprême, par cette même vertu où la secte opposée place le bonheur à l'exclusion de tout autre domaine. Car ils définissent la vertu comme une vie conforme à la nature, Dieu nous y ayant destinés. Celui-là vit conformément à la nature qui obéit à la raison lorsqu'elle lui conseille de désirer certaines choses et d'en éviter d'autres. La nature d'abord remplit les mortels d'un grand amour, d'une ardente vénération pour la majesté divine à laquelle nous devons, et notre être lui-même, et la possibilité d'atteindre au bonheur. Elle nous incite ensuite à mener une vie aussi exempte de tourments, aussi pleine de joies que possible, et à aider tous les autres, en vertu de la solidarité qui nous lie, à en obtenir autant. En effet, le plus sombre, le plus austère zélateur de la vertu, le plus farouche ennemi du plaisir, tout en te recommandant les travaux, les veilles et les macérations, ne manque jamais de t'ordonner en même temps d'alléger de tout ton pouvoir les privations et les ennuis des autres et il estime louable, au nom de l'humanité, l'aide et la consolation apportées par l'homme à l'homme. Si l'humanité, cette vertu qui est plus que toute autre naturelle à l'homme, consiste essentiellement à adoucir les maux des autres, à alléger leurs peines et, par là, à donner à leur vie plus de joie, c'est-à-dire plus de plaisir, comment la nature n'inciterait-elle pas aussi un chacun à se rendre le même service à lui-même ?

De deux choses l'une en effet. Ou bien une vie agréable, c'est-à-dire riche en plaisirs, est mauvaise et, dans ce cas, bien loin d'aider personne à y accéder, il faut au contraire la retirer à tous comme chose nuisible et pernicieuse. Ou bien, s'il t'est non seulement permis, mais ordonné, de la procurer aux autres à titre de bien, pourquoi d'abord ne pas te l'accorder à toi-même, envers qui tu as le droit d'être aussi bienveillant qu'envers autrui? La nature te recommande d'être bon pour ton prochain ; elle ne t'ordonne pas d'être cruel et impitoyable envers toi-même. La nature elle-même, disent-ils, nous prescrit une vie heureuse, c'est-à-dire le plaisir, comme la fin de toutes nos actions. Ils définissent même la vertu comme une vie orientée d'après ce principe.

La nature invite donc tous les mortels à se donner une aide réciproque en vue d'une vie plus riante : sage conseil, personne n'étant si au-dessus du sort commun que la nature doive s'occuper de lui seul, elle qui veut le même bien à tous les êtres qu'elle a réunis en un groupe unique par leur participation à une forme commune. Cette même nature t'enjoint par conséquent de renoncer à t'assurer des profits qui se solderaient par des pertes pour autrui.

C'est pourquoi ils estiment qu'il faut respecter les accords entre les particuliers, ainsi que les lois de l'État, en vue d'une bonne répartition des biens de la vie, qui sont la substance même du plaisir, soit qu'un bon prince les ait légalement promulguées, soit qu'un peuple libre de toute tyrannie et de toute sournoise influence les ait sanctionnées d'un commun accord. Veiller à son avantage personnel sans offenser les lois, c'est la sagesse ; travailler en plus à l'avantage de la communauté, c'est la pitié. Mais voler son plaisir à autrui en poursuivant le tien, cela vraiment est une injustice, tandis que te priver de quelque chose en faveur d'autrui est vraiment un acte humain et généreux. Il comporte du reste plus de profit

que de perte, étant compensé par la réciprocité, par la conscience du service rendu, par la reconnaissance et amitié des obligés, d'où l'âme reçoit plus de joie que le corps n'en aurait trouvé dans l'objet auquel il a renoncé. Dieu enfin - la religion en persuadera aisément un cœur qui librement s'est donné à elle - compense un plaisir court et limité par un bonheur immense et sans fin. Ainsi, tout mûrement considéré, les Utopiens estiment que toutes nos actions et les vertus que nous y mettons en oeuvre tendent au plaisir qui est leur heureux accomplissement.

Ils désignent comme plaisir tout mouvement et tout repos du corps que la nature nous fait trouver agréable. Ils insistent avec raison sur la tendance de la nature. Ce qui est agréable en soi, qu'on atteint sans rien faire d'injuste, sans rien perdre de plus agréable, sans devoir le payer d'une souffrance, ce ne sont pas seulement les sens qui s'y portent, mais la droite raison. Mais il est des choses auxquelles les hommes attribuent, en vertu d'une vaine convention (comme s'il leur appartenait de changer les réalités aussi aisément qu'on change leurs noms), une douceur que la nature ne leur a pas accordée. Les Utopiens estiment que, loin de contribuer au bonheur, elles s'opposent à lui, et d'abord en s'installant dans l'esprit pour n'y plus laisser aucune place aux délices véritables, car elles occupent toute l'âme par une conception erronée du plaisir.

Bien des choses en effet ne contiennent par nature rien qui contribue au bonheur et, tout au contraire, bien des éléments d'amertume. Seule la perverse séduction du désir les fait tenir pour les plus grands plaisirs, pour les principales raisons de vivre.

Les Utopiens rangent parmi les gens qui sacrifient au plaisir falsifié ceux qui, je l'ai déjà dit, se croient meilleurs parce qu'ils ont un meilleur vêtement, en quoi ils se trompent doublement, et tout autant en estimant le vêtement meilleur qu'en se croyant tels eux-

mêmes. En quoi, si vous considérez l'usage, une laine plus fine vaudrait-elle mieux qu'une plus grossière ? Ils se croient nantis d'une supériorité réelle, alors qu'elle n'est qu'illusoire, et ils relèvent la crête, convaincus d'avoir ajouté quelque chose à leur valeur personnelle, se jugeant dignes, pour un habit plus somptueux, d'un respect qu'ils n'auraient pas osé espérer un jour où ils auraient été plus simplement vêtus, et ils prennent fort mal qu'on les laisse passer sans faire attention à eux.

Cette sensibilité à des honneurs vains et sans profit, ne relève-t-elle pas d'un identique manque d'intelligence ? Quel plaisir authentique peut donner la vue d'un homme à la tête découverte, aux genoux pliés ? Vos genoux douloureux en seront-ils guéris, ou la frénésie qui vous habite le crâne ? On voit délirer de joie, dans la même illusion d'un plaisir imaginaire, ceux qui se flattent d'être nobles parce qu'ils ont eu la chance d'avoir des ancêtres qui l'étaient : gens dont plusieurs générations ont été tenues pour riches - car la noblesse à présent n'est plus autre chose - en biens-fonds particulièrement. Et ils ne s'en tiennent pas moins pour nobles si leurs aïeux ne leur ont rien laissé du tout, ou si eux-mêmes ont mangé l'héritage.

Les Utopiens rangent dans la même catégorie ceux qui sont fous de gemmes et de pierreries et qui se sentent devenir dieux, pourrait-on dire, lorsqu'ils se procurent une pièce de choix, surtout si elle est de l'espèce qui a la vogue en ce moment, car chacune d'elles a ses amateurs et ses saisons. Ils achètent la pierre nue, détachée de sa monture d'or et, même ainsi, le vendeur doit prêter serment qu'elle est authentique, tant ils craignent que leurs yeux ne se laissent tromper. Mais en quoi la fausse donnerait-elle moins de plaisir à l'œil qui la regardera, s'il n'est pas capable de la distinguer d'une vraie ? Elles ne diffèrent pas plus entre elles pour un voyant que pour un aveugle.

D'autres mettent sous clef des richesses inutiles dont l'entassement ne leur est de nul usage, mais dont la contemplation les enchante :

en ont-ils un plaisir véritable ou sont-ils les jouets d'une illusion ? D'autres encore, par une aberration tout opposée, ont caché leur or qui jamais ne leur servira, que plus jamais ils ne reverront et qu'ils perdent par terreur de le perdre. Car soustraire de l'or à soi-même et à tous les mortels, n'est-ce pas le rendre à la terre ? Et cependant l'on danse de joie pour un trésor enfoui comme si l'on était sûr du salut de son âme. Si quelqu'un l'enlevait à l'insu de son maître et que celui-ci survive dix ans à son or volé, quelle différence y aurait-il pour lui entre l'or intact et l'or disparu ? Dans les deux cas, il en aurait fait exactement le même usage.

Ils jugent tout aussi imaginaire le plaisir des joueurs, dont ils ne connaissent l'absurdité que par ouï-dire, celui aussi des chasseurs et des oiseleurs. Qu'y a-t-il de plaisant, disent-ils, à jeter les dés sur un damier et à le faire si souvent que la seule répétition suffirait à rendre le divertissement fastidieux ? Et quelles délices peuvent apporter l'aboïement, le hurlement des chiens ? Pourquoi le spectacle d'un chien poursuivant un lièvre donnerait-il plus de plaisir que celui d'un chien poursuivant un chien ? Les deux se valent. Il y a course, si c'est la course qui vous charme. Mais si c'est l'attente de la mise à mort et du carnage qui se fera sous vos yeux, vous devriez plutôt être pris de pitié pour le petit lièvre déchiré par le chien, le plus faible par le plus fort, le fuyard, le timide par le fougueux, l'inoffensif par le cruel. Considérant la chasse comme un exercice indigne des gens libres, les Utopiens le réservent à leurs bouchers dont le métier, nous l'avons dit, est pratiqué par des esclaves. Ils considèrent même la chasse comme l'échelon le plus bas de la boucherie, les autres branches étant plus utiles et plus honorables, puisqu'elles rendent service et qu'elles ne détruisent d'êtres vivants que pour une raison de nécessité ; le chasseur au contraire se complaît gratuitement à la mort et au dépècement d'une pauvre petite bête. Trouver du plaisir à voir mourir, ne fût-ce qu'un animal, suppose, pensent-ils, une disposition naturelle à la cruauté, ou bien y conduit, par l'exercice constant d'une volupté si

sauvage.

Voilà des joies qu'avec d'autres du même genre l'opinion courante considère comme des plaisirs, ce que les Utopiens contestent, déclarant nettement qu'elles ne comportent rien qui soit délicieux par nature et que, par conséquent, elles n'ont rien de commun avec le plaisir véritable. Elles peuvent flatter communément les sens, ce qui passe pour être l'action du plaisir, sans amener les Utopiens à changer d'avis, car ce qui agit n'est pas la nature de l'objet, mais une habitude dépravée qui fait s'attacher aux choses amères au lieu de s'attacher aux choses douces, exactement comme les femmes grosses, avec leur goût altéré, trouvent la poix ou le suif plus délectables que le miel. Un jugement gâté par la maladie ou par l'habitude est impuissant à changer la nature du plaisir, pas plus que celle d'autre chose.

Les Utopiens font plusieurs groupes des plaisirs qu'ils déclarent véritables, rapportant les uns à l'âme, les autres au corps. De l'âme, relèvent l'intelligence et la joie qui naît de la contemplation de la vérité, ainsi que le doux souvenir d'une vie bien vécue et le ferme espoir d'un bien à venir. Ils divisent en deux espèces les plaisirs du corps. La première comprend l'agrément évident, certain, qui inonde les sens, comme il arrive d'abord quand se renouvellent les éléments dont se nourrit notre chaleur vitale, restaurés par la nourriture et la boisson, et aussi quand s'évacue tout ce que notre corps contient en excès. Ce plaisir nous est procuré quand nous libérons les intestins des excréments, ou quand nous engendrons des enfants, ou quand nous adoucissons des démangeaisons, en nous frottant, en nous grattant la peau.

Parfois cependant, un plaisir apparaît sans rien apporter dont nos membres aient besoin, sans rien enlever qui leur pèse. Il a une force secrète et cependant manifeste qui émeut, charme et attire : tel est l'effet de la musique.

Les plaisirs de la seconde espèce, disent-

ils, résultent du repos et de l'équilibre du corps, ainsi que chacun les éprouve quand rien n'altère sa santé. Celle-ci, quand aucune souffrance ne la gêne, charme par elle-même, sans qu'un plaisir extrinsèque ait besoin de s'y ajouter. Elle est moins évidente et elle s'accompagne de sensations moins nettes que la massive jouissance du boire et du manger. Beaucoup d'Utopiens cependant lui donnent le premier rang parmi les plaisirs, et la plupart la déclarent de première importance, fondement et principe de tous les autres, capable seule d'assurer une vie sereine et désirable, et ne laissant place, là où elle fait défaut, à quelque plaisir que ce soit. Car l'absence de douleur, là où manque la santé, ils l'appellent torpeur et non plaisir.

Ils ont depuis longtemps condamné la théorie de ceux qui refusent de ranger parmi les plaisirs une santé stable et paisible, sous prétexte que la présence n'en saurait être perçue sans l'intervention d'un choc venu de l'extérieur. La question a été activement débattue parmi eux. Ils ont conclu presque unanimement en faisant de la santé, au premier chef, un plaisir. De même, disent-ils, que la douleur, irréconciliable ennemie du plaisir, est présente dans la maladie, de même, la maladie étant l'ennemie de la santé, la paix qui résulte de la santé doit comporter du plaisir. Que la santé soit plaisir par elle-même ou qu'elle engendre nécessairement un plaisir, de même que la chaleur naît du feu, dans les deux cas, le plaisir ne peut manquer à ceux qui jouissent d'une santé inaltérable. Que se produit-il lorsque nous mangeons? disent-ils encore. N'est-ce pas la santé qui se sent menacée et qui engage le combat, avec l'aliment comme allié, contre la défaillance? A mesure qu'elle reprend des forces, chacun des progrès qui la ramène vers sa vigueur habituelle renouvelle le plaisir que nous éprouvons à nous restaurer. La santé éprouve de la jouissance tout au long du combat; comment ne serait-elle pas satisfaite une fois la victoire remportée? Une fois recouvrée sa vigueur première, enjeu de la lutte, va-t-elle tomber dans un engourdissement où elle

cessera de reconnaître ce qui lui est bon, et de s'y porter ? Ils n'admettent pas en effet que la santé soit un état dont on n'a pas conscience. Quel homme éveillé, à moins qu'il ne déraisonne, disent-ils, n'a pas le sentiment de sa propre santé ? S'il n'est ni paralysé, ni en léthargie, il ne refusera pas de reconnaître que la santé lui est agréable, délectable. Et qu'est-ce que la délectation, sinon un autre nom pour le plaisir ?

Ils apprécient éminemment les plaisirs de l'âme, qu'ils considèrent comme les premiers et les plus excellents de tous, et dont la majeure partie résulte pour eux de la pratique des vertus et de la conscience de mener une vie louable. Ils donnent la palme à la santé parmi les plaisirs du corps, puisque c'est uniquement en vue d'elle que nous devons désirer, disent-ils, les agréments du boire et du manger et des autres fonctions semblables. Ces choses en effet ne sont pas délectables en soi mais seulement dans la mesure où elles empêchent une maladie de s'insinuer sournoisement en nous. Un sage aimera mieux prévenir la maladie que de demander des remèdes; tenir les douleurs à l'écart plutôt que de recourir à des calmants ; s'abstenir enfin des plaisirs dont il aurait à réparer les dégâts. Si quelqu'un place son bonheur dans des plaisirs de cette dernière sorte, il doit bien reconnaître que le comble de la félicité est pour lui une vie partagée entre la faim, la soif, le prurit d'une part et d'autre part le manger, le boire, le gratter, le frotter. Et qui ne verrait qu'une telle vie est non seulement laide, mais pitoyable ? Ces plaisirs sont donc tout au bas de l'échelle parce qu'ils sont les moins véritables, étant toujours liés à une souffrance qui en est la contrepartie. En effet, au plaisir de manger est associée la faim, mais non pas sur un pied d'égalité. La douleur est plus violente et plus durable, car elle naît avant le plaisir et, lorsqu'elle meurt, le plaisir meurt en même temps.

Ils n'estiment donc pas qu'il faille faire grand cas de plaisirs de ce genre, sinon dans la mesure où ils sont liés à la nécessité. Ils y trouvent cependant de la joie et ils savent gré de sa générosité à la nature notre mère d'avoir pour

ses enfants affecté d'attirance et de charme les fonctions qu'ils doivent accomplir régulièrement. Que la vie serait ennuyeuse si, comme certaines maladies qui nous visitent rarement, la quotidienne maladie de la faim et de la soif n'était guérissable qu'à force de poisons et de drogues amères!

La beauté, en revanche, la force, l'agilité, les Utopiens les tiennent en haute estime, voyant en elles de véritables dons de la nature, faits pour nous réjouir. Les plaisirs qui entrent par les oreilles, les yeux, les narines, que la nature a réservés à l'usage exclusif de l'homme, puisque nulle autre espèce vivante ne perçoit la beauté du monde, n'est émue par le charme des odeurs qui n'avertissent pas de la présence des aliments, ne distingue entre les sons les intervalles d'où résultent des accords justes et harmonieux, tous ces plaisirs, ils les recherchent comme d'agréables épices de la vie.

Mais partout ils s'en tiennent au principe qu'un plaisir plus petit ne doit pas faire obstacle à un plus grand; qu'il ne doit jamais entraîner la douleur après lui, et ce qu'ils considèrent comme allant de soi, qu'il ne doit jamais être déshonnête.

Mépriser d'autre part la beauté du corps, ruiner ses forces, endormir son agilité dans la paresse, épuiser son corps à force de jeûnes, détruire sa santé, rejeter avec mépris les autres douceurs de la nature, sans en espérer un surcroît de biens pour autrui ou pour l'État ni une joie supérieure par laquelle Dieu récompenserait le sacrifice ; pour une vaine ombre de vertu se détruire sans profit pour personne, avec l'idée de pouvoir supporter plus aisément un revers de fortune qui peut-être n'arrivera jamais : voilà ce qu'ils estiment être le comble de la folle, l'acte d'une âme méchante envers elle-même et suprêmement ingrate envers la nature, puisqu'elle la congédie avec tous ses bienfaits, comme si elle rougissait d'avoir cette dette envers elle.

Voilà ce qu'ils pensent de la vertu et du plaisir. A moins qu'une religion dictée par le ciel n'inspire à l'homme une doctrine plus sainte, ils

estiment que la raison humaine n'en saurait découvrir une plus vraie. Nous n'avons pas le loisir de mettre cette opinion à l'étude, et du reste ce n'est pas nécessaire, puisque nous avons décidé de décrire leurs institutions, non de les justifier.

Ces théories étant ce qu'elles sont, je suis toutefois pleinement convaincu qu'il n'existe nulle part un peuple plus excellent ni un État plus heureux. Leurs corps sont souples et agiles, plus vigoureux que leur taille ne l'annonce, encore qu'elle soit assez élevée. Leur sol est loin d'être partout des plus fertile, ni leur climat des plus sain. Mais la tempérance de leur régime les protège contre le mauvais air et ils mettent un tel zèle à améliorer leur terroir qu'il n'est aucun pays où récoltes et troupeaux soient plus abondants, où les hommes vivent plus vieux et moins exposés aux maladies. Vous verriez là-bas, soigneusement exécutées, les besognes de tout agriculteur pour améliorer à force d'art et de travail une terre ingrate par nature.

Mais ils font davantage. En tel endroit, toute une forêt est défrichée à bras d'hommes et reconstituée en un autre endroit avec l'intention, non de produire davantage, mais de faciliter le transport, afin d'avoir du bois à proximité de la mer, des fleuves et des villes. Il est en effet plus aisé d'acheminer des céréales par voie de terre que d'amener du bois d'une longue distance. Ces gens sont aimables, gais, industriels; ils savourent leurs loisirs, ils endurent tout ce qui est nécessaire en fait de travaux physiques, ceux de l'esprit les trouvent infatigables.

Lorsqu'ils nous eurent entendu parler des lettres et de la science des Grecs - car ils ne purent pas avoir grande estime pour les Latins, sauf pour leurs historiens et leurs poètes - ils mirent un zèle admirable à s'efforcer de les approfondir, aidés de nos explications. Nous avons commencé par des lectures commentées, plutôt, au début, pour ne point paraître leur refuser ce service que dans l'espoir d'en tirer

grand fruit. Mais à mesure que nous avançons, nous comprîmes, à voir leur assiduité, que la nôtre ne se dépensait pas en pure perte. Ils se mirent à imiter si aisément la forme des lettres, à si bien prononcer les mots, à les retenir si vite, à les reproduire si fidèlement que nous en fûmes émerveillés. A vrai dire, la plupart de nos auditeurs, venus spontanément ou désignés par le Sénat, étaient des gens d'âge mûr ou des esprits distingués appartenant à la chasse des lettrés. Il ne leur fallut pas trois ans pour se rendre maîtres de la langue et lire couramment les bons auteurs, quand ils n'étaient pas arrêtés par des altérations du texte.

S'ils s'approprièrent si rapidement cette littérature, c'est, le pense, en vertu d'une certaine parenté. Je crois deviner qu'ils sont Grecs d'origine. Leur langue en effet, très proche au surplus du persan, conserve quelques traces du grec dans les noms des villes et des magistratures. En partant pour la quatrième expédition, j'avais embarqué, en guise de pacotille, un honnête bagage de livres, décidé à ne revenir que le plus tard possible. C'est ainsi qu'ils me doivent la plupart des traités de Platon, quelques-uns d'Aristote, l'ouvrage de Théophraste sur les plantes, malheureusement mutilé en plusieurs endroits. Un singe au cours du voyage avait découvert le livre dont nous avions pris trop peu de soin; en jouant et en folâtrant, il en avait arraché et déchiré quelques pages. Comme grammairien, ils n'ont que Lascaris. Je n'avais pas emporté Théodore ni aucun dictionnaire excepté Héychius et Dioscoride. Ils raffolent des petits traités de Plutarque et apprécient l'esprit et la drôlerie de Lucien. Parmi les poètes, ils ont Aristophane, Homère et Euripide, ainsi qu'un Sophocle dans le petit caractère des Aldes; parmi les historiens, Thucydide, Hérodote ainsi qu'Hérodien. Mon ami Tricius Apinatus avait avec lui quelques opuscules d'Hippocrate et La Petite Technique de Galien, qu'ils estiment beaucoup. Alors qu'il est peu de peuples au monde à qui la médecine

soit aussi peu nécessaire, il n'en est aucun où elle soit plus en honneur; ils en rangent en effet les découvertes parmi les parties les plus belles et les plus utiles de cette philosophie à l'aide de laquelle ils pénètrent les secrets de la nature, ce qui leur donne des joies admirables et leur vaut la faveur de son auteur, l'ouvrier de toutes choses. Celui-ci, pensent-ils, agissant comme font tous les ouvriers, a exposé la machine du monde afin qu'elle soit contemplée par l'homme, seul être capable de la comprendre; il préférera donc un spectateur attentif et intéressé, admirateur de son ouvrage, à celui qui restera passif comme une bête devant ce grand spectacle et passera son chemin.

Aiguisé par les lettres, l'esprit des Utopiens est éminemment propre à inventer des procédés capables d'améliorer les conditions de la vie. Ils nous doivent deux arts, l'imprimerie et la fabrication du papier; ils y ont à vrai dire largement collaboré. Nous leur avons montré des volumes sur papier, imprimés en caractères des Aldes ; nous leur avons parlé des matériaux nécessaires à la fabrication du papier et de la technique de l'impression, bien empêchés de leur donner des explications plus précises, puisque aucun de nous n'avait la moindre expérience de l'une ni de l'autre. Eux, aussitôt, à force de s'y appliquer, devinèrent le reste. Ils avaient auparavant écrit sur des peaux, des écorces et du papyrus ; ils essayèrent aussitôt de faire du papier et d'imprimer. Le résultat fut d'abord insatisfaisant. Mais à force de répéter les tentatives, ils furent bientôt passés maîtres dans ces deux arts, au point qu'il leur suffit d'avoir un premier manuscrit d'un texte grec ; ils ne manquent bientôt plus de volumes imprimés. Ils n'ont actuellement pas d'autres textes que ceux que j'ai rappelés, mais ces ouvrages-là sont déjà imprimés et répandus à plusieurs milliers d'exemplaires.

Ceux qui arrivent chez eux pour voir le pays, ils les reçoivent à bras ouverts si leur esprit se recommande par quelque mérite particulier ou s'ils ont acquis de grandes connaissances par de longs voyages à l'étranger, ce qui précisément fit

que notre visite fut bienvenue. Ils aiment être renseignés sur ce qui se passe dans le monde. Rares au contraire sont ceux qui abordent en Utopie pour faire du commerce. Que pourraient-ils apporter, si ce n'est du fer ? De l'or ou de l'argent ? Ils aimeraient mieux en remporter. Ce que les Utopiens ont à exporter, ils préfèrent en assumer eux-mêmes le transport, afin d'être mieux au courant de ce qui se passe à l'extérieur et de ne pas perdre leur expérience des choses de la mer.

Leurs esclaves ne sont ni des prisonniers de guerre - à moins que des soldats capturés lors d'une guerre où Utopie fut attaquée - ni des enfants d'esclaves ni aucun de ceux qu'on trouve en servage dans les autres pays. Ce sont des citoyens à qui un acte honteux a coûté la liberté; ce sont, plus souvent encore, des étrangers condamnés à mort dans leur pays à la suite d'un crime. Les Utopiens les achètent en grand nombre, et pour peu d'argent, le plus souvent pour rien. Ces esclaves sont toute leur vie tenus au travail, et, de plus, enchaînés, les Utopiens plus durement que les autres. Leur cas en effet est jugé plus désespéré, et méritant des châtiments plus exemplaires, pour n'avoir pu s'abstenir du mal après avoir été formés à la vertu par une éducation si excellente.

Une troisième espèce d'esclaves est composée de manœuvres étrangers, courageux et pauvres, qui choisissent spontanément de venir servir parmi eux. Ils les traitent déceimment, presque aussi bien que leurs propres citoyens, sinon qu'on leur impose une tâche un peu plus lourde, étant donné qu'ils sont accoutumés à travailler davantage. Ils ne retiennent pas contre leur gré ceux qui souhaitent s'en aller, ce qui arrive rarement, et ils ne les renvoient pas les mains vides.

Ils soignent les malades, je l'ai dit, avec la plus grande sollicitude et ne négligent rien qui puisse contribuer à leur guérison, ni en fait de remède ni en fait de régime. Si quelqu'un est atteint d'une maladie incurable, ils cherchent à lui rendre la vie tolérable en l'assistant, en

l'encourageant, en recourant à tous les médicaments capables d'adoucir ses souffrances. Mais lorsque à un mal sans espoir s'ajoutent des tortures perpétuelles, les prêtres et les magistrats viennent trouver le patient et lui exposent qu'il ne peut plus s'acquitter d'aucune des tâches de la vie, qu'il est à charge à lui-même et aux autres, qu'il survit à sa propre mort, qu'il n'est pas sage de nourrir plus longtemps le mal qui le dévore, qu'il ne doit pas reculer devant la mort puisque l'existence est pour lui un supplice, qu'une ferme espérance l'autorise à s'évader d'une telle vie comme un fléau ou bien à permettre aux autres de l'en délivrer; que c'est agir sagement que de mettre fin par la mort à ce qui a cessé d'être un bien pour devenir un mal; et qu'obéir aux conseils des prêtres, interprètes de Dieu, c'est agir le plus pieusement et saintement. Ceux que ce discours persuade se laissent mourir de faim, ou bien sont endormis et se trouvent délivrés sans même avoir senti qu'ils meurent. On ne supprime aucun malade sans son assentiment et on ne ralentit pas les soins à l'égard de celui qui le refuse. Mourir ainsi sur le conseil des prêtres est à leurs yeux un acte glorieux. Celui en revanche qui se tue pour quelque raison qui n'a pas été approuvée par les prêtres et le sénat n'est jugé digne ni d'une sépulture ni d'un bûcher; il est honteusement jeté dans quelque marais.

Une fille ne se marie pas avant sa vingt-deuxième année, un garçon, avant sa vingt-sixième. Une fille ou un garçon convaincus d'amours clandestines sont sévèrement punis et tout mariage leur est dorénavant absolument interdit, à moins que le prince ne leur fasse grâce. Le père et la mère dont la maison a vu le scandale tombent en grand discrédit, pour avoir négligé leurs devoirs. Si la sanction est si sévère, c'est qu'ils estiment que le pacte de l'amour conjugal, qui exige que l'on passe toute sa vie avec un seul conjoint et que l'on supporte tous les pénibles devoirs qui pourront en résulter, liera difficilement deux êtres qui n'auront pas été attentivement détournés de toute union

inconstante.

Le choix d'un conjoint comporte chez eux une coutume absurde à nos yeux et des plus risibles, mais qu'ils observent avec le plus grand sérieux. La femme, qu'elle soit vierge ou veuve, est montrée nue au prétendant par une femme honnête ; un homme également digne de confiance montre à la jeune fille le prétendant nu. Nous rions de cela comme d'une extravagance; eux au contraire s'étonnent de l'insigne déraison des autres peuples où l'on refuse d'acheter un bidet de deux sous sans prendre la précaution de le mettre nu en lui enlevant sa selle et son harnachement, de peur qu'un défaut ne soit caché dessous; lorsqu'il s'agit de prendre une épouse, source de délices ou de dégoût pour une vie entière, on y met une telle incurie qu'on juge toute la personne d'après une surface grande tout juste comme la main, le visage seul étant visible et tout le reste du corps disparaissant sous les vêtements; après quoi on se l'attache, non sans danger de faire avec elle mauvais ménage si un défaut se découvre plus tard. Car tous les hommes ne sont pas si raisonnables qu'en leur conjoint ils considèrent uniquement le caractère. Du reste, même entre gens raisonnables, les avantages physiques, dans le mariage, ajoutent aux qualités de l'âme un condiment qui n'est pas méprisable. Sous les beaux voiles peut se cacher un défaut si pénible à supporter qu'un mari se sente dans son cœur totalement détaché de sa femme, alors que leurs corps sont liés pour la vie. Qu'un accident survienne qui défigure quelqu'un après le mariage, il faudra bien supporter la disgrâce. La tâche des lois est de prévenir à temps toute surprise fâcheuse.

Elles doivent y veiller d'autant plus attentivement que les Utopiens sont monogames, contrairement à tous les peuples qui habitent cette partie du monde; un mariage n'y est généralement dissous que par la mort, en dehors du cas d'adultère ou de conduite intolérable. Un conjoint gravement offensé de la sorte peut

obtenir du sénat l'autorisation de se remarier. Le conjoint coupable, noté d'infamie, doit passer seul le reste de sa vie. Mais renvoyer contre son gré une femme qui n'a commis aucune faute, parce qu'une infirmité l'a frappée dans son corps, c'est ce qu'ils n'admettent absolument pas, estimant barbare d'abandonner une personne au moment où elle aurait le plus grand besoin d'assistance, et d'enlever à la vieillesse, mère des maladies et maladie elle-même, la solide fidélité dont elle se croyait assurée.

Il arrive parfois aussi que deux époux dont les caractères ne s'accordent pas trouvent l'un et l'autre une personne avec laquelle ils espèrent pouvoir goûter plus de bonheur; ils se séparent alors par consentement mutuel et se remarient chacun de son côté. Mais il leur faut l'autorisation des sénateurs qui ne prononcent la séparation qu'après avoir, en compagnie de leurs épouses, minutieusement examiné le cas; elle n'est pas aisément accordée, car la perspective d'un remariage, ils le savent, n'est pas un moyen de renforcer l'amour conjugal.

L'adultère est puni de la servitude la plus dure. Si les deux coupables étaient mariés, les conjoints offensés ont droit de répudiation et, s'ils le désirent, peuvent se marier entre eux, ou avec qui bon leur semble. Si l'un d'eux reste ferme dans son amour envers un conjoint qui l'a si mal mérité, la loi ne rompt pas le mariage, à condition qu'il suive l'autre aux travaux forcés. Il arrive parfois que le repentir de l'un ou le dévouement de l'autre émeuve la pitié du prince et obtienne un retour à la liberté. Mais la récidive est punie de mort.

Aucune loi ne détermine d'avance la peine qui frappera les autres crimes. Le sénat en décide pour chaque cas, en la mesurant à la gravité de la faute. Les maris punissent leurs femmes; les parents punissent leurs enfants, à moins qu'une faute trop grave n'exige une réparation publique. La plupart des grands crimes ont l'esclavage pour sanction, châtement

qui leur semble aussi redoutable pour les coupables, et beaucoup plus avantageux pour l'État, que la mort ou la relégation. Car les coupables rendront plus de services par leur travail que par leur mort et leur exemple intimidera durablement ceux qui seraient attirés par des fautes semblables. C'est seulement quand des condamnés se révoltent qu'on les tue, comme des bêtes sauvages que le cachot et la chaîne n'ont pu réduire. Ceux qui se soumettent gardent en revanche une espérance. Domptés par une longue souffrance, s'ils montrent par leur repentir qu'ils sont plus affectés par leur crime que par leur châtement, le prince peut user de son droit de grâce, ou le peuple obtenir par son vote que la servitude soit adoucie ou suspendue.

La sollicitation à la débauche est passible de la même peine que le viol. En tout délit, ils considèrent un propos bien arrêté comme équivalent à l'acte accompli; estimant que l'on n'a pas à bénéficier d'un empêchement dont on n'est pas responsable.

Les fous leur donnent beaucoup de plaisir. Ils considèrent comme particulièrement honteux qu'on les offense, mais veulent bien qu'on s'amuse de leur déraison, puisque les fous eux-mêmes en profitent grandement. Mais ils ne confieront pas un fou à un homme trop sévère et trop sombre pour s'égayer jamais d'une sottise ou d'une bouffonnerie, craignant qu'il traite sans gentillesse un être qui ne saurait ni lui servir ni le faire rire, seul plaisir qu'un fou puisse procurer.

Se moquer d'un homme difforme ou estropié est considéré comme une honte, non pour celui dont on a ri, mais pour celui qui a ri et sottement reproché à quelqu'un une disgrâce dont il est innocent.

Il faut être paresseux et nonchalant, disent-ils, pour ne pas prendre soin de la beauté donnée par la nature; mais recourir aux fards est le fait d'une vanité coupable. L'expérience leur a appris que nul raffinement de beauté ne recommande une femme à son mari autant que la probité des mœurs et la soumission. Car s'il est des hommes que captive la seule beauté, il n'en

est pas qui soient retenus par autre chose que par la vertu et la déférence.

Non contents de rendre le crime redoutable par les châtements dont ils le frappent, ils invitent aux belles actions par des honneurs et des récompenses. Ils dressent sur les places publiques des statues pour les hommes éminents qui ont bien mérité de la chose publique, à la fois pour perpétuer le souvenir de leurs oeuvres et afin que la gloire des ancêtres serve d'éperon pour exciter leurs descendants à faire le bien.

Celui qui intrigue pour obtenir une fonction publique perd du coup tout espoir d'en obtenir aucune. Les rapports avec les magistrats sont amicaux. Aucun n'est arrogant ou grossier. On les nomme pères et ils se conduisent comme s'ils l'étaient. On leur donne librement les marques du respect qui leur revient, mais ils n'en réclament aucune de ceux qui s'y refusent. Aucun vêtement spécial, aucun diadème ne distingue le prince; mais on porte devant lui une gerbe de blé, et un cierge devant le grand prêtre.

Leurs lois sont peu nombreuses : il n'en faut guère avec une telle Constitution. Ils désapprouvent vivement chez les autres peuples les volumes sans nombre qui ne suffisent pas à l'interprétation des leurs, car ils voient une suprême iniquité à tenir les hommes liés par des lois trop nombreuses pour que personne puisse jamais les lire d'un bout à l'autre, et trop obscures pour que le premier venu puisse les comprendre.

Ils refusent radicalement l'intervention des avocats, qui exposent les causes avec trop d'habileté et qui interprètent les lois avec trop de ruse. Ils veulent que chacun plaide sa propre cause devant le juge comme il l'exposerait à son porte-parole ; on s'épargne ainsi des détours et la vérité se laisse plus facilement dégager, car lorsqu'un homme parle sans qu'un avocat lui ait soufflé des artifices, la sagacité du juge saura peser le pour et le contre et protéger des cœurs

un peu trop simples contre les sophismes des fourbes, méthode que l'on pourrait difficilement appliquer dans d'autres pays où les lois s'accumulent en un fatras inextricable.

Chacun chez eux connaît les lois puisqu'elles sont, je l'ai dit, en petit nombre et que, dans un cas douteux, ils adoptent comme la plus équitable l'interprétation dictée par le plus gros bon sens. La loi, disent-ils, ayant uniquement pour objet de rappeler son devoir à chacun, une interprétation trop subtile, que peu sont capables de comprendre, ne saura instruire qu'une minorité, alors que sa signification, dégagée par un esprit simple, est claire pour tous. Qu'importe à la masse, c'est-à-dire à la classe la plus nombreuse et qui a le plus grand besoin de règles, qu'il n'y ait pas de lois du tout ou que celles qui existent ne doivent un sens qu'aux interminables discussions de savants personnages, qui ne sauraient être intelligibles au jugement sommaire du bon peuple et encore moins à des gens dont la vie est occupée tout entière par la conquête du pain ?

Frappés par les hautes qualités des Utopiens, des peuples voisins, ceux du moins qui se gouvernent librement - et plusieurs d'entre eux ont été affranchis de la tyrannie par les Utopiens eux-mêmes - leur demandent des magistrats pour un terme d'un an, parfois d'un lustre, après quoi ils les reconduisent avec honneur et louange pour en ramener d'autres chez eux. Ils ne sauraient rendre de meilleur service à leur patrie. Puisque la prospérité ou la ruine d'un État dépend de la moralité de ses gouvernants, où aurait-on chance de faire un choix plus sage que parmi ceux que nulle cupidité ne saurait détourner de leur devoir ? De l'or ne leur servirait à rien, puisqu'il retourneront bientôt dans leur pays. Quel parti pris d'amour ou de haine les fléchira-t-il, eux qui sont des étrangers parmi la population ? Voilà exclus ces deux maux, la partialité et la cupidité, qui, dès qu'ils s'installent dans les tribunaux, y ruinent toute justice, c'est-à-dire le nerf même de

la vigueur d'un État. Les Utopiens désignent comme leurs alliés les peuples qui leur demandent des gouvernants, comme leurs amis ceux à qui eux-mêmes ont rendu des services.

Les autres peuples signent des traités, les rompent et en concluent à chaque instant de nouveaux. Les Utopiens n'en concluent avec personne. A quoi bon ? disent-ils. Est-ce que la nature ne rapproche pas suffisamment l'homme de l'homme ? Celui qui méprise les lois de la nature fera-t-il plus de cas de formules écrites ? Ils en sont venus à penser ainsi tant les pactes et accords conclus entre les princes sont peu respectés dans leur partie du monde.

En Europe au contraire, et surtout dans les pays qui professent la doctrine et la religion du Christ, la majesté des traités est partout sacrée et inviolable, grâce à la justice et à la droiture des princes, grâce aussi à la crainte et au respect que leur inspirent les souverains pontifes. Car les papes ne s'engagent à rien qu'ils n'exécutent religieusement. Aussi obligent-ils tous les autres princes à tenir scrupuleusement leur engagements, employant leur censure et leurs rigueurs pastorales à contraindre ceux qui se dérobent. Ils jugent, avec raison, profondément honteux que la bonne foi soit absente des traités de ceux que l'on désigne tout particulièrement comme les croyants de la vraie foi.

Mais dans ce nouveau monde qui est séparé du nôtre par l'équateur et, bien davantage encore, par la différence des coutumes et des mœurs, personne ne peut se fier à un traité. Plus religieusement on aura entortillé un texte dans des cérémonies, plus vite on le viole. Les échappatoires sont toutes prêtes dans une rédaction qui a été astucieusement combinée pour que nulle obligation ne soit inéluctable, mais qu'on puisse toujours s'y dérober, en éludant en même temps le traité et la promesse. Ces ruses, ces supercheries, cette traîtrise, si on les découvrait dans les contrats entre personnes privées, les mêmes hommes qui se vantent de les

avoir conseillées à leurs souverains les déclareraient avec une belle indignation sacrilèges et dignes du pilori. C'est pourquoi la justice fait figure de vertu humble et populaire, assise bien bas au-dessous du faite où trône le roi. Ou bien encore elles sont deux : l'une, bonne pour les petites gens, va à pied, rampe par terre, gênée par mille chaînes dans tous ses mouvements; l'autre est à l'usage des rois et, dans la mesure même où elle est plus auguste que sa plébéienne sœur, elle est aussi bien plus libre, dispensée de rien faire qui lui déplaise.

C'est, je suppose, la déloyauté des princes de là-bas qui détourne les Utopiens de conclure des traités. Ils changeraient peut-être de sentiment s'ils vivaient chez nous. Même si l'on respecte les accords, pensent-ils toutefois, il serait fâcheux que l'on prît l'habitude d'y recourir. La nature n'a-t-elle pas établi une société entre deux peuples séparés seulement par une petite colline, par un petit ruisseau ? C'est l'usage des traités qui les amène à se considérer comme des ennemis nés, faits pour se détruire légitimement l'un l'autre, à moins que des textes ne s'y opposent. Ceux-ci une fois signés ne fondent pas une amitié mais laissent la porte ouverte au pillage chaque fois que, par suite d'une inadvertance dans la rédaction de l'accord, aucune clause prudente ne l'interdit formellement. Les Utopiens pensent tout au rebours qu'il ne faut tenir pour ennemie aucune personne de qui l'on n'a reçu aucune injure; que la communauté établie par la nature rend les conventions inutiles; que les hommes enfin sont rapprochés plus fortement, plus efficacement, par la charité que par des textes, par l'esprit que par des formules.

Ils détestent la guerre au suprême degré, comme une chose absolument bestiale - alors qu'aucune espèce de fauves ne s'y livre d'une façon aussi permanente que l'homme - et, contrairement au sentiment de presque tous les peuples, ils estiment que rien n'est moins glorieux que la gloire donnée par la guerre.

Ils se plient toutefois en tout temps et à

des jours fixes à la discipline militaire, non seulement les hommes mais aussi les femmes, afin d'être en état de faire la guerre si c'est indispensable. Mais ils ne s'y résolvent pas volontiers, à moins que ce ne soit pour défendre leurs frontières, ou encore pour repousser des ennemis qui auraient envahi un pays allié, ou enfin par pitié envers un peuple tyrannisé - et c'est pour l'amour de l'humanité qu'ils agissent dans ce cas - qu'ils libèrent par la force du joug de son tyran et de son état de servitude. Ils interviennent aussi au bénéfice de leurs amis, non seulement pour les défendre, mais aussi pour venger des injures commises. A vrai dire, ils ne le font que s'ils ont été consultés avant la déclaration de la guerre. Ils examinent alors la justice de la cause et réclament réparation du dommage; puis, en cas de refus, si les agresseurs doivent être punis par une invasion. Ils la décident chaque fois qu'un pillage a été commis par une incursion ennemie; mais leur violence atteint son comble lorsque des marchands d'une nation amie ont été victimes de l'injustice sous le masque de la justice, soit par la faute de lois injustes, soit par une interprétation perfide de bonnes lois.

Telle fut l'origine de la guerre qu'ils firent peu avant notre temps, avec les Néphélogètes contre les Alaopolites. Les premiers se plaignaient que, sous un prétexte juridique, les seconds eussent fait tort à leurs marchands. Que la plainte fût fondée ou non, l'offense fut vengée par une guerre sans merci. Car aux forces propres et aux haines des deux partis en présence s'ajoutèrent les passions et les ressources des peuples voisins. Des nations très florissantes furent ou détruites ou cruellement atteintes jusqu'à ce qu'enfin la capitulation et l'asservissement des Alaopolites eussent mis fin à des calamités qui naissaient les unes des autres. Ils tombèrent au pouvoir des Néphélogètes - car les Utopiens ne combattaient pas pour leur propre compte -, un peuple qui n'aurait pu se comparer à eux au temps de leur splendeur.

Les Utopiens poursuivent âprement les injures faites à leurs amis même lorsqu'il ne s'agit que d'argent. Ils n'en usent pas ainsi quand eux-mêmes sont en cause. Si quelqu'un des leurs est circonvenu et privé de ses biens sans que sa personne ait été lésée, leurs représailles se bornent à interrompre tout commerce avec les gens de ce pays jusqu'à ce que réparation ait été obtenue. Non qu'ils aient moins de sollicitude pour leurs nationaux que pour leurs alliés ; mais ils supportent mieux d'être dépouillés de leur argent que d'en voir dépouiller les autres. Et les marchands de leurs amis se sentent gravement lésés par une perte qui concerne leur avoir personnel, tandis que les Utopiens n'ont perdu que le bien de l'État, dont il existe des réserves abondantes; du reste, si l'on en a envoyé au-delà des frontières, c'est qu'il existait des surplus. Personne chez eux ne subit donc le moindre dommage, et ils estiment barbare de sacrifier des vies pour venger une injure qui n'atteint nul des leurs dans son corps ou dans son bien-être. Mais si un de leurs citoyens est maltraité ou tué sans raison, soit par une action publique soit par une action privée, ils font établir les faits par des délégués et seule la livraison des coupables, qui sont condamnés à la mort ou à la servitude, peut les détourner de déclarer la guerre sur-le-champ.

Une victoire sanglante leur inspire tristesse et même honte, car ils estiment que c'est folie de payer trop cher une marchandise, si précieuse soit-elle. Mais si c'est par ruse et artifice qu'ils l'ont emporté, en dominant leurs ennemis par l'action de l'argent, ils s'en glorifient, décrètent un triomphe officiel et érigent un trophée comme pour une action d'éclat. C'est seulement lorsqu'ils ont vaincu de la sorte qu'ils estiment s'être conduits en hommes, en usant du moyen dont l'homme seul dispose parmi les êtres vivants, la force de l'intelligence. Celles du corps, disent-ils, sont les armes que les ours, les lions, les sangliers, les loups, les chiens et les autres fauves utilisent au combat. Presque tous l'emportent sur nous en

vigueur et en férocité, mais nous les dépassons tous par l'intelligence et la raison.

Leur seule intention en faisant la guerre est d'établir l'état de fait qui, s'il leur avait été accordé au départ, leur aurait épargné de prendre les armes; ou, si c'est impossible, d'obtenir des auteurs de l'injure une vengeance si sévère que la terreur les détournera dorénavant de pareils abus de pouvoir. Ils arrêtent leurs plans dans cet esprit et en poursuivent l'exécution sans délai, avec toujours le souci majeur d'éviter le danger, non de grandir leur renom et leur gloire. C'est pourquoi, dès qu'ils ont déclaré la guerre, ils font afficher par des agents secrets, le même jour, dans les endroits les plus en vue du pays ennemi, des déclarations revêtues de l'autorité de leur sceau officiel promettant d'énormes récompenses à celui qui tuera le prince leur ennemi; d'autres moins élevées, mais considérables, pour chacune des têtes dont le nom figure sur la liste : celles des hommes qu'ils tiennent pour responsables après le prince. Ils promettent le double d'une récompense d'assassin à qui leur livrera vivant un de ceux qu'ils proscrivent et autant aux proscrits eux-mêmes, sans compter l'impunité, s'ils trahissent leurs complices.

Il ne faut pas longtemps pour que les chefs ennemis prennent en suspicion tout le reste de l'humanité, se soupçonnent réciproquement et vivent dans la plus grande terreur et les plus grands dangers. On en put voir plusieurs, à commencer par leur roi, trahis par ceux sur lesquels ils comptaient le plus. Tant l'or est puissant pour inciter au crime. Les Utopiens en usent sans mesure; sachant combien est périlleuse l'action à laquelle ils poussent, ils s'efforcent de compenser la grandeur du danger par l'énormité de l'avantage. C'est pourquoi ils ne promettent pas seulement une grande quantité d'or, mais aussi, en propriété perpétuelle, des terres d'un grand revenu dans des lieux bien protégés chez les peuples amis, et ils tiennent très fidèlement leur parole.

Cette façon de mettre l'ennemi à prix et d'en faire l'objet d'un marché, réprouvée dans les

autres peuples comme une vilénie issue d'une âme basse, ils s'en glorifient au contraire comme d'une preuve de sagesse, grâce à laquelle ils terminent les plus grandes guerres sans avoir à livrer un seul combat, comme une preuve aussi d'humanité et de miséricorde, puisque la vie d'une poignée de coupables rachète celle de milliers d'innocents qui seraient tombés sous leurs coups ou ceux de leurs ennemis. Car ils ont pitié du petit peuple de leurs adversaires aussi bien que du leur, sachant fort bien qu'il n'a pas choisi la guerre de son plein gré, mais qu'il y a été amené par la démence des princes.

Si les promesses restent sans résultat, ils sèment et entretiennent des ferments de discorde, en faisant espérer la couronne à un frère du roi, à l'un ou l'autre des grands. Si les partis à l'intérieur refusent de s'agiter, ils travaillent les peuples limitrophes et les mettent en mouvement, en exhumant quelque prétention désuète comme il n'en manque jamais aux rois.

Quand, dans une guerre, ils promettent leur aide, ils envoient de l'or en abondance, mais très peu d'hommes. Ceux-ci leur sont si précieux, et ils tiennent si fermement les uns aux autres qu'ils n'échangeraient pas volontiers l'un des leurs contre la personne du roi ennemi. Mais ils prodiguent sans regret leur or et leur argent, puisque aussi bien c'est pour cet usage qu'ils en entassent et qu'ils ne vivront pas moins bien s'ils dépensent jusqu'au dernier sou. Car en dehors des réserves qu'ils ont chez eux, ils disposent d'énormes richesses à l'étranger, où plusieurs pays, je l'ai dit, sont leurs débiteurs. C'est Pourquoi ils envoient à la guerre des mercenaires embauchés un peu partout, mais surtout chez les Zapolètes.

Ce peuple habite à cinq cents milles à l'est de l'Utopie. Il est rude, sauvage, intrépide, fier des forêts et des montagnes au milieu desquelles il a été nourri ; race de fer capable d'endurer le froid, les chaleurs, les fatigues, étrangère à tout bien-être, ignorant l'agriculture, indifférente au confort des maisons et du vêtement, occupée uniquement d'élevage mais

vivant surtout de chasse et de razzia. Nés uniquement pour la guerre, ils recherchent toutes les occasions de la faire, s'y jettent ensuite avec fougue, émigrant par masses entières pour se proposer à vil prix à qui a besoin de soldats. Ils connaissent un seul art pour gagner leur vie, celui qui donne la mort. Ils combattent âprement et avec une incorruptible fidélité pour ceux qui les ont embauchés, mais ils ne fixent pas de terme à leur engagement et entrent dans le jeu sous la condition que si demain l'ennemi leur offre une solde supérieure, ils passeront de son côté pour revenir après-demain à la faveur d'une faible surenchère. Une guerre éclate rarement qu'il n'y ait des leurs dans l'une et l'autre armée. C'est pourquoi il arrive chaque jour que des hommes du même sang, élevés dans la même région, rapprochés par une vieille camaraderie, mais inscrits dans des armées adverses, s'affrontent comme des ennemis et se combattent âprement, oubliant leur commune origine et leur amitié pour se massacrer mutuellement sans autre raison que d'avoir été enrôlés pour un peu d'argent par des princes différents. Ce peu d'argent compte tellement pour eux qu'il suffit d'ajouter un sou à leur solde quotidienne pour les faire changer de camp, si peu de temps il a fallu à la cupidité pour s'emparer d'eux et sans rien leur rapporter. Car ce qu'ils gagnent au prix de leur sang est aussitôt gaspillé en prodigalités pitoyables.

Ces gens font la guerre pour les Utopiens contre tout le monde parce que personne ne les paie mieux. Autant les Utopiens recherchent des gens de bien pour s'en faire des amis, autant ils recherchent cette racaille pour l'exploiter. Ils les gagnent par de grandes promesses et les exposent quand il le faut aux plus grands dangers, dont la plupart ne reviendront même pas pour exiger leur dû. Les engagements sont scrupuleusement tenus envers les survivants, afin de les enflammer pour de semblables prouesses. Ils se soucient peu d'en perdre des quantités, convaincus qu'ils rendraient

un grand service à l'humanité s'ils pouvaient nettoyer la terre de la souillure de ces affreux brigands.

Ils placent en seconde ligne ceux au bénéfice de qui ils ont pris les armes, puis les troupes auxiliaires formées de leurs autres alliés, enfin leurs propres citoyens auxquels ils donnent comme général un homme d'un courage éprouvé, avec deux lieutenants qui, lui vivant, n'ont aucune autorité, mais qui, s'il est pris ou tué, le remplacent, de peur que, le chef étant frappé - la guerre a de tels hasards - toute l'armée ne tombe dans le désordre.

Chaque ville envoie son contingent de volontaires, car personne n'est contre son gré envoyé à la guerre. Ils estiment en effet qu'un homme naturellement peureux, incapable d'accomplir lui-même aucun acte courageux, ne pourra que communiquer sa peur à tous ses camarades. Mais si la patrie est envahie, ils mettent ces inaptés, pourvu qu'ils soient robustes, sur les navires, parmi des hommes plus courageux, ou bien ils les répartissent sur les remparts, où ils ne sauraient désertir. Le regard de leurs camarades, la proximité de l'ennemi, l'impossibilité de fuir agissent contre la peur et souvent l'excès du danger fait naître l'héroïsme.

Si personne n'est traîné contre sa volonté dans une guerre en territoire étranger, les femmes en revanche sont autorisées à accompagner leurs maris sous les armes. Ils les y incitent même et les encouragent par leurs éloges. Celles qui partent ont leur place dans le rang à côté de leur mari. Chaque homme est entouré de ses fils, de ses parents, de ses alliés afin que s'entraident ceux que la nature pousse le plus fortement à s'apporter une aide réciproque. La honte suprême, pour un conjoint, est de revenir sans l'autre ; pour un fils, de revenir sans son père; de telle sorte que, si un contingent entre en action et que les ennemis restent en place, un long et mortel combat peut aller jusqu'à l'extermination totale. Ils prennent, c'est vrai,

tous les moyens pour se dispenser eux-mêmes de combattre et pour terminer la guerre en se substituant des mercenaires. Mais, lorsqu'ils ne peuvent éviter l'engagement, ils y apportent autant de feu qu'ils ont mis de sagesse à l'éviter le plus longtemps possible. Ils ne donnent pas tout leur élan dans le premier assaut, mais tiennent leur force en suspens pour l'accroître progressivement, avec une obstination et un courage si opiniâtres qu'ils se font tuer plutôt que de reculer. Sûrs d'avoir chez eux leur pain quotidien, dispensés de toute inquiétude au sujet de ceux qu'ils y laissent - souci capable de briser partout les plus nobles courages -, cette liberté d'esprit soulève l'homme au-dessus de lui-même et lui fait refuser la défaite. Leur confiance est accrue par leur expérience du métier militaire. Ils doivent enfin aux principes excellents qu'ils puisent dès l'enfance dans les écoles et les institutions de leur État le courage qui leur interdit à la fois de faire bon marché de leur vie au point de la risquer sans raison, et de lui attacher un prix excessif; mais aussi, lorsque l'honneur exige d'y renoncer, de s'y cramponner avec une honteuse avidité.

Au plus fort de la mêlée, une troupe de jeunes gens d'élite, unis par un serment de vaincre ou de mourir, poursuit le chef des ennemis. Ils l'attaquent à découvert et par surprise, de près et de loin. La troupe est formée en coin, sans une lacune, les vides laissés par les hommes épuisés étant réparés sans cesse par de nouveaux arrivants. Il est rare qu'ils ne réussissent pas à tuer le chef ou à le prendre vivant, à moins qu'il ne se dérobe par la fuite.

Ils ne se livrent à aucun carnage s'ils sont victorieux, aimant mieux capturer les fuyards que de les massacrer. jamais non plus ils ne les poursuivent sans tenir en même temps un corps rangé en bataille, toutes enseignes déployées. S'il leur arrive, défaits ailleurs, de se redresser en bon ordre pour être victorieux dans un dernier engagement, ils préfèrent laisser la retraite libre à la totalité des ennemis plutôt que de les poursuivre en désordre. L'ennemi souvent, ils s'en souviennent, après avoir battu le gros de

l'armée, s'était égaillé dans l'enivrement de la victoire à poursuivre des soldats en déroute ; de petites unités postées en réserve, saisissant l'occasion propice, avaient repris l'attaque contre des groupes en désordre, trop sûrs de n'avoir plus rien à craindre pour rester sur leurs gardes; la bataille avait ainsi changé de face; la victoire avait été arrachée à ceux qui croyaient la tenir et les vainqueurs s'étaient trouvés vaincus.

On ne saurait dire s'ils sont plus experts à inventer des stratagèmes ou plus prudents à les déjouer. On croit qu'ils préparent la retraite quand rien n'est plus loin de leurs intentions. Et lorsqu'ils s'y résolvent au contraire, ils paraissent penser à tout autre chose. Aussitôt qu'ils se voient inférieurs en nombre et désavantagés par le terrain, ils lèvent le camp la nuit, en silence, en bon ordre, ou bien ils trouvent une ruse pour éluder la bataille, ou encore, en plein jour, ils se retirent si lentement et en si belle ordonnance qu'il est aussi dangereux de les attaquer lorsqu'ils reculent que lorsqu'ils avancent.

Ils prennent grand soin de fortifier leur camp par un fossé large et profond, les déblais rejetés à l'intérieur. Le travail n'est pas confié à des manœuvres, mais à leurs propres soldats. Toute l'armée est à la besogne, exceptés ceux qui monteront en armes la garde de nuit devant le retranchement. Avec tant d'ouvriers, un vaste ouvrage de défense est mené à bien avec une incroyable rapidité.

Leurs armes défensives les protègent des coups sans entraver aucun de leurs mouvements, sans même les gêner pour nager. Car leur instruction militaire comporte dès le principe la natation en armes. Leurs armes de jet sont des flèches qu'ils décochent avec autant de sûreté que de promptitude, et les cavaliers aussi bien que les fantassins. Ils n'utilisent pas l'épée dans le corps à corps, mais des hallebardes, redoutables à la fois par leur tranchant et par leur poids, dont ils frappent d'estoc et de taille. Ils mettent beaucoup d'ingéniosité à inventer des machines de siège, beaucoup de soin à les tenir secrètes, craignant que, prématurément révélées, elles ne

soient traitées comme des jouets avant d'avoir servi. Ils veillent avant tout, en les construisant, à en rendre le transport et le mouvement aisés.

Dès qu'une trêve est conclue, ils s'y tiennent si religieusement qu'ils ne la considèrent même pas comme rompue par un cas de provocation. Ils ne ravagent aucune terre ennemie, ne mettent pas le feu aux récoltes ; bien au contraire, ils évitent dans la mesure du possible que rien ne soit foulé aux pieds par les hommes et les chevaux, estimant que le blé pousse pour leur usage. Ils ne maltraitent aucun homme désarmé, à moins qu'il ne s'agisse d'un espion. Ils épargnent les villes qui ont capitulé, et s'abstiennent même de piller celles qu'ils prennent après un siège ; mais ils mettent à mort ceux qui se sont opposés à la reddition et réduisent les autres défenseurs en esclavage. Ils ne touchent pas à la foule des non-combattants. S'ils apprennent que certains citoyens ont conseillé la reddition, ils leur donnent une partie des biens des condamnés. La vente du reste à l'encan leur permet de donner des gratifications à leurs auxiliaires. Eux ne s'adjugent aucune part du butin.

La guerre terminée, ils en imputent les frais non aux amis pour qui ils l'ont faite, mais aux vaincus. Ils exigent à ce titre de l'argent qu'ils réservent pour l'éventualité de guerres analogues, et des domaines qui désormais leur appartiendront et qui seront d'un bon rapport. Ils ont actuellement dans beaucoup de pays des revenus de ce genre qui, constitués peu à peu par des apports divers, montent annuellement jusqu'à sept cent mille ducats. Ils les font gérer par quelques-uns de leurs citoyens qui vivent somptueusement à l'étranger avec le titre de questeurs et un rang seigneurial. Une grande partie des revenus est toutefois versée au trésor public ou laissée disponible pour les gens du pays, jusqu'au moment où l'Utopie en aurait besoin. Ils cherchent rarement à en recouvrer la totalité. Quant aux terres, ils en attribuent à

ceux qui ont couru un risque pour répondre à leur appel, ainsi que je l'ai dit.

Si quelque prince prend les armes contre eux et menace d'envahir un des pays de leur domination, ils sortent aussitôt de leur territoire pour se porter en force à sa rencontre. Car ils évitent avant tout de faire la guerre sur leur sol et aucune nécessité ne les déterminerait à ouvrir leur île à des auxiliaires étrangers.

Leurs religions varient d'une ville à l'autre, et même à l'intérieur d'une même ville. Les uns adorent le soleil, d'autres la lune ou quelque planète. Quelques-uns vénèrent comme dieu suprême un homme qui a brillé en son vivant par son courage et par sa gloire.

Le plus grand nombre toutefois et de beaucoup les plus sages, rejettent ces croyances, mais reconnaissent un dieu unique, inconnu, éternel, incommensurable, impénétrable, inaccessible à la raison humaine, répandu dans notre univers à la manière, non d'un corps, mais d'une puissance. Ils le nomment Père et rapportent à lui seul les origines, l'accroissement, les progrès, les vicissitudes, le déclin de toutes choses. Ils n'accordent d'honneurs divins qu'à lui seul.

Au reste, malgré la multiplicité de leurs croyances, les autres Utopiens tombent du moins d'accord sur l'existence d'un être suprême, créateur et protecteur du monde. Ils l'appellent tous dans la langue du pays, Mythra, sans que ce nom ait pour tous la même signification. Mais, quelle que soit la conception qu'ils se font de lui, chacun reconnaît en lui cette essence à la volonté et à la puissance, à laquelle tous les peuples, d'un consentement unanime, attribuent la création du monde.

Tous, au surplus, renoncent progressivement à cette bigarrure de croyances superstitieuses pour adhérer à une religion unique qui leur paraît plus raisonnable que toutes les autres. Celles-ci auraient sans nul doute disparu

depuis longtemps si des gens sur le point de s'en détacher, devant quelque malchance fortuite, ne voyaient là un coup, non du hasard, mais du ciel, et ne pensaient dans leur frayeur que le dieu dont le culte était abandonné punissait leur impiété.

Mais ils apprirent de nous le nom, l'enseignement, la vie, les miracles du Christ ainsi que l'admirable constance de tant de martyrs dont le sang volontairement versé a rangé à sa doctrine tant de peuples dispersés sur la terre. Vous ne sauriez croire avec quel élan ils se portèrent aussitôt vers elle, soit que Dieu leur parlât en secret, soit qu'elle leur parût la plus proche de la croyance qu'eux-mêmes jugent supérieure à toutes les autres. Ce qui les toucha notamment fut d'entendre que le Christ avait conseillé aux siens de mettre toutes leurs ressources en commun et que cet usage est encore pratiqué dans les congrégations les plus véritablement chrétiennes.

Quelle que fût la force de cet argument, beaucoup d'entre eux adoptèrent notre religion et furent purifiés par l'eau sainte. Mais nous n'étions plus que quatre parmi eux, deux ayant payé leur tribut à la mort, et aucun de nous, malheureusement, n'était prêtre.

Ceux qui ont été baptisés et instruits manquent encore des sacrements que requiert chez nous le ministère sacerdotal. Ils en comprennent toutefois la signification et ne désirent rien tant que de les recevoir. Ils se demandent même avec insistance si, même sans une délégation du pontife chrétien, un homme choisi parmi eux ne pourrait pas obtenir le caractère de prêtre. Ils étaient sur le point d'en désigner un, mais ne l'avaient pas encore fait au moment de mon départ.

Ceux du reste qui n'adhèrent pas à la religion chrétienne n'en détournent personne et ne gênent aucun de ceux qui la professent. Un de nos néophytes fut cependant puni en ma présence. Récemment baptisé, il prêchait le christianisme en public, malgré nos conseils, avec plus de zèle que de prudence. Il s'enflamma non seulement jusqu'à dire que notre religion est

supérieure aux autres, mais à les condamner toutes sans distinction, à les traiter de mécréances et leurs fidèles d'impies et de sacrilèges promis au feu éternel. On le laissa longtemps déclamer sur ce ton, puis on l'arrêta, on l'emmena et on le condamna, non pour avoir outragé la religion, mais pour avoir excité une émeute dans leur peuple. On le punit de l'exil. Car une de leurs lois, et l'une des plus anciennes, interdit de faire tort à personne à cause de sa religion.

Utopus au début de son règne apprit qu'avant son arrivée, les habitants avaient d'après discussions au sujet de leurs croyances. Ils étaient divisés en sectes qui, ennemies entre elles, combattaient séparément pour leur patrie. Elles lui donnèrent ainsi l'occasion de les vaincre toutes à la fois. Une fois victorieux, il décida que chacun professerait librement la religion de son choix, mais ne pourrait pratiquer le prosélytisme qu'en exposant, avec calme et modération, ses raisons de croire, sans attaquer acrimonieusement celles des autres et, si la persuasion restait impuissante, sans recourir à la force et aux insultes. Celui qui met un acharnement excessif à des querelles de ce genre est puni de l'exil ou de la servitude.

Utopus prit cette décision parce qu'il voyait la paix détruite par des luttes continuelles et des haines irréconciliables, et aussi parce qu'il jugeait la liberté avantageuse à la religion elle-même. jamais il n'osa rien définir à la légère en matière de foi, se demandant si Dieu n'inspire pas lui-même aux hommes des croyances diverses, la variété et la multiplicité des cultes étant conformes à son désir. Il ne voyait en tout cas qu'un abus et une folie à vouloir obliger les autres hommes, par menaces et violence, à admettre ce qui vous paraît tel. Si vraiment une religion est vraie et les autres fausses, pourvu qu'on agît avec raison et modération, la force de la vérité, pensait-il, finirait bien un jour par prévaloir d'elle-même. Quand, au contraire, la controverse se fait violente et agressive, comme les moins bons sont aussi les plus obstinés, la religion la meilleure et la plus sainte peut fort

bien se trouver étouffée par des superstitions qui rivalisent d'absurdité : comme du bon grain parmi les ronces et les broussailles. Il laissa donc la question libre et permit à chacun de croire ce qu'il voulait.

Il interdit toutefois, avec une pieuse sévérité, que personne dégradât la dignité humaine en admettant que l'âme périt avec le corps ou que le monde marche au hasard sans une providence. Les Utopiens croient donc qu'après cette vie des châtiments sanctionnent les vices et des récompenses les vertus. Celui qui pense autrement, ils ne le considèrent même pas comme un homme, étant donné qu'il ravale la sublimité de son âme à la basse matérialité animale. Ils refusent même de le ranger parmi les citoyens, car sans la crainte qui le retient, il ne ferait aucun cas des lois et coutumes de l'État. Un homme hésitera-t-il en effet à tourner subrepticement les lois ou à les ruiner par la violence, s'il ne redoute rien qui les dépasse, s'il n'a aucune espérance qui aille au-delà de son propre corps ? Celui qui pense ainsi ne doit donc attendre d'eux aucun honneur, aucune magistrature, aucun office public. Ils le méprisent, partout où il est, comme un être d'une nature basse et sans ressources, sans toutefois lui infliger aucune peine corporelle, convaincus qu'il n'est pas donné à l'homme de croire ce qu'il veut. Ils s'abstiennent également de toutes menaces qui lui feraient dissimuler son sentiment, n'admettant pas les feintes et les grimaces pour lesquelles ils ont une aversion incroyable, les jugeant sœurs jumelles de l'imposture. Mais ils lui interdisent de défendre son opinion, du moins en public. En présence des prêtres et des gens sérieux, non seulement ils l'y autorisent, mais ils l'y poussent, convaincus que cette aberration s'inclinera pour finir devant la sagesse.

D'autres Utopiens, assez nombreux, dont on ne contrarie pas les convictions, car ils sont gens de bons sens et de bonne conduite,

estiment, par une erreur tout opposée, que les animaux aussi ont des âmes éternelles, inférieures toutefois aux nôtres par la dignité et par la félicité à laquelle elles sont promises. Presque tous en effet tiennent une béatitude sans limites comme si sûrement destinée à l'homme qu'ils plaignent ceux qui tombent malades, mais non celui qui meurt, à moins qu'ils ne le voient sortir de la vie dans l'angoisse et le refus. Ils voient là, en effet, un mauvais présage, comme si une âme sans espoir et consciente de ses fautes redoutait le voyage dans la prescience d'un châtiment imminent. Dieu, pensent-ils aussi, n'accueillera pas volontiers un homme qui, appelé à lui, n'accourt pas volontiers, mais résiste et se fait traîner. Une telle mort remplit les assistants de terreur; tristement, silencieusement, ils emportent le corps et, en implorant les dieux propices aux mânes du défunt de pardonner ses faiblesses, ils le recouvrent de terre.

Ceux au contraire qui ont trépassé dans la joie et l'espoir, personne ne les pleure, mais on suit leur convoi en chantant, en recommandant de tout cœur leur âme à Dieu. On brûle ensuite leur corps avec respect, mais sans lamentations, et l'on élève sur la place une stèle où sont gravés les titres du défunt. De retour à la maison, on rappelle ses actions et les traits de son caractère, en insistant, parmi les épisodes de sa vie, sur la sérénité de sa mort. Cette commémoration d'une conduite vertueuse est pour les vivants, pensent-ils, la plus efficace des exhortations au bien et l'hommage le plus agréable aux morts. Ceux-ci sont présents lorsqu'on parle d'eux, invisibles seulement au regard trop peu perçant des mortels. Les bienheureux ne sauraient être privés du pouvoir de se transporter où ils veulent, et ils manqueraient de gratitude s'ils ne désiraient pas revoir ceux à qui ils ont été liés sur terre par une tendresse et un amour mutuels, sentiments qui, pensent-ils, doivent subsister après la mort, chez les gens de bien, à un degré accru, et non diminué. Ils voient ainsi les morts circulant parmi les vivants, témoins de leurs actes et de leurs

paroles. Cette foi en la présence tutélaire des morts leur inspire plus de confiance dans leurs entreprises et les détourne de rien faire de mal en secret.

Les augures et autres moyens superstitieux de divination, en si grand crédit chez les autres peuples, sont chez eux méprisés et raillés. Mais les miracles qui se produisent sans le secours des causes naturelles leur inspirent du respect, comme étant les ouvrages d'un dieu et les preuves de sa présence. Il en survient souvent chez eux, disent-ils. Dans des circonstances importantes ou ils ne savent quel parti prendre, ils en demandent avec beaucoup de foi, par une supplication publique, et en obtiennent.

Observer la nature est pour eux une façon d'honorer Dieu en rapportant à lui, pour sa satisfaction, l'admiration qu'elle mérite. Il existe des hommes cependant, et en grand nombre, qui par scrupule religieux, négligent les études, ne cherchent pas à scruter les choses et ne s'accordent aucun loisir, croyant que seuls, des travaux et des services rendus à autrui peuvent mériter le bonheur qui suivra la mort. On en voit ainsi qui soignent les malades, qui réparent les routes et les ponts, qui nettoient les canaux, qui arrachent la mauvaise herbe, qui transportent le sable et les pierres, qui abattent les arbres et scient des planches, qui amènent en ville, sur leurs chariots, le bois, le grain et tout le reste et se comportent à l'égard de la communauté moins en serviteurs qu'en esclaves. Il n'est aucun travail rude, pénible, dont tous se détournent tant il est malpropre, fatigant, dégoûtant, décourageant, qu'ils ne se le réservent totalement, de leur plein gré et avec bonne humeur. Les autres, grâce à eux, ont du loisir; eux passent leur vie dans un labeur ininterrompu. Ils ne s'en vantent pas et ne critiquent pas plus la vie des autres qu'ils n'exaltent la leur. Plus ils se conduisent en esclaves, plus ils sont honorés de tous.

Ils sont répartis en deux sectes.

L'une est celle des célibataires qui renoncent totalement et aux plaisirs de l'amour et même à la consommation de la viande, parfois

même de tout ce qui vient des êtres vivants, répudiant comme nuisibles tous les plaisirs de la vie présente, n'aspirant, à travers veilles et fatigues, qu'à la vie future, restant au surplus gais et dispos dans leur espoir de l'obtenir.

Les autres, non moins ardents au travail, préfèrent l'état de mariage. Ils en apprécient la douceur; ils estiment aussi devoir leur tribut à la nature et des enfants à leur patrie. Ils ne refusent aucun plaisir, sauf s'il met obstacle à leur travail. Ils apprécient la chair des quadrupèdes, pensant qu'elle leur donnera plus de force pour leur besogne.

Les Utopiens jugent ceux-ci plus sensés, mais les premiers plus saints. A les voir préférer le célibat au mariage, une vie rude à une vie agréable, on se moquerait d'eux s'ils se réclamaient de la raison. Mais comme ils disent avoir la religion pour mobile, on les respecte et on les honore. Car on n'évite rien plus soigneusement là-bas que de se prononcer indiscrètement sur les choses religieuses. Ces gens s'appellent dans leur langue des *buthresques*, ce que nous traduirions dans la nôtre par « religieux ».

Leurs prêtres sont d'une sainteté éminente et par conséquent très peu nombreux. Il n'y en a pas plus de treize dans chaque ville, autant que de temples. En cas de guerre, sept prêtres accompagnent l'armée et sont suppléés par autant de remplaçants qui leur cèdent la place à leur retour. Les suppléants succèdent aux titulaires à mesure que ceux-ci viennent à mourir. En attendant, ils assistent le pontife qui dans chaque ville est à la tête des autres.

Ils sont élus par le peuple et, comme tous les autres magistrats, au suffrage secret, afin d'éviter toute intrigue. Une fois élus, ils sont consacrés par leur propre collègue. Ils contrôlent la vie religieuse, s'occupent des cérémonies et exercent une surveillance sur les mœurs. On considère comme très infamant d'être appelé devant eux et de recevoir leurs reproches pour avoir mené une vie peu convenable.

Leur tâche est d'exhorter et d'avertir;

mais il n'appartient qu'au prince et aux autres magistrats de prendre des mesures pour punir les coupables. Les prêtres toutefois excluent des cérémonies religieuses ceux qu'ils trouvent endurcis dans le mal. Aucun châtement n'inspire une aussi grande terreur : il frappe d'infamie et torture la conscience d'une angoisse sacrée. Le corps lui-même, bientôt, sera menacé : si le condamné ne fait pas promptement acte de repentir en présence des prêtres, le sénat le fait appréhender et lui inflige le châtement de son impiété.

Les enfants et les adolescents reçoivent d'eux leur première instruction, qui porte sur le caractère et la morale autant que sur les lettres. Ils apportent tous leurs soins à instiller dans les âmes encore tendres et dociles des enfants les saines doctrines qui sont la sauvegarde de l'État. Si elles y ont profondément pénétré, elles accompagneront l'homme sa vie entière et contribueront grandement au salut public, lequel n'est menacé que par les vices issus de principes erronés.

Les prêtres - ceux du sexe masculin, car les femmes ne sont pas exclues du sacerdoce, mais il arrive rarement qu'on les élise et, dans ce cas, c'est une veuve déjà sur l'âge - prennent leurs épouses dans les familles les plus considérées. Aucune autre fonction n'a plus de prestige, à tel point que si l'un d'eux commet une infamie, il ne sera inculpé devant aucun tribunal d'État : on lui donne comme juge Dieu et lui-même. Car ils estiment qu'il n'est pas permis de porter une main mortelle sur l'homme, si coupable soit-il, qui a été si exceptionnellement voué à Dieu comme une offrande consacrée. Cette immunité est chez eux sans inconvénient parce que les prêtres sont peu nombreux et choisis avec le plus grand soin. Un homme excellent élevé par des gens de biens à une haute dignité, en considération de sa seule vertu, se laissera-t-il facilement séduire par l'attrait du vice? Si cela arrive, car la nature humaine est

instable, comme leur nombre est insignifiant, que leur prestige ne se double d'aucun pouvoir, on n'a pas à craindre qu'ils mettent l'État en danger.

S'ils limitent strictement le nombre des prêtres, c'est afin d'éviter que la dignité d'un ordre qu'ils entourent aujourd'hui d'un tel respect ne décline d'être attribué à trop de personnes, sans compter qu'ils ne trouvent pas aisément des hommes au niveau d'une si haute fonction. Car des vertus moyennes ne suffisent pas pour exercer celle-ci.

Leurs prêtres sont estimés dans les pays étrangers autant qu'en Utopie même. Une coutume le montre qui me paraît du reste être à l'origine de cette considération. Au moment d'un combat décisif, les prêtres s'agenouillent à quelque distance, revêtus de leurs ornements sacrés. Les paumes levées vers le ciel, ils demandent d'abord la paix pour tous, puis la victoire pour leur peuple et, enfin, qu'elle ne soit sanglante pour aucun des deux partis. Quand leurs soldats l'emportent, ils s'élancent vers les combattants et les détournent de s'acharner contre des vaincus terrassés. Ceux-ci n'ont qu'à les voir et les appeler pour avoir la vie sauve; ceux qui peuvent toucher leurs vêtements flottants sauvent par là leurs biens avec leur vie de toutes les injures de la guerre. Voilà pourquoi ils sont en si grande vénération, en si grande majesté auprès de tous les peuples, au point d'apporter souvent à leurs concitoyens, contre les ennemis, un secours égal à celui que les ennemis ont reçu d'eux. En effet, leurs lignes, dans une circonstance connue, vinrent à fléchir ; les soldats prirent la fuite ; la situation semblait désespérée; les ennemis se ruaient au massacre et au pillage quand l'intervention des prêtres les arrêta, suspendit le désastre, sépara les combattants et amena la conclusion d'une paix à des conditions équitables. Il n'est nulle part de peuple si sauvage, si féroce, si barbare, qu'il ait refusé de voir en eux un corps sacro-saint et inviolable.

Ils célèbrent une fête le premier et le dernier jour de chaque mois et de chaque année. Le cours de la lune définit le mois, celui du soleil définit l'année. Le premier et le dernier jour s'appellent dans leur langue Cynemernus et Trapemernus, ce qui signifie à peu près fête d'ouverture et fête de clôture.

Leurs sanctuaires sont admirables, d'une construction magnifique et capables de contenir un peuple immense, et c'est nécessaire, car ils sont très peu nombreux. Tous sont assez sombres, ce qu'il ne faut pas imputer à une faute de l'architecte, mais à une intention des prêtres qui pensent qu'une lumière trop vive trouble la méditation, tandis qu'elle aide les pensées à se concentrer et à se porter vers les choses du ciel lorsqu'elle devient pauvre et comme douteuse. Les Utopiens ont des religions différentes mais, de même que plusieurs routes conduisent à un seul et même lieu, tous leurs aspects, en dépit de leur multiplicité et de leur variété, convergent tous vers le culte de l'essence divine. C'est pourquoi l'on ne voit, l'on n'entend rien dans leurs temples que ce qui s'accorde avec toutes les croyances. Les rites particuliers de chaque secte s'accomplissent dans la maison de chacun; les cérémonies publiques s'accomplissent sous une forme qui ne les contredit en rien.

C'est pourquoi les temples ne contiennent aucune image des dieux : chacun est libre de se figurer la divinité d'après son sentiment le plus élevé. Ils ne prononcent, pour l'invoquer, aucun nom, excepté celui de Mythra, qui pour eux tous désigne l'essence unique de la majesté divine, quelle qu'elle soit. Aucune prière n'est formulée que chacun ne puisse répéter sans offenser sa croyance particulière.

Ils se réunissent dans le temple aux fêtes de clôture, le soir, à jeun, afin de rendre grâces à Dieu qui leur a permis de terminer heureusement cette année ou ce mois. Le lendemain, qui est fête d'ouverture, ils y reviennent en foule, afin d'implorer bonheur et prospérité pendant l'année ou le mois qui s'ouvre par cette cérémonie. Aux fêtes de clôture, avant

de se rendre au temple, les épouses s'agenouillent à la maison aux pieds de leurs maris, les enfants aux pieds de leurs parents, confessent les incorrections qu'ils ont commises, les devoirs qu'ils ont négligés et demandent le pardon de leurs erreurs. De la sorte, si quelque petit nuage avait menacé l'entente familiale, il serait dissipé par une telle réparation et tous assisteraient aux cérémonies d'un cœur pur et apaisé. Car il n'est pas permis d'y venir avec une âme inquiète et troublée. Ceux qui se sentent possédés par la haine ou la colère n'assistent aux sacrifices qu'après s'être réconciliés avec leurs ennemis, qu'après s'être nettoyés de leur ressentiment.

Les hommes en entrant au temple se dirigent vers la droite, les femmes vers la gauche, de façon que les membres masculins de la famille soient assis devant le père et que la mère vienne derrière le groupe des femmes. On veut par là que les chefs de famille puissent surveiller en public la conduite de ceux qu'ils gouvernent et instruisent chez eux. On a le soin de disséminer les plus jeunes parmi les plus âgés, afin de ne pas confier des enfants à des enfants, qui passeraient en sottises puérides le moment où ils doivent se pénétrer de la plus religieuse crainte des dieux : le sentiment le plus éminemment capable de les encourager à la pratique des vertus.

Aucun être vivant n'est immolé au cours de leurs sacrifices. Ils se refusent à admettre qu'un Dieu de bonté trouve plaisir au sang et à la mort, alors qu'il a fait présent de la vie à ses créatures afin qu'elles en jouissent. Ils brûlent de l'encens et d'autres parfums et offrent de nombreux cierges, non qu'ils pensent que le présent ajoute quoi que ce soit à la grandeur divine, pas plus du reste que celle-ci n'a besoin des prières des hommes, mais ils aiment ce culte qui ne fait pas de victime, ces parfums, ces lumières, toutes ces cérémonies qui donnent aux hommes le sentiment d'être en quelque sorte soulevés, portés par un élan plus vif à adorer Dieu.

Le peuple dans le sanctuaire est habillé de blanc. Le prêtre a des vêtements bigarrés,

d'un travail et d'une forme surprenants, sans du reste que l'étoffe en soit du tout précieuse. Elle n'est pas tissée d'or, ni boutonnée de pierreries, mais composée de diverses couleurs, avec tant d'habileté et de raffinement que nulle substance ne saurait égaler la richesse d'un tel ouvrage. Ces ailes et ces plumages constituent de plus, par leur arrangement sur le vêtement du prêtre, les symboles de mystères cachés. La signification leur en est connue, car les prêtres la leur expliquent minutieusement. Elle rappelle à chacun les bienfaits qu'il a reçus des dieux, la reconnaissance qu'il leur doit et ses devoirs envers son prochain.

Dès que le prêtre, sortant du saint des saints, apparaît dans ces ornements, tous se prosternent respectueusement, dans un silence si profond que le spectacle remplit de terreur, comme si un dieu était présent. Après quelques instants, un signal du prêtre fait relever tout le monde. Ils chantent alors à la louange de Dieu des hymnes soutenus par des instruments de musique très différents en général de ceux qu'on voit dans notre partie du monde. Certains l'emportent en charme sur les nôtres ; d'autres ne peuvent leur être comparés. Mais sur un point ils nous dépassent sans contestation : leur musique, instrumentale ou vocale, épouse si fidèlement le sentiment, traduit si bien les choses par les sons - la prière, la supplication, la joie, la paix, le trouble, le deuil, la colère -, le mouvement de la mélodie correspond si bien aux pensées, qu'elle saisit les âmes des auditeurs, les pénètre et les exalte avec une force incomparable.

Le prêtre enfin récite avec le peuple des prières composées de telle sorte que chacun rapporte mentalement à soi-même ce que tous prononcent à l'unisson. Il y confesse un Dieu créateur, gouverneur, auteur de tous les biens; il lui rend grâces des bienfaits qu'il a reçus de lui et singulièrement de la bonté qu'il eut de le faire naître dans le plus heureux de tous les États et dans la religion qu'il espère être la plus véritable.

S'il se trompe sur ce point, s'il existe quelque chose de meilleur que l'une et l'autre et qui plaise davantage à Dieu, que celui-ci dans sa bonté lui en accorde la connaissance, car il est prêt à aller partout où Dieu le conduira. Mais si la Constitution de sa patrie est la meilleure et sa religion la plus droite, que Dieu lui accorde d'y être fidèle, d'amener les autres hommes à vivre sous les mêmes lois, à concevoir le divin de la même façon, à moins que la diversité des croyances ne soit agréable à son impénétrable volonté. Qu'après une mort sans lutte Dieu consente à le recevoir : bientôt ou plus tard, il n'oserait en décider. Mais s'il peut le dire sans offenser la majesté divine, il préférerait arriver à elle, même après la mort la plus douloureuse, plutôt que d'être retenu loin d'elle trop longtemps, fût-ce par le cours de la vie la plus prospère.

Cette prière prononcée, ils se redressent et vont déjeuner. Le reste de la journée se passe dans des jeux et des exercices militaires.

Je vous ai décrit le plus exactement possible la structure de cette république où je vois non seulement la meilleure, mais la seule qui mérite ce nom. Toutes les autres parlent de l'intérêt public et ne veillent qu'aux intérêts privés. Rien ici n'est privé, et ce qui compte est le bien public. Il ne saurait, ici et là, en aller autrement. Chacun sait ailleurs que s'il ne se soigne pas pour sa propre personne, et si florissant que soit l'État, il n'a qu'à mourir de faim; il est donc forcé de tenir compte de ses intérêts plutôt que de ceux du peuple, c'est-à-dire d'autrui. Chez eux au contraire, où toutes choses sont à tous, un homme est sûr de ne pas manquer du nécessaire pourvu que les greniers publics soient remplis.

Car la répartition des denrées se fait largement ; il n'y a pas d'indigents, pas de mendiants et, sans que personne possède rien, tous sont riches. Est-il richesse plus grande que de vivre sans aucun souci, l'esprit heureux et

libre, sans s'inquiéter de son pain, sans être harcelé par les plaintes d'une épouse, sans redouter la pauvreté pour un fils, sans se tourmenter pour la dot d'une fille ? Être rassuré sur les ressources et le bonheur des siens, femme, enfants, petits-enfants, et jusqu'à la plus longue postérité qu'un noble puisse se souhaiter ? Car tout a été calculé pour ceux qui ont travaillé autrefois et qui en sont à présent incapables, aussi bien que pour ceux qui travaillent à présent.

Je voudrais voir qui oserait comparer avec cette équité la justice qui règne chez les autres peuples, où je consens à être pendu si je découvre la moindre trace de justice ou d'équité. Y a-t-il justice quand le premier noble venu, ou un orfèvre, ou un usurier, ou n'importe lequel de ces gens qui ne produisent rien, ou seulement des choses dont la communauté se passerait aisément, mènent une vie large et heureuse dans la paresse ou dans une occupation inutile, tandis que le manœuvre, le charretier, l'artisan, le laboureur, par un travail si lourd, si continu, qu'à peine une bête de somme pourrait le soutenir, si indispensable que sans lui un État ne durerait pas une année, ne peuvent s'accorder qu'un pain chichement mesuré, et vivent dans la misère ? La condition des bêtes de somme a de quoi paraître bien meilleure; elles travaillent moins longtemps; leur nourriture n'est guère plus mauvaise, si elle ne leur paraît même pas plus délectable; et elles ne sont pas obsédées par la crainte de l'avenir.

Mais les ouvriers! Ils peinent au jour le jour, accablés par un travail stérile et sans récompense, et la perspective d'une vieillesse sans pain les tue. Le salaire quotidien ne suffit même pas à leurs besoins ; tant s'en faut qu'il en reste de quoi mettre de côté en vue de l'avenir.

N'est-il pas injuste et ingrat, le pays qui accorde de telles faveurs à ceux qu'on appelle les nobles, aux orfèvres et aux gens de cette espèce, qui ne font rien, sinon flatter et servir les plaisirs les plus vains ? Mais il n'a aucune générosité pour les cultivateurs, les charbonniers, les

manœuvres, les cochers, sans lesquels aucun État ne pourrait subsister. Il exige d'eux, pendant leurs plus belles années, des fatigues excessives, après quoi, quand ils sont alourdis par l'âge et les maladies, et privés de toute ressource, perdant le souvenir de tout ce qu'il a reçu d'eux, il les récompense indignement en les laissant mourir de faim.

Sans compter que la pitance quotidienne des pauvres est chaque jour écornée par les riches, qui font jouer aussi bien les lois de l'État que leurs supercheries personnelles. On estimait injuste autrefois de mal récompenser ceux qui avaient bien mérité de l'État : voilà que par une loi promulguée, cette ingratitude est érigée en loi.

Quand je reconsidère ou que j'observe les États aujourd'hui florissants, je n'y vois, Dieu me pardonne, qu'une sorte de conspiration des riches pour soigner leurs intérêts personnels sous couleur de gérer l'État. Il n'est pas de moyen, pas de machination qu'ils n'inventent pour conserver d'abord et mettre en sûreté ce qu'ils ont acquis par leurs vilains procédés, et ensuite pour user et abuser de la peine des pauvres en la payant le moins possible. Dès que les riches ont une fois décidé de faire adopter ces pratiques par l'État - qui comprend les pauvres aussi bien qu'eux-mêmes - elles prennent du coup force de loi.

Ces hommes détestables, avec leur insatiable avidité, se sont partagé ce qui devait suffire à tous; combien cependant ils sont loin de la félicité dont jouissent les Utopiens! Avec l'usage de l'or, a disparu toute avidité d'en posséder : que de soucis supprimés, quelle semence de crime arrachée avec sa racine! Car, qui ne le sait ? les tromperies, les vols, les brigandages, les rixes, les émeutes, les coups, les révoltes, les meurtres, les trahisons, les empoisonnements, que des supplices quotidiens punissent sans pouvoir les décourager, disparaissent en même temps que l'usage de la monnaie. Ajoutons-y la peur, l'angoisse, les soucis, les efforts, les veilles, qui mourront en même temps que l'argent. Même la pauvreté, qui

semble avoir l'argent pour remède, disparaîtra dès qu'il aura été aboli.

Pour mieux vous persuader, je vous rappellerai une année mauvaise et stérile, où des milliers d'hommes sont morts de faim. Je soutiens qu'à la fin de la disette, si l'on avait fouillé les greniers des riches, on y aurait trouvé assez de blé pour le distribuer à tous ceux qui succombèrent aux privations; et personne alors n'aurait même remarqué la parcimonie du ciel et du sol. Combien facilement les ressources peuvent être procurées si ce bienheureux argent - qu'on n'a inventé, dit-on, que pour faciliter leur arrivée - n'en bouchait seul les accès !

Les riches eux-mêmes, je n'en doute pas, comprennent ces vérités. Ils savent qu'il vaut bien mieux ne jamais manquer du nécessaire que d'avoir en abondance une foule de superfluités, être délivré de mille peines que d'être prisonnier de grandes richesses.

L'univers entier, j'en suis convaincu, aurait depuis longtemps été amené à adopter les lois de cette république, à la fois par la considération de l'intérêt de chacun et par l'autorité du Christ notre Sauveur, dont la sagesse infinie ne pouvait ignorer ce qui vaut le mieux pour nous, dont la bonté infinie ne pouvait manquer de nous le prescrire - si une seule bête fauve n'avait opposé sa résistance, la reine, la mère de tous les maux, la Superbe. La prospérité à ses yeux ne se mesure pas d'après le bonheur de chacun, mais d'après le malheur des autres. Elle refuserait même de devenir dieu si elle ne pouvait garder autour d'elle des misérables à insulter, à traiter en esclaves, dont la détresse serve de repoussoir à son éclatante félicité, qu'elle puisse torturer, irriter dans leur dénuement par l'étalage de ses richesses. Ce serpent d'enfer s'enroule autour du cœur des hommes pour les détourner de la voie droite; il s'attache à eux et les tire en arrière comme le rémora fait aux navires.

Il est trop profondément enfoncé en la

nature humaine pour qu'on puisse aisément l'en arracher. Mais je suis heureux de voir aux Utopiens la forme de Constitution que je souhaiterais à tous les peuples. Eux du moins se sont laissés guider par des principes qui ont donné à leur république la prospérité et de plus, pour autant que les supputations humaines puissent prévoir l'avenir, une garantie de pérennité. Une fois extirpées à l'intérieur, avec tous les autres vices, les racines de l'ambition et des factions, quel danger subsiste-t-il qu'elle ait à souffrir de ces discordes intestines qui ont suffi à perdre tant de cités puissamment défendues ? Aussi longtemps que la bonne entente règne dans la maison et que les lois sont saines, l'envie de tous les rois voisins - ils ont déjà tenté plus d'une entreprise, mais toutes ont été repoussées - ne parviendra pas à renverser cet empire ni même à l'ébranler.

Telle fut la relation de Raphaël. Bien des choses me revenaient à l'esprit qui, dans les coutumes et les lois de ce peuple, me semblaient des plus absurdes, dans leur façon de faire la guerre, de concevoir le culte et la religion, dans plus d'une autre mesure et, surtout, dans le principe fondamental de leur Constitution, la communauté de la vie et des ressources, sans aucune circulation d'argent, ce qui équivalait à l'écroulement de tout ce qui est brillant, magnifique, grandiose, majestueux, tout ce qui, d'après le sentiment généralement admis, constitue la parure d'un État.

Comme cependant je le voyais fatigué par son long récit et que je ne savais pas s'il admettait la contradiction - car je me souvenais qu'il avait blâmé ces gens qui redoutent de paraître peu avertis s'ils ne trouvent quelque chose à critiquer dans les idées d'autrui -, je me bornai à louer les lois des Utopiens et l'exposé qu'il nous en avait fait et, le prenant par le bras, je l'amenai dans la salle à manger. je lui dis cependant que nous trouverions une autre occasion de réfléchir plus mûrement à ces

problèmes et de nous en entretenir plus longuement.

Espérons que ce moment arrivera. Entre-temps, sans pouvoir donner mon adhésion à tout ce qu'a dit cet homme, très savant sans contredit et riche d'une particulière expérience des choses humaines, je reconnais bien volontiers qu'il y a dans la république utopienne bien des choses que je souhaiterais voir dans nos cités. je

le souhaite, plutôt que je ne l'espère.

Fin du discours d'après-midi de Raphaël Hythlodée sur les lois et institutions de l'île d'Utopie, peu connue jusqu'à présent, par le très célèbre et très savant Thomas Morus, citoyen et vice-shérif de la cité de Londres.